

AUTOMOBILISTES
C'est le moment !
PROFITEZ !
Campagne de reprises
Campagne d'essais



tous modèles
Garage Valaisan
Kaspar Frères
Sion - Tél. (027) 2 12 71

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

LE SEUL QUOTIDIEN DU MATIN DE LA VALLEE DU RHONE
TELEPHONE (027) 2 31 51 - CCP 19 - 274 — PUBLICITE : PUBLICITAS, TELEPHONE (027) 3 71 11 - LE NUMERO 30 CENTIMES

CENTRALE DES
OCCASIONS
DU VALAIS - SION
MEUBLES

OCCASIONS ET NEUFS
Au fond de la place du Midi, dans la maison Jules Rielle, après la rivière la Sionne. Entrée par la place de Foire et également entrée par la rue du Scex, après la station de benzine à gauche.
Tél. (027) 2 14 16.
Achats - Ventes - Echanges

Me Raphaël de Werra élu juge fédéral à l'unanimité, moins 2, des bulletins valables (174 voix sur 176)

— Un second juge est élu en la personne de Me Hans Dubs (Argovie)
— Belle élection de cinq autres juges au Tribunal fédéral des assurances

En l'absence du président du Conseil national, c'est au président du Conseil des Etats, M. Clavadetscher, radical de Lucerne, qu'il appartient de présider l'Assemblée fédérale. Réunis hier à 8 h. 30, les deux Conseils ont procédé à un certain nombre d'élections au Tribunal fédéral et au Tribunal fédéral des assurances. Le président ayant lu les lettres de démission des juges fédéraux F. Fässler et F. Hüberlin, et fait l'éloge des deux démissionnaires, M. Weber, radical d'Uri, fait une déclaration au nom de son groupe pour remercier le président d'avoir rendu justice à l'intégrité de M. Hüberlin, atteint dans sa santé par les attaques de l'an dernier. L'Assemblée passe ensuite au vote : 204 bulletins sont délivrés.

En remplacement de M. Fässler, Me RAPHAEL DE WERRA, de Loèche, est élu par 174 voix sur 176 suffrages valablement exprimés, et en remplacement de M. Hüberlin, M. HANS DUBS, d'Othmersingen (AG), né en 1923, est élu par 167 voix sur 173 suffrages valablement exprimés. Le président félicite les deux nouveaux juges fédéraux et passe à l'élection de cinq juges pour le Tribunal fédéral des assurances. On sait qu'en vertu de la nouvelle loi, le nombre des juges et des juges suppléants a été porté de cinq à sept. Mais il s'agit tout d'abord de donner un successeur à M. Wüthrich, démissionnaire. Celui-ci est élu en la personne de M. ARTHUR WINZELER, de Barzheim (SH), né en 1919, par 165 voix sur 177

bulletins valables. L'assemblée élit ensuite deux nouveaux juges au Tribunal fédéral des assurances : par 163 voix M. JEAN-DANIEL DUCOMMUN, du Locle, né en 1921, et par 167 voix M. ANTON HEIL, de Waldkirch (SG) et Winterthour, né en 1920. Enfin, les deux nouveaux juges suppléants à ce même tribunal sont élus en la personne de MM. ANDREAS WIESER, de Bâle, né en 1917, qui obtient 161 voix sur 162 suffrages, et ERNST FISCHLI, de Dessenhofen (TG), né en 1913, qui obtient 156 voix sur 160.

Cette série d'élections terminée, les deux Conseils se séparent pour regagner leurs salles respectives dix minutes plus tard, où ils reprendront la suite de leurs travaux. (Voir nos détails en page 2)



Notre conseiller fédéral s'est empressé de venir féliciter le nouveau juge fédéral et sa femme.

BERNE — Pour la première fois dans son histoire, le canton du Valais compte ainsi depuis hier matin un deuxième juge fédéral. Il entrera en fonction au début de janvier prochain. Me Raphaël de Werra, actuellement vice-chancelier de l'Etat du Valais a, en effet, été appelé à cette haute charge par les Chambres fédérales après une brillante élection. Nous avons eu le plaisir de suivre ces élections, de faire partie de la petite délégation valaisanne qui avait quitté Sion et Brigue dès les premières heures du matin, afin de rejoindre la capitale fédérale pour assister à l'ouverture de l'assemblée dont l'ordre du jour prévoyait, tout d'abord, l'élection d'un nouveau juge fédéral. Au sein de cette délégation, on remarquait la présence de MM. Norbert Roten, chancelier, Paul-Eugène Burgener, juge cantonal, M. et Mme Alfred Escher, président du parti conservateur du Haut-Valais, Joseph Jaeger, président du parti conservateur du district de Loèche, M. et Mme von Balthazar, juriste à la chancellerie de l'Etat du Valais et collaborateur de Me de Werra, ainsi que M. Zumstein, président de la commune de Loèche. M. et Mme de Werra faisaient également partie de ce voyage. Me de Werra, en toute simplicité, nous confia avoir été le premier étonné de la confiance que la fraction conservatrice chrétienne-sociale des Chambres fédérales venait de lui témoigner en le désignant comme candidat officiel.

UNE FAMILLE DE MAGISTRATS
L'on apprit ensuite que Me de Werra était né à Brigue en 1926, à l'hôtel Victoria où ses parents dirigeaient cet établissement. Sa mère descend d'une famille d'hôteliers de la longue lignée des Zufferey alors que son père, âgé de 84 ans et habitant actuellement Bâle, est

issu d'un milieu de magistrats. Le jeune Raphaël suivit tout d'abord les classes primaires de Naters avant de fréquenter quatre ans durant le collège de Brigue. Puis il poursuivit ses études à Altdorf avant de les terminer à l'université de

Bâle avec la mention Summa cum Laude. Après un stage effectué dans cette ville, Me de Werra est élu greffier du tribunal de Schaffhouse. Il fut même député au Grand Conseil de ce canton (VOIR SUITE EN PAGE 26)

QUI EST M. JEAN-DANIEL DUCOMMUN ?



BERNE. — Originaire du Locle, des Ponts-de-Martel et de Bros-Dessous, le nouveau membre du Tribunal des assurances est marié et père d'un enfant.

C'est à Yverdon que M. Ducommun fait ses classes primaires et secondaires. Puis, en 1937, il passe du collège classique municipal d'Yverdon au gymnase classique cantonal de Lausanne, où il devient bachelier. Il fréquente ensuite la Faculté de droit de l'Université de Lausanne. En 1943, il y obtient sa licence en droit.

M. Jean-Daniel Ducommun commence sa carrière de juriste à la Division fédérale des assurances sociales. En 1956 il est nommé greffier au Tribunal fédéral des assurances, à Lucerne, poste qu'il occupe jusqu'en 1967. Depuis lors il est juriste à la compagnie d'assurances « La Zurich ».

Parallèlement à ses activités professionnelles, M. Ducommun collabore de 1956 à 1966 à la revue suisse de jurisprudence, et depuis 1957 à la « Zeitschrift für sozialversicherung ». Il occupe en outre, depuis 1967, les fonctions de vice-président de la Société suisse de droit des assurances.

ÉDITORIAL

Si l'issue du scrutin de hier à l'Assemblée fédérale ne faisait pas de doute quant à la nomination de Me Raphaël de Werra comme juge fédéral, l'ampleur de son succès est par contre une très heureuse surprise. 174 voix sur 176 bulletins valables : voilà bien une consécration spontanée du nouveau haut magistrat valaisan.

Notre fierté est aussi grande que sa modestie, à lui, l'élu.

Les divers documents photographiques que nous publions ci-dessous et en page 26 montrent un très sympathique couple de Werra franchement heureux et fort bien entouré de personnalités qui le sont tout autant.

On distingue dans l'attitude du nouveau juge fédéral toute la noblesse de cette belle race loècharde et la dignité, voire, déjà, la solennité de la fonction très importante que les deux Chambres réunies viennent de lui conférer.

Nous félicitons très chaleureusement Me Raphaël de Werra pour cette élection particulièrement significative dont l'honneur rejaillit sur l'ensemble du Valais.

Désormais les deux parties linguistiques du canton sont représentées à la plus haute instance judiciaire du pays.

x x x

Au moment où l'on se réjouit d'une telle nomination, on regrette tout à la fois le départ du successeur présumé du chancelier Norbert Roten.

Remplacer ce dernier dans moins de deux ans n'aurait pas été une sinécure pour le parfait bilingue et l'éminent juriste de Werra tant sont complexes et délicates les diverses tâches de chancelier d'Etat.

Mais, de toute façon, à la valeur de M. Roten on pouvait répondre par celle, indiscutable, de Me de Werra.

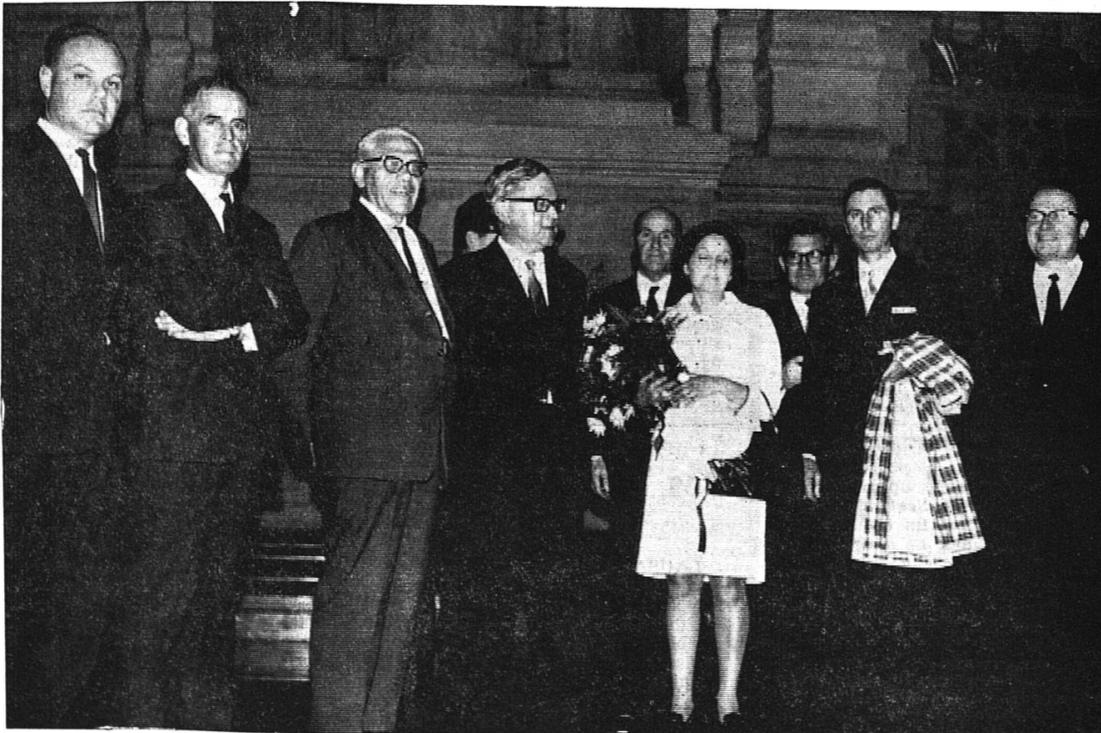
Et maintenant ? ...

La proche retraite du chancelier et la très belle élection de Me de Werra au Tribunal fédéral reposent dans toute son acuité le problème de la personnalité de notre futur chancelier d'Etat.

Du même coup, les juristes du Contentieux vont perdre, d'abord dans trois mois, puis dans dix-huit, deux éminents conseillers dont l'aide transparaisait jusque dans la rédaction de certaines décisions gouvernementales ou autres analyses juridiques particulièrement délicates.

Voilà bien une affaire à suivre attentivement tant seront lourdes ses conséquences.

— A. L. —



L'heureux couple entouré de la plupart de nos députés aux Chambres. De gauche à droite : MM. Wyer, Lehner, Dellberg, Bodenmann et Roten (chancelier). A l'extrême droite, M. Carruzzo.

CE JOUR EN SUISSE ET AILLEURS

COUP D'ŒIL SUR L'ACTUALITÉ

● INONDATIONS EN TUNISIE: 352 MORTS

Le dernier bilan provisoire établi mercredi à Tunis, à la suite des inondations en Tunisie, fait état de 352 morts et de 91 057 sans abri.

● « CONCORDE » A FRANCHI LE MUR DU SON

« Concorde » a franchi le mur du son pour la première fois à 11 h. 29. L'appareil se trouvait à ce moment-là à 120 km au nord de Toulouse.

● L'AUSTRALIE ACCORDE L'ASILE POLITIQUE AU CONSUL GENERAL DE TCHECOSLOVAQUIE A SIDNEY

Le consul général de Tchécoslovaquie à Sidney, M. Karel Franc, son épouse et ses trois enfants, se sont vu accorder l'asile politique en Australie, a annoncé mercredi le Ministère australien des affaires étrangères. M. Franc avait accompli son mandat en Australie, et avait décidé de demander à y rester en tant qu'immigrant.

● BRESIL: DIX MILLE LIVRES BRULÉS PAR LES AUTORITÉS

Dix mille exemplaires de livres ont été incendiés et incinérés mardi à Rio-de-Janeiro par la police politique de l'Etat de Guanabara. Ces livres, considérés par les policiers comme subversifs, avaient été saisis dans plusieurs librairies et au domicile de militants politiques actuellement en prison. Parmi eux figurent les « Citations de Mao » et « L'abcédair de la guérilla urbaine » (« cartilla de la guerrilla urbana »).

● LE PREMIER MAIRE NOIR AMERICAIN A NOUVEAU CANDIDAT

Le premier maire noir jamais élu dans un Etat américain, Carl Stokes, a été à nouveau nommé candidat au poste de maire à Cleveland dans l'Ohio, par le parti démocrate. Carl Stokes a gagné encore plus de suffrages des blancs cette année qu'il y a deux ans. Stokes va se présenter en novembre, pour la réélection face au candidat du parti républicain, Ralph Perk.

● « STARFIGHTER » COMMANDES

Le Ministère ouest-allemand de la défense a commandé 50 autres avions à réaction « Starfighter » annonce-t-on à la Messerschmitt - Bolkow - Blohm qui construit ces appareils.

Ces avions sont destinés à l'armée de l'air et à la marine; ils coûteront environ 161 millions 350 000 Marks. Ils seront livrés à partir du début de 1971, à la cadence de trois par mois. Les forces armées ouest-allemandes disposent actuellement de quelque 760 « Starfighter ».

● BERLIN: ACCIDENT DE LA CIRCULATION: 6 MORTS ET DEUX GRANDS BLESSÉS

Six morts et deux grands blessés, tel est le bilan d'un accident de la circulation qui s'est produit mardi soir en République démocratique allemande, sur une route au nord de Berlin, dans l'arrondissement d'Oranienbourg.

● GREVE DANS TROIS JOURNAUX AMERICAINS

Le Syndicat des presters a placé peu après minuit mardi soir des piquets de grève devant les ateliers des trois quotidiens de Washington, les membres du syndicat ayant refusé les nouveaux contrats collectifs offerts par la direction des journaux.

● DECES D'UNE DES FEMMES LES PLUS RICHES DE GRANDE-BRETAGNE

La femme la plus riche de Grande-Bretagne, après la reine, la comtesse de Seafeld, est décédée mardi matin à Londres, à l'âge de 63 ans. La comtesse disposait d'un revenu annuel estimé à 100 000 livres par an, soit environ 1 000 000 de francs.

Conseil national: oui à la « convention bancaire » M. Carruzzo établit le bilan de notre agriculture

BERNE. — Au terme de la séance de l'Assemblée fédérale, le Conseil national reprend son débat sur les moyens d'action de la Banque nationale. M. Fischer (rad BE) est un adversaire déclaré de la révision de la loi. Notre situation économique est fortement influencée par la conjoncture étrangère, par les pouvoirs publics et par d'autres facteurs qui échappent au contrôle de la Banque nationale. Les mesures proposées favoriseraient une hausse des taux d'intérêt. D'une manière générale, tout interventionnisme a des effets néfastes sur l'économie. Le directeur de l'USAM critique aussi la convention privée, qui ne représente pas, à ses yeux, une meilleure formule.

M. Max Weber, (soc. BE) défend la thèse opposée. En cas de crise monétaire, l'institut d'émission doit disposer de pouvoirs forts. C'était le but de ce projet de loi, présenté par le Conseil fédéral, et qui n'est soutenu maintenant que par la gauche. L'ancien ministre des finances accuse le président de l'Association des banquiers d'avoir menti en affirmant que l'idée de la convention privée a été imposée par le Parlement, et que les banquiers étaient disposés à accepter la loi. « Et c'est avec ces messieurs que vous voulez signer un accord de gentlemen... »

CELIO ET LA POSITION DU CONSEIL FEDERAL

Avant le vote, on entend le conseiller fédéral Celio, chef du Département des finances. La législation fédérale actuelle, dit-il, repose toujours sur la monnaie fiduciaire, elle n'est pas adaptée à la monnaie scripturale. Les moyens d'action de la Banque nationale ne suffisent plus. Le Conseil fédéral a donc estimé qu'il fallait réviser la loi. La Commission du Conseil national a préféré inviter les banques à signer une convention.

Dans les circonstances actuelles, le Conseil fédéral ne s'opposera pas à la proposition de non-entrée en matière quand bien même il préférerait la loi. Cette dernière est en préparation depuis six ans, on peut s'étonner que de cette réflexion ne sorte qu'une convention. Les banques ont manifesté leur bonne volonté, il est vrai. Mais si la convention devait se révéler peu efficace, le Conseil fédéral soumettrait au Parlement un nouveau projet de loi, plus sévère.

M. Celio énumère ensuite les faiblesses de la convention qui n'oblige pas tous les établissements. Le Conseil fédéral ne peut lui donner force obligatoire, pour des raisons constitutionnelles. En outre il n'est pas normal qu'une convention ayant un rôle de droit public soit conclue par les intéressés. La lutte contre l'inflation ne concerne pas seulement les banques, l'Etat moderne doit intervenir dans l'économie et dans la politique monétaire. Il est vrai que nos liens avec l'étranger jouent un rôle certain, mais les banques centrales de tous les pays industrialisés disposent de pouvoirs étendus.

La convention a toutefois des avantages, notamment celui de pouvoir entrer en vigueur immédiatement. C'est pourquoi le Conseil fédéral ne combat pas cette formule.

On passe au vote. Par 80 voix contre 62, le Conseil décide de ne pas entrer en matière sur le projet de loi et donne donc la préférence à la convention conclue entre la Banque nationale et l'Association des banquiers. Le Conseil des Etats doit toutefois encore se prononcer.

REMARQUABLE RAPPORT DE M. CARRUZZO SUR NOTRE AGRICULTURE

En séance de relevée, le Conseil national aborde le quatrième rapport du

Conseil fédéral sur la situation de l'agriculture.

Le rapporteur est notre conseiller national Félix CARRUZZO.

Le rapport fait état d'une forte évolution des structures qui s'accompagne d'une hausse de la productivité. La commission a enregistré avec satisfaction ce bilan positif. Ses avis ont été partagés en revanche au sujet des mesures officielles de soutien des prix, et le problème du « salaire paritaire » est posé. Il faut, de même, revoir la forme de l'aide aux paysans de la montagne.

A l'avenir, la Confédération s'efforcera surtout d'améliorer les bases de production. Le Conseil fédéral n'adopte pas le plan Mansholt, qui veut concentrer l'agriculture en exploitations industrielles, mais il souligne aussi que l'exploitation familiale doit être rationnellement gérée. Plutôt que de tendre au désendettement, il préfère renforcer la formule des crédits d'investissement.

De plus en plus, les prix doivent orienter la production. Ce principe est toutefois difficilement applicable, à court terme surtout. Certains milieux paysans craignent une politique d'abandon: on peut les rassurer, dit M. Carruzzo. Les mesures envisagées seront maniées avec souplesse.

La population agricole diminue, conclut le rapporteur. Cette évolution était saine, elle doit maintenant s'arrêter, et la discussion qui s'ouvre doit redonner confiance à notre paysannerie.

Conseil des Etats: importants crédits accordés aux P.T.T.

BERNE. — Le Conseil des Etats a renouvelé pour 25 ans la concession du chemin de fer Glion-Rochers-de-Naye. Il a ensuite voté une série de crédits pour les PTT, en particulier pour la construction d'une tour au Mont-Pèlerin, à l'usage des télécommunications. Il a en revanche rejeté une motion du Conseil national, visant à renforcer la responsabilité civile des PTT. Cette motion avait été déposée après l'incendie du Central téléphonique de Zurich-Hottingen. M. Guisan (lib., Vd), a fait observer l'importance capitale de la question. Vaut-il dorénavant autoriser les usagers

d'un service public à demander des dommages-intérêts parce que ce service ne fonctionne plus? Le problème mérite examen. Mais le Conseil des Etats a estimé qu'on ne pouvait en faire l'objet d'une motion, qui donne au Gouvernement un mandat impératif.

Le conseiller fédéral Bonvin a enfin répondu à une interpellation sur le danger des installations atomiques industrielles. Toutes les précautions possibles ont été prises, a-t-il assuré, et il n'y a pas lieu d'ordonner des mesures supplémentaires.

Scission au sein du Parti du travail zurichois Un député relevé de toutes ses fonctions

EXCLUSION DE FRANZ RUEB
ZURICH. — Le député Franz Rueb, qui représente le parti du travail au Conseil cantonal zurichois (législatif) a été exclu du parti par décision du Comité directeur cantonal du P. D. T. Il est relevé de toutes les fonctions qu'il assumait, y compris de celle de rédacteur au « Vorwärts ».

« Activité fractionnelle au sein d'un groupe dissident », telle est la raison invoquée pour la décision d'exclusion, laquelle est assortie d'une décision de dissolution du groupe « Jeune section de Zurich » qui s'est rendu coupable d'une activité tendant à la division du parti. Une missive est parvenue à tous

les membres du parti de travail zurichois pour les informer des mesures qui viennent d'être prises et qui prennent effet immédiatement. Le P. D. T. du canton de Vaud a lui-même déjà exclu cinq de ses membres au cours d'un congrès.

Ce groupuscule vaudois avait des contacts avec les dissidents de Zurich. La doctrine léniniste, aux dires du Comité directeur, ne saurait tolérer, en tant qu'organisation de combat, l'existence de fractions.

VERS LA FONDATION D'UN NOUVEAU PARTI ?

La missive du Comité directeur fait allusion à un document émanant du groupe dissident qui évoquait la rupture avec le parti et la création d'une nouvelle organisation. Des précisions sont même apportées sur la fondation de ce parti, prévue, selon ce document, pour le 4 octobre au cours d'une conférence. Ce groupe, affirme le Comité directeur du P. D. T. zurichois, a déformé la politique du parti au point d'en faire un amalgame de conceptions maoïstes, trotskistes et pseudo-révolutionnaires. Il fait fi des réalités politiques suisses et de la ligne politique du P. D. T. approuvée au cours du congrès suisse de ce parti.

POSSIBILITES D'UNE ORGANISATION REVOLUTIONNAIRE (1)

Pour sa part, Franz Rueb a fait savoir qu'une conférence aura lieu samedi prochain, groupant tous les groupes dissidents de Suisse afin d'examiner les possibilités de créer une organisation révolutionnaire pour l'ensemble de la Suisse. Mais il ne s'agira pas d'un parti, a précisé le leader communiste. Tous les groupes locaux seront reliés entre eux selon un système qui devra être mis au point.

L'objectif est de créer une organisation révolutionnaire qui agisse sur tous les points importants du territoire et dont les groupes soient constamment en contact les uns avec les autres. Il n'est pas exclu, par la suite, qu'un parti politique soit créé.

L'Union internationale des chemins de fer siège à Montreux

MONTREUX. — Le congrès de la Fédération des affaires économiques de l'Union internationale des chemins de fer, que préside M. Henig, directeur des chemins de fer fédéraux allemands à Francfort, s'est ouvert mercredi à Montreux par une allocution de bienvenue de M. Roger Desponds, directeur du Ier arrondissement des CFF, et par un exposé sur les problèmes ferroviaires suisses présenté par M. Armand Paillard, adjoint au secrétariat général des CFF à Berne.

La quatorzième session plénière annuelle de la commission, qui compte 55 membres représentant 19 réseaux et 22 pays, se poursuivra jusqu'à jeudi. Ses travaux porteront sur les pro-

blèmes économiques qui se posent aux chemins de fer, notamment les investissements, l'infrastructure et les prévisions de trafic jusqu'en 1980.

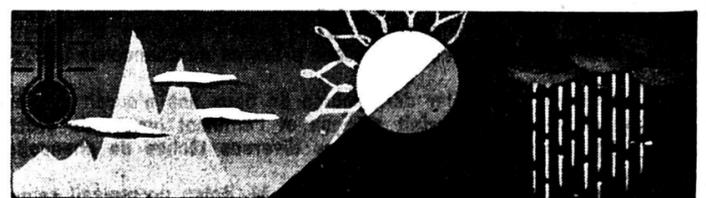
Vendredi, les congressistes visiteront l'autoroute du Léman, le château de Gruyères et une grande fabrique de chocolat.

Un boulanger escroc arrêté

WINTERTHOUR. — Un boulanger de 39 ans a soutiré à une dizaine de personnes — en majorité des femmes — environ 50 000 francs en l'espace d'une année. L'escroc a d'ailleurs perdu cet argent dans des casinos de jeu. Il s'y rendait dans des voitures de location, ce qui lui a coûté près de 9 000 francs.

Le boulanger expliquait à ses dupes qu'il avait l'occasion de gagner de l'argent en achetant et revendant des timbres et des pièces d'or et d'argent. Sa femme, partiellement au courant de ses escroqueries l'a parfois aidé en « travaillant » les « bailleurs de fonds ». De

plus, ce boulanger avait 40 000 francs de dettes à la suite d'une faillite survenue en 1967. Arrêté à Genève, transféré à Winterthour, il devra comparaître devant les juges zurichois dès que l'instruction sera achevée.



Partiellement ensoleillé

Situation générale :

La dépression centrée sur la Scandinavie dirige de l'air polaire froid de la mer du Nord vers l'Europe centrale. La haute pression du proche Atlantique s'étend peu à peu en direction des Alpes.

Prévisions jusqu'à ce soir :

Ouest et Valais :

Le temps sera partiellement ensoleillé après dissipation des bancs de brouillard qui se seront formés la nuit sur le Plateau. La température, en baisse, sera comprise entre 14 et 18 degrés cet après-midi. L'isotherme de zéro degré se situera vers 1800 m. Bise faible à modérée.

FONDS DE PLACEMENT SUISSE
A 11 growth fund Valeur rachat
\$ 10,63

L'art, de Lausanne à Genève... Du lyrique au pictural

De notre correspondant permanent,
Me Marcel-W. Sues

Manuel Roth, à la veille des grandes manifestations, qu'en expert compétent, il organise à Lausanne, à l'habitude de convoquer la critique spécialisée pour lui expliquer, en toute franchise, son plan de travail, ses difficultés, ses espoirs. Il trouve en M. Chevallaz, syndic de Lausanne, une autorité aussi compréhensive qu'intéressée. Car il est patent que le festival d'automne, voué à l'opéra italien, est un événement musical unique dans son genre. On sait que l'Etat italien a confié à l'Opéra de Bologne la noble mais délicate tâche de représenter à l'étranger l'art lyrique de la péninsule. Onze fois déjà, sur les quinze années du festival, cette remarquable maison s'est installée à Beau-leu pour la plus grande joie des mélomanes. Elle nous revient, ce mois, forte de 250 artistes, car elle ne comprend pas seulement les chanteurs, mais aussi les chœurs, renommés en Europe entière, l'orchestre, les danseurs et tout le personnel artistique et technique, les chefs d'orchestre, les metteurs en scène, les régisseurs, les décorateurs, costumiers et autres experts de l'éclairage; près de 300 personnes au total, avec tout le matériel ordonné pour les œuvres portées au programme.

Certes, Manuel Roth, en incomparable connaisseur qu'il est, s'est réservé le choix des interprètes. C'est ainsi que dans le rôle de Lucie de Lammermoor, nous aurons, les 11 et 13 octobre le plaisir insigne d'applaudir celle qui a détrôné la Callas, Margherita Rinaldi. Dans « Don Carlos », la plus forte basse mondiale actuelle, Carlo Cava chantera Philippe II, roi d'Espagne. Ces deux ouvrages sont connus. Cependant celui de Donizetti n'a pas été donné chez nous depuis 14 ans et celui de Verdi a servi d'inauguration au nouveau Grand-Théâtre de Genève, il y a cinq ans. Il n'avait pas bénéficié, à l'époque, de l'étonnante distribution qui sera la sienne, à Lausanne, avec Le Maragliano, l'étonnant baryton Mario Zanazi et le ténor renommé pour son registre aigu, Luigi Ottolini.

Mais l'événement du Festival, la création en Suisse, de « Francesca da Rimini », opéra en 4 actes que nous avons déjà présenté dans ces colonnes. Le livret est d'inspiration de Gabriele d'Annunzio. C'est dire sa tournure dramatique et poignante. La musique d'un compositeur peu connu est aussi attachante qu'originale. La Casapletra a recréé le rôle principal à la Fenice de Venise. Elle sera présente. Oliviero de Fabritiis, qui fait autorité en Italie sera au pupitre de direction. Le spectacle inédit passera les 18 et 21 octobre. Unique en son genre, il vaut le déplacement. Ce sera le treizième ouvrage lyrique que Manuel Roth offre aux mélomanes de tous les can-

tons romands, en moins d'une année! Il sera le couronnement du festival.

VOICI « LES MUSES »

Le même soir avait lieu, à Genève, dans le cadre admirable du Petit-Palais, la présentation officielle d'une nouvelle encyclopédie universelle dédiée, cette fois, aux arts et intitulée « Les Muses » (Voir à ce propos le «NF» du mercredi 1er octobre). On sait que les Editions Kister se sont spécialisées dans ce genre de publications et que les deux précédentes « Alpha » et « Le million » connaissent un succès retentissant qui dépasse toutes les prévisions. « Les Muses » concernent les arts plastiques, principalement la peinture. Il s'agit d'une luxueuse encyclopédie vendue en fascicules hebdomadaires, en quadrichromie offset, dans une remarquable mise en page, sur papier

couché. 260 fascicules formeront 15 magnifiques volumes reliés, comportant 8 000 illustrations grand format entièrement en couleurs.

M. Kister est persuadé que le grand public, devant la splendeur et l'intérêt de l'édition, adoptera cette encyclopédie comme les deux précédentes. On le lui souhaite. Toujours est-il qu'une foule aussi élégante qu'érudite, en présence du maire de Genève, avait envahi le ravissant musée privé de la terrasse Saint-Victor. Il appartient à Marcel Brion, de l'Académie française, entouré des peintres Erni, Carzou, Berger et Kohler de dire les mérites de l'entreprise et de la situer dans le domaine de la vulgarisation. Une discussion animée suivit, à laquelle fut aimablement appelé le sousigné. Puis des centaines de personnes portèrent un toast aux « Muses ».

Me Marcel-W. SUES.

«La grande chance» 1969-1970: UN NOUVEAU DEPART

«La Grande Chance», véritable championnat de variétés, de la Radio suisse romande, va poursuivre sa carrière après trois ans d'existence.

Son but est maintenu : donner aux jeunes talents de la Suisse romande qui aspirent à faire carrière dans le domaine des variétés l'occasion d'affronter pour de bon quelques-unes des difficultés du métier (scène, micros, caméras, travail avec un orchestre, verdict de l'opinion publique), avec l'appui des ondes et de la télévision.

«La Grande Chance», réalisée par Raymond Colbert, et qui est une production conjointe de la Télévision et de la Radio suisse romande, s'efforce de rompre les obstacles auxquels se heurtent les artistes romands.

La formule 1969-1970 comporte des modifications qui sont à l'avantage des concurrents : la sélection sera plus progressive, elle autorisera les lauréats à présenter plusieurs numéros au cours de grands galas. La Télévision suisse romande s'associera à «La Grande Chance» à partir des quarts de finales. De ce fait, les finalistes auront la chance de passer trois fois sur le petit écran, et quatre ou cinq fois sur les ondes de la radio.

Enfin, un nouveau système de classement pour la finale sera une véritable consécration pour tous les participants.

En fait, «La Grande Chance» n'est pas un concours ordinaire, mais un test sous forme de jeu, une véritable promotion pour nos artistes.

Le coup d'envoi de cette série d'émissions sera donné à Tramelan, le vendredi 17 octobre 1969.

Les auditions auront lieu dès le mercredi 8 octobre, et la Radio suisse romande diffusera cette émission le samedi 25 octobre, à 20 h. 20, sur le premier programme.

C'est Michel Dénériaz qui mènera le jeu.

Suppléments de prix perçus sur les denrées fourragères importées

BERNE - Le Conseil fédéral a majoré de 2 francs par 100 kilos, poids faisant foi pour le dédouanement, les suppléments de prix perçus sur l'orge, le millet et les tourteaux oléagineux d'origine étrangère. Ces majorations, qui s'entendent à partir du 1er octobre 1969, ont pour but de corriger l'évolution enregistrée ces derniers temps, des prix des denrées fourragères importées. Elles ont en outre le sens d'une mesure prospective de l'évolution attendue des prix et de l'offre de denrées fourragères, ainsi que de la production animale indigène.

Horrible mort

TRUNS - Mardi après-midi, sur le chantier de l'usine électrique de Lumbréin, dans les Grisons, M. Richard Weber, né en 1946 et domicilié à Truns, est entré en contact avec du courant à haute tension. L'accident a eu lieu dans des circonstances qui n'ont pu encore être déterminées. M. Weber a été tué sur le coup.

Notre chronique féminine quotidienne

LE BLOC-NOTES D'ÈVE 1969

par
Marie-
Claude

« On ne prend pas les chats sans mitaines ».
(proverbe français)

Fête à souhaiter :
SS. ANGES GARDIENS

Un menu :

Potage
Rôti de bœuf
Soufflé de pommes de terre
Salade
Fruits rafraîchis

Le plat du jour

SOUFFLE DE POMMES DE TERRE
Pour 6 personnes : 1 kilo de pommes de terre, un quart de litre de lait, 50 g de beurre, 100 g de gruyère râpé, 3 œufs, sel.

Préparer d'abord une purée de pommes de terre. Séparer les blancs des jaunes d'œufs. Mélanger hors du feu les trois jaunes d'œufs à la purée. Monter les blancs en neige bien ferme. Incorporer le gruyère râpé au mélange purée-jaunes d'œufs, puis, très délicatement, les blancs d'œufs.

Beurrer un plat à soufflé. Verser la préparation, mettre à four moyen. Compter 20 minutes de cuisson. Attention, le soufflé ne doit pas attendre.

Les secrets du cordon bleu

Pour améliorer un potage en sachet et mystifier vos invités, émincez un blanc de poireau, faites-le revenir dans très peu de beurre, mais sans le laisser colorer. D'autre part, délayez un sachet de crème aux champignons dans trois-quarts de litre d'eau et un litre de lait. Ajoutez le blanc de poireau. Portez à ébullition et faites cuire à feu doux une dizaine de minutes.

Votre santé

Le thé peut rendre de grands services en pédiatrie. Le tanin qu'il contient peut enrayer un début de diarrhée. Il donne du tonus à l'enfant fiévreux et son pouvoir diurétique est très utile dans les maladies infectieuses traitées aux antibiotiques.

Savoir-vivre

Les fruits « difficiles ».
Souvent, à la fin d'un repas, vous vous êtes sentie embarrassée... Quel fruit vous fallait-il choisir ? Comment allez-vous le manger ?

Pour prévenir tout « accident », évitez les fruits difficiles, c'est-à-dire les fruits « à jus » comme les pêches ou les fruits à pépins comme le raisin et choisissez plutôt des bananes qui ne posent aucun problème d'épluchage ou des prunes, dont vous poserez le noyau sur le bord de votre assiette.

La tendance sur les marchés européens

PARIS : bien disposée.
Continuation et accentuation de l'amélioration de la tendance constatée la veille.
FRANCFORT : affaiblie.
Baisses généralement moins accentuées que la veille.
AMSTERDAM : affaiblie.
Effritement des cours dans un marché très calme.

BRUXELLES : légèrement irrégulière.
Avec prédominance de moins-values fractionnaires.
MILAN : plus faible.
Tassement parfois assez prononcé de toute la cote.
VIENNE : bien soutenue.
LONDRES : légèrement meilleure.
Sauf les mines d'or, plutôt affaiblies.

BOURSES SUISSES

Tendance : irrégulière.
A nouveau une séance sans volume où on a vu le groupe « Finances et assurances » fléchir légèrement alors que les industrielles, entraînées par les chimiques, sont plus fermes.
Swissair port. (-13) et la nom. (-3).
Aux bancaires, UBS, dont le droit a été traité pour la première fois aujourd'hui, termine à 4060 (-450) et le droit a été coté à 370, ce qui fait une baisse de Fr. 80.—, SBS (+10) à 3120, CS (+20) à 3170 et BPS inchangée à 1950.
Parmi les financières, on note un repli de Fr. 10.— pour Elektrowatt et un gain de Fr. 5.— pour Indelec à 850 alors que Motor Columbus et Italo-Suisse sont inchangées.
Les assurances sont affaiblies, Ruck (-20), Winterthur (-20 également) et la Zurich (-25).

Parmi les chimiques, on note le gain de Fr. 250.— pour Ciba port. à 12000 et la nom. est inchangée à 9700, Geigy port. (+50), la nom. (+25), Sandoz (-25) et Lonza (-20) à 2420. BBC est plus ferme 2030 (+25), Nestlé port. (+20) à 3180, la nom. est inchangée à 1995, Alusuisse port. (-15).
Dans le compartiment des actions étrangères, les américaines sont dans l'ensemble plus faibles. Burroughs 669 (-9), General Motors 316 (-7) et IBM 1488 (-7).
Les françaises abandonnent des fractions.
Les hollandaises avec Philips et Royal Dutch légèrement affaiblies alors qu'Unilever progresse de 1 point.
Les allemandes sont raffermissées, Degussa (+10) à 500, Siemens (+3 1/2) à 291 et VW (+5) à 277.

M. Rx.

Anglovalor	124.—
Canasec	846
Energievalor	109.—
Europavalor	162.—
Swissmobil 1961	1101.—
Ussec	1045.—
Intervalor	102.25
Swissvalor	236.25
VALCA	96.50

BOURSES SUISSES

	30-9-69	1-10-69
Alusuisse port.	3175	3160
Alusuisse nom.	1475	1475
Bally	1370	1375
Banque pop. suisse	1950	1950
B.V.Z.	90	92
Brown Boveri	2005	2030
Ciba port.	11750	12000
Ciba nom.	9700	9700
Crédit suisse	3150	3170
Elektro Watt	1745	1735
G Fischer port.	1325	1325 D
Geigy port.	9600	9650
Geigy nom.	6425	6450
Gornergratbahn	525	540 D
Holderbank port.	410 D	415
Indelec	1845	1850
Innovation	300 D	300 D
Italo-suisse	230	230
Ielmo	850 D	850
Landis & Gyr	1525	1520
Lonza	2440	2420
Mettallwerke	900 D	900
Motor Columbus	1325	1325
Nestlé port.	3160	3180
Nestlé nom.	1995	1995
Réassurances	2280	2260
Sandoz	8575	8550
Saurer	1450	1450
S.B.S.	3110	3120
Suchard	7300 D	7300
Sulzer	3700	3700
Swissair port.	835	822
Swissair nom.	710	707
U.B.S.	4510	4060 ex
Winterthur-Ass.	950	930
Zurich-Ass	5825	5800
Philips	74	73 1/2
Royal Dutch	196	193 1/2
Alcan Id.	119	117 1/2
A.T.T.	219	216 1/2
Dupont de Nemours	497	495
Eastmann Kodak	314	315
General Electric	369	368
General Motors	323	316
I.B.M.	1495	1488
International Nickel	159	159
Penn Central	158 1/2	160 1/2
Standard Oil N.J.	295 1/2	298
U.S. Steel	162	160

BOURSE DE NEW YORK

	30-9-69	1-10-69
American Cyanam.	28 1/2	28 1/2
American Tel & Tel	50 3/8	50 1/4
American Tobacco	—	—
Anacoda	27 1/8	27
Bethlehem Steel	28 3/8	28 1/8
Canadian Pacific	74	73 1/8
Chrysler Corp.	37 3/4	37
Creole Petroleum	31 3/4	32 1/4
Du Pont de Nem.	115	114 1/8
Eastman Kodak	73	72 3/8
Ford Motor	43 1/8	43 1/4
General Dynamics	24 1/4	23 7/8
General Electric	85	84 7/8
General Motors	73 3/8	72 7/8
Gulf Oil Corp.	33 3/8	32 3/4
I.B.M.	345 1/4	343 1/2
Intern Nickel	36 5/8	36 1/4
Int Tel & Tel.	53 7/8	54 1/8
Kennecott Cooper	43 1/2	43 1/2
Lehmann Corp.	21 1/2	20 7/8
Lockeed Aircraft	22	22 1/8
Marcor Inc.	46 1/4	46 1/2
Nat Dairy Prod.	—	—
Nat Distillers	17	16 7/8
Owens-Illinois	70 1/4	69
Penn Central	37	36 5/8
Radio Corp of Arm.	42	41 1/4
Republic Steel	37	37
Royal Dutch	35 3/8	44 5/8
Standard Oil	68 7/8	68 5/8
Tri-Contin Corp.	19	18 1/4
Union Carbide	40 7/8	40 1/2
U.S. Rubber	20 5/8	20 1/2
U.S. Steel	36 7/8	36 7/8
Westing Electric	57 3/8	—

Tendance : faible

Volume : 9.090.000

Industr.	813.09	-4.95	806.88	-6.20
Serv pub.	16.60	-1.85	195.63	-0.96
Ch de fer	111.16	-0.10	110.25	-0.93

INDICE BOURSIER DE LA S.B.S.

Industrie	375.7	380.8
Finance et assur.	238.4	237.6
Indice général	324.6	327.5

BOURSES EUROPEENNES

	30-9-69	1-10-69
Air liquide	423	426
Cie Gén Electr.	470	477
Au Printemps	189.90	196
Rhône-Poulenc	245	245.50
Saint-Gobain	199.50	192
Ugine	189.50	194.50
Finsider	655	660
Montecatini-Edison	1274	1112
Olivetti priv.	3680	3585
Pirelli S.p.A.	3400	3380
Daimler-Benz	430.10	430
Farben-Bayer	191	189.50
Hochster Farben	252	250.10
Kärstadt	745	745
NSU	274.50	276.50
Siemens	260.20	258.50
Deutsche Bank	378.50	386
Gevaert	1672	1670
Un. min Ht-Kat.	1886	1904
A.K.U.	118.60	118.40
Hogovovs	106.50	105.20
Oragon Inc.	147	148.50
Philips Glreil.	61.90	61.60
Royal Dutch	169.20	161.70
Unilever	109.80	110

CHANGES - BILLETS

	Achat	Vente
France	75.51	78.50
Angleterre	10.15	10.35
U.S.A.	4.27	4.31
Canada	3.94	4.02
Belgique	7.85	8.15
Hollande	117.50	120.—
Italie	0.66 1/2	0.69
Allemagne	111.—	113.—
Autriche	16.50	16.80
Espagne	6.—	6.30
Grèce	13.25	14.75

PRIX DE L'OR EN SUISSE

	Achat	Vente
Lingot	561.50	568.50
Plaquettes (100 g)	560.—	580.—
Vreneli	57.—	60.—
Napoléon	57.—	60.—
Souv (Elisabeth)	44.50	47.—
20 dollars or	275.—	295.—

Le contrôle médical périodique est à la base de tout progrès en oncologie pratique
Ligue valaisanne contre le cancer

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligamment communiqués par la Société de Banque Suisse à Sten. Les cours de la Bourse de New York nous sont communiqués par Bache and Co, Lugano

CINEMAS

Sierre Bourg
 Jeudi 2 octobre à 20 h. 30
LE TATOUE
 Un match
 Gabin - de Funès
 Où le rire est vainqueur
 En scope et en couleurs
 16 ans

Sierre Casino
 Jeudi 2 octobre à 20 h. 30
 Dimanche matinée à 14 h. 30
 Anthony Quinn, Oskar Werner, Sir Laurence Olivier
LES SOULIERS DE SAINT-PIERRE
 d'après le roman de Morris L. West
 16 ans révolus
 Scopecouleurs - Metrocolor

Sion Arlequin
 Jeudi 2 octobre
 Lino Ventura trouve dans ce film le rôle le plus vrai de sa carrière
LE RAPACE
 écrit et réalisé par José Giovanni
 Parlé français - Eastmancolor
 16 ans révolus

Sion Lux
 Jeudi 2 octobre
ROSEMARY'S BABY
 Un film de Roman Polanski
 Un film qu'il faut voir absolument
 «L'EXPRESS»
 Parlé français - Technicolor
 18 ans révolus

Sion Capitole
 Du mercredi 1er au dimanche 5 octobre
 Richard Widmark, Henri Fonda, dans
POLICE SUR LA VILLE
 Un des meilleurs policiers, à ne pas manquer
 Parlé français - Technicolor
 16 ans révolus
 Domenica 5 octobre alle 17 ore
PER UN DOLLARD DI GLORIA
 Parlato italiano

Ardon Cinéma
 Aujourd'hui : RELACHE
 Vendredi, samedi, dimanche :
BENJAMIN

Riddes L'Abeille
 Ce soir relâche
 Samedi et dimanche
«MATT HELM TRAUQUE»
 avec Dean Martin - 16 ans révolus

Fully Michel
 Jeudi 2 - 16 ans révolus
 Des aventures avec Rod Taylor
TOUS LES HEROS SONT MORTS
 Dès vendredi 3 - 16 ans révolus
 John Wayne et Richard Widmark dans
ALAMO

Martigny Etoile
 Jeudi 2 octobre
8e FESTIVAL DU COMPTOIR
 Ce soir à 20 heures et 22 heures
 16 ans révolus
 En grande première suisse
EROTISSIMO
 avec Annie Girardot, Francis Blanche et Jean Yanne
 écrit par Nicole de Buron, auteur des «Saintes Chéries»

Martigny Corso
 Jusqu'à dimanche 5 - 16 ans révolus
 James Coburn et Lee J. Cobb, dans
F COMME FLINT
 Action... Humour... Suspense...

St-Maurice Roxy
 Ce soir jeudi 2 octobre, à 20 h. 30
 Catherine Deneuve, Omar Sharif
 Ava Gardner, James Mason dans
MAYERLING
 Le film qui ne quitte plus l'affiche
 Succès énorme
 Dès 16 ans - En scopecouleurs

Monthey Montheolo
 Jeudi 2 octobre
 Louis de Funès est imbattable dans
OSCAR
 de Ed. Molinaro avec Claude Rich, Claude Gensac
 spirituel et cocasse ! à mourir de rire !
 Scopecouleurs - Dès 16 ans révolus

Monthey Plaza
 Jeudi 2 octobre
 Sidney Poitier, Judy Geeson
LES ANGES AUX POINGS SERRES
 Un niveau «Graine de violence» !
 En couleurs - Dès 16 ans révolus

Bex Rex
 Jeudi 2 octobre
 Le plus grandiose de la production soviétique
 Guerre et paix 1812 (2e époque)
L'ANNEE TERRIBLE
 de Serge Bondartchouk d'après TOLSTOI
 Scopecouleurs - 16 ans révolus

SUPERMAN



MEMENTO

Oct. 2

SIERRE
Pharmacie de service. — Pharmacie Allet, tél. 5 14 04.
Hôpital d'arrondissement : heures de visite : semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.
 Le médecin de service peut être demandé soit à l'hôpital soit à la clinique.
Clinique Sainte-Claire : heures de visite : semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Samaritains. — Dépôt d'objets sanitaires, tél. 5 17 94 (heures des repas)
Service dentaire d'urgence pour les week-end et jours de fête. — Appeler le No 11.
Ambulance. — SAT, tél. 5 63 63.
Dépannage de service. — Jour et nuit, tél. 5 07 56.
La Locanda, cabaret dansant. — Tous les soirs : programme d'attractions internationales. Un orchestre réputé mène la danse de 20 h. 30 à 2 h. Entrée libre.
Bar du Bourg. — October-Fest, avec Slovenia-Quintett.
Antiquaires. — Exposition permanente unique en Suisse de reproductions d'armes antiques, 2, rue du Bourg, 1er étage (tél. 5 67 72). — Fermé le dimanche. Entrée libre.

SION
Pharmacie de service. — Pharmacie Buchs, tél. 2 10 30.
Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de son médecin traitant, s'adresser au No 11.
Chirurgien de service. — Du 26-9 18 h. au 3-10 18 h., Dr de Preux, tél. 2 17 09.
Service dentaire d'urgence pour les week-end et jours de fête. — Appeler le No 11.
Hôpital régional. — Permanence médicale assurée pour tous les services
 Horaire des visites aux malades : tous les jours de 13 h. à 15 h. 30
 Tél. (027) 3 71 71.
Ambulance. — Michel Sierro, tél. (027) 2 90 90 Service permanent.
Dépannage de service. — Michel Sierro, tél. 2 90 90. Service permanent.
Pompes funèbres. — Michel Sierro, tél. 2 90 90 Service permanent
Pompes funèbres. — Mme Vve Cécile Walpen et Max Perruchoud. Tél. (027) 2 16 99 ou 2 37 70 ou 5 03 02.
Pompes funèbres Vœffray. — Tél. 2 28 30.
Samaritains. — Dépôt d'objets sanitaires, 42, rue des Crussets, Michel Sierro. Ouvert tous les jours de 13 à 18 h. sauf samedi et dimanche. Tél. 2 90 90.
Taxis officiels de la ville de Sion. — Avec service permanent et station centrale gare CFF. Tél. 2 33 33.
Maternité de la Pouponnière. — Visites autorisées tous les jours de 10 à 12 heures ; de 13 à 16 heures et de 18 à 20 h. 30. Tél. 2 15 66.
Service officiel du dépannage du 0,8% — ASCA, par Jérémie Mabillard. Sion. Tél. 2 38 59 et 2 23 95
Centre de consultations conjugales. — 21, avenue de la Gare. Ouvert du lundi au vendredi y compris, de 9 à 17 heures, sans interruption. Tél. 2 35 19 Consultations gratuites
Dancing de la Matze. — En octobre, tous les soirs dès 21 h., pour la première fois en Suisse romande, l'orchestre tchèque Karel Lochmann. — Lundi, fermeture hebdomadaire.
Le Galion, cabaret-dancing. — Kalidia Kait, danseuse noire. The Pohers, orchestre moderne autrichien.
Carrefour des Arts. — Exposition de Willy Suter.
Cours de yoga. — Reprise des cours le lundi 29 septembre, 5, avenue de la Gare. Renseignements et inscriptions : Mme Pont-Muller, tél. (027) 2 28 10.

MARTIGNY
Pharmacie de service. — Pharmacie Lauber, av. de la Gare, tél. 2 20 05.
Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant, veuillez vous adresser à l'hôpital de Martigny, tél. 2 26 05.
Service dentaire d'urgence pour les week-end et jours de fête. — Appeler le No 11.
Alcooliques anonymes (AA). — S.O.S. d'urgence Tél. (026) 2 11 55 et 7 13 17
Service de dépannage. — Du 29-9 au 6-10, de 18 h. à 7 h., carrosserie Germano, tél. 2 25 40.
C.S.F.A. — Jeudi 2 octobre, réunion mensuelle, inscriptions pour la course surprise du 12 octobre.

SAINT-MAURICE
Pharmacie de service. — Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.
Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant, veuillez vous adresser à la clinique St-Amé, tél. 3 62 12.
Samaritains. — Dépôt de matériel sanitaire, Mme Beytrison, rue du Collège. Tél. 3 63 90.
Service dentaire d'urgence pour les week-end et jours de fête. — Appeler le No 11
Pompes funèbres. — Albert Dirac, tél. 3 62 19 ; François Dirac, tél. 3 65 14 ; Claudine Es-Borrot, tél. 3 70 70
C.A.S., groupe de St-Maurice. — 11-12 octobre : Jägirat.

MONTHEY
Pharmacie de service. — Pharmacie Coquoz, tél. 4 21 43.
Médecin. — Service médical jeudi : après midi, dimanche et jours fériés
 Tél. 4 11 92.
Samaritains. — Matériel de secours à disposition. Tél. 4 11 05 ou 4 25 18
Ambulance : Tél. 4 20 22
Hôpital régional. — Visites tous les jours de 14 à 16 heures. Tél. 4 28 22
Service dentaire d'urgence pour les week-end et jours de fête. — Appeler le No 11.
Dancing Treize Etoiles. — Ouvert jusqu'à 2 heures Fermé le lundi
Vieux-Monthey. — Ouverture du musée le 1er et le 3e dimanche du mois, de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h

VIEGE
Pharmacie de service. — Pharmacie Anthamatten, tél. 6 26 04.
Médecin de service. — Dr Kaisig, tél. 6 23 24.
Ambulance. — André Lambrigger, tél. 6 20 85.
 Andenmatten et Rovina Tél. 6 36 24 (non-réponse 6 22 28)
Service dentaire d'urgence pour les week-end et jours de fête. — Appeler le No 11.
Service de dépannage. — Garage Albrecht, tél. 6 21 23 ; Garage Touring, tél. 6 25 62.

BRIGUE
Pharmacie de service. — Pharmacie Guntern, tél. 3 23 32.
Médecin de service. — Dr Anderegg, tél. 3 10 70.
Service dentaire d'urgence pour les week-end et jours de fête. — Appeler le No 11.
Dépôt de pompes funèbres. — André Lambrigger, tél. 3 12 37
Patrouilleur du Simplon du TCS. — Victor Kronig, Glis. Tél. 3 18 13.
Atelier de réparations et dépannages TCS. — Garage Moderne tél. 3 12 81

Un certain degré de cancérophobie est salutaire, car il conduit à un examen précoce
 Ligue valaisanne contre le cancer

Sur nos ondes

TV: Notre sélection du jour

LE TOUR DE CHANT DE SYLVIE VARTAN

Samedi dernier, nous pouvions écouter Enrico Macias, son récital enregistré à l'Olympia de Paris. Voici un autre spectacle venu du même music-hall, avec cette fois Sylvie Vartan.

Sylvie Vartan c'est la femme de Johnny Hallyday, ce fut longtemps son seul titre de gloire. Elle chantait sur scène, on l'acceptait pour faire plaisir à son illustre époux, personne ne croyait vraiment qu'elle ferait une carrière sérieuse.

Mais Sylvie Vartan a beaucoup travaillé pendant plus d'une année, elle est revenue sur scène, avec de bonnes chansons, une aisance nouvelle. et un métier qui a surpris les professionnels même du spectacle. Sylvie Vartan pourrait être une excellente animatrice de revue.

L'originalité de l'émission de ce soir est de nous offrir un véritable reportage sur la chanteuse. Pas seulement son tour de chant, mais aussi ce qui se passe dans les coulisses avant l'entrée en scène (20 h. 55).

Jacques Tati, le cinéaste de «Play Time» et des «Vacances de M. Hulot», a une longue expérience du spectacle. Jeune, il avait monté un numéro de mime, qui faisait l'admiration de Colette la romancière. Tati a repris quelques-uns de ses numéros filmés pour la télévision : «Le fumeur», «Le joueur de tennis», «La pêche à la ligne», «Le facteur», «L'équitation» (21 h. 20).

Les conflits conjugaux. Sur ce thème Jean-Pierre Gorretta a interrogé une psychologue et deux conseillers conjugaux (21 h. 45).

Télémaque

TELEVISION

Suisse romande 16.45 Le jardin de Romarin... 17.05 Pour les jeunes. 18.00 Bulletin de nouvelles. 18.05 Vie et métier. 18.35. Bonssoir. 19.00 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.05 Cette semaine, au Parlement. 19.40 Carrefour. 20.00 Téléjournal. 20.20 Camérasport. 20.55 Sylvie. 21.20 Cours du soir. 21.45 Perspectives humaines. 22.30 Coupe d'Europe des clubs champions : Celtic Glasgow-Bâle. 22.45 Téléjournal. 22.55 Lauréat.

Suisse alémanique 17.00 Le cinq à six des jeunes. 18.15 Télévision éducative. 18.44 Fin de journée. 18.50 Téléjournal. 19.00 L'antenne. 19.25 Pater Brown. 20.00 Téléjournal. 20.20 Quitte ou double. 21.20 Prix de la Paix des libraires allemands 1969. 21.55 L'usine atomique de Beznau. 22.20 Téléjournal.

RADIO

SOTTENS 6.00 Bonjour à tous. Informations. 6.59 Horloge parlante. 7.00 Miroir-première. 7.30 Le bonjour de Colette Jean. 8.00 Informations. 9.00 Informations. 9.05 Le bonheur à domicile. 10.00 Informations. 11.00 Informations. 11.05 Crescendo. 12.00 Informations. 12.05 Aujourd'hui. 12.25 Quatre à quatre. 12.29 Signal horaire. 12.30 Miroir-midi. 12.45 La Reine Margot. 13.00 Musicolour. 13.30 Concours international d'exécution musicale. 14.00 Informations. 14.05 Sur vos deux oreilles. 14.30 Le monde chez vous. 15.00 Informations. 15.05 Concert chez soi. 16.00 Informations. 16.05 Le rendez-vous de 16 heures. 17.00 Informations. 17.05 Tous les jeunes. Pour les enfants. 17.55 Roulez sur l'or. 18.00 Informations. 18.05 Le micro dans la vie. 18.45 Sports. 18.55 Roulez sur l'or. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Bonssoir les enfants. 19.35 Le défi. 20.00 Magazine 69. 20.20 Sur les marches du théâtre. 20.30 Aïda, de Giuseppe Verdi. 22.10 Informations. 23.10 Miroir-dernière. 24.00 Hymne national.

SECOND PROGRAMME 12.00 Midi-musique. 14.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Tous les jeunes. 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Informations. 20.10 Légèrement vôte. 20.30 Napoléon et la Belgique. 21.00 Profils perdus. 22.00 Démon et merveilles. 22.30 Europe jazz. 23.00 Hymne national.

BEROMUNSTER Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00, 16.00, 23.25. 6.10 Bonjour. 6.20 Réveil en musique. 7.10 Auto-radio. 8.30 Concert. 9.00 Piccadilly. 10.05 Musique populaire mexicaine. 11.05 Concert récréatif. 12.00 Piano. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Mélodies provençales. 15.05 L'album aux disques. 16.05 Qu'est-ce que le C.F.D., par A.-M. Krieg. 17.00-17.30 Emission en romanche. 16.30 Thé-concert. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Informations. 18.15 Radio-jeunesse. 19.00 Sports. 19.15 Informations. 20.00 Grand concert récréatif du jeudi. 21.30 Les écoles d'Afrique. 22.15 Informations. 22.25 Musiciens de jazz oubliés. 23.30-01.00 Mélodies populaires.

MONTE-CENERI Inf. à 7.15, 8.00, 10.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00. 6.00 Matinée musicale. 7.00 Musique variée. 8.45 Concerto. 9.00 Radio-matin. 12.00 Musique variée. 12.30 Informations. 13.00 Intermède. 13.05 Feuilletton. 13.20 Festival du cinéma de Locarno. 13.35 Solistes de musique légère. 14.10 Radio 2-4. 16.05 Quatre bavardages en musique. 17.00 Radio-jeunesse. 18.05 A voix basse. 18.30 Chants d'Italie. 18.45 Chronique de la Suisse italienne. 19.00 Ocarina. 19.15 Informations. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Table ronde sur un sujet donné. 20.30 Le Radio-Orchestre. 22.05 La «Côte des Barbares». 22.30 Galerie du jazz. 23.00 Informations. 23.20 Bonne nuit en musique. 23.30-23.40 Cours d'espéranto.



Rip Kirby

LETTRE DE ROME, par Georges Huber

Propos du chef du secrétariat pour l'Unité

(de notre correspondant Georges Huber)

Chaque année l'Université catholique de Milan organise une semaine d'études missionnaires. Cette année la semaine avait pour objet les rapports réciproques entre les missions et l'œcuménisme: dans quelle mesure l'activité des missionnaires des différentes Eglises et communautés chrétiennes favorise-t-elle la recomposition de l'unité des chrétiens?

A côté d'orateurs catholiques, plusieurs représentants d'autres Eglises chrétiennes figuraient parmi les orateurs: ainsi les semainiers entendent-ils un représentant du Conseil œcuménique des Eglises, un anglican, un archimandrite du patriarcat de Constantinople, ainsi qu'un pasteur vaudois.

Le P. Jérôme Hamer, dominicain, chef du Secrétariat pour l'unité des chrétiens (où il a succédé au cardinal Willebrands, devenu président, à la place du cardinal Bea), ouvrit les travaux par un exposé courageux et nuancé. Ainsi il montra jusqu'où peut être poussée la collaboration entre chrétiens, tout en signalant des limites et des périls (*).

D'EDIMBOURG A UPSAL

La préoccupation missionnaire est inséparable de la recherche de l'unité, remarque le P. Hamer, en évoquant le rôle joué par le mouvement œcuménique contemporain par « la Conférence mondiale d'Edimbourg » (1910). Aujourd'hui, comme alors, il faut bien reconnaître que la division des chrétiens en plusieurs Eglises entrave l'essor missionnaire. La division de missionnaires qui se réclament du même Sauveur, tout en se montrant divisés entre eux, réclame leur autorité.

Le P. Hamer analyse deux documents œcuméniques non-catholiques importants: la Déclaration de Wheaton (1966) et le Rapport de la section II à l'assemblée d'Upsal en 1968, sous le titre « Renouveau de la Mission ». Chacun d'eux répond à un besoin déterminé. Le Rapport d'Upsal est avant tout un programme d'action pour un avenir immédiat, qui intéresse « les stratégies de la mission », tandis que la Déclaration de Wheaton est un appel pressant aux responsabilités personnelles des croyants. On y trouve un souffle missionnaire impressionnant.

LES NORMES DE VATICAN II

Le décret du concile sur l'activité missionnaire donne des directives en matière d'action œcuménique chez les néophytes catholiques. Ceux-ci sont invités à confesser en commun avec les autres chrétiens leur foi en Dieu et en Jésus-Christ, à pratiquer avec eux une coopération sociale, technique, culturelle et religieuse, enfin, à porter cette collaboration au niveau des communautés ecclésiales et des Eglises.

Confession commune et coopération entre catholiques et autres chrétiens sont « basées sur le respect et la valorisation des richesses, réelles quoi que partielles, de l'héritage du Sauveur, conservées en dehors des frontières visibles de l'Eglise catholique », par des personnes ou par des institutions.

Des exemples concrets de coopération? « La protection de la famille, l'aide au développement, la sauvegarde et le rétablissement de la paix, le règlement des conflits sociaux (la faim, le manque de logement, l'injuste répartition des biens de consommation), les secours aux populations éprouvées par des cataclysmes ».

Le P. Hamer ajoute toutefois cette réserve: « Il faut se rendre compte que la collaboration peut être limitée dans ce domaine par des conceptions

différentes en matière d'éthique familiale (divorce, avortement, régulation des naissances).

« POUR MA PART, JE REGRETTE... »

Le chef du Secrétariat pour l'unité estime qu'on pourrait faire un pas de plus, par exemple par la publication d'une traduction commune de la Bible. Pourquoi ne pas rédiger, en certaines régions, une présentation commune de certaines vérités essentielles? Ne serait-il pas indiqué que les différentes Eglises chrétiennes fassent en commun certaines démarches auprès des représentants des religions non-chrétiennes?

Plus importante encore pour la recomposition de l'unité, est la prière faite en commun, souligne le P. Hamer. La première partie du Directoire œcuménique a marqué les conditions précises dans lesquelles cette prière est légitime, et il en a souligné le rôle indispensable: « Pour ma part, je regrette que dans l'ensemble des programmes actuels de recherche de l'unité, l'œcuménisme spirituel soit aujourd'hui si souvent mis à la dernière place ».

Ici encore, le P. Hamer fait une réserve: il faut veiller à ce que le témoignage commun ne produise pas de désorientation parmi les néophytes et ne compromette par là-même l'évangélisation.

D'ailleurs, le témoignage commun des chrétiens des différentes Eglises ne doit pas nécessairement être un témoignage fait en commun.

IL Y A PROSELYTISME ET PROSELYTISME

Le P. Hamer signale enfin des abus possibles dans la pratique de l'évangélisation.

Il est des moyens incompatibles avec l'Evangile, comme par exemple « la coercition physique, la contrainte mo-

rale ou la pression psychologique, l'offre d'avantages matériels ou d'une promotion sociale en échange de l'adhésion à une Eglise déterminée, l'appel à des motifs politiques, la description caricaturale ou même calomnieuse d'une autre Eglise, la suspicion a priori de la bonne foi d'autrui, etc. »

Il existe un prosélytisme chrétien de bon aloi: celui qui s'identifie avec l'esprit missionnaire. Il est un autre prosélytisme, condamnable celui-là: le zèle à vouloir faire des adeptes à tout prix et par n'importe quels moyens.

En terminant, le P. Hamer a rappelé que le témoignage commun des chrétiens de différentes Eglises ne saurait remplacer l'évangélisation: ce témoignage commun est lié à une situation provisoire, anormale, de la collectivité chrétienne: « c'est une solution de fortune ».

« Un témoignage commun qui n'est pas plénier reste pauvre. L'unité des chrétiens suppose une foi unique également partagée par tous. Elle seule est un signe suffisant pour le monde ».

Quels que soient les progrès de la coopération œcuménique en terre de missions, l'impératif missionnaire demeure actuel aujourd'hui comme au temps de saint Paul: « Malheur à moi, si je n'évangélise pas » (I Cor. 9. 16).

Georges Huber

(* De nationalité belge, le P. Jérôme Hamer a fait son doctorat en théologie à l'Université de Fribourg, en présentant une étude sur la méthode dogmatique de Karl Barth. Il fut ensuite professeur de théologie dogmatique à La Sartre, recteur au Saulchoir, assistant du maître général des Dominicains et secrétaire général des études, avant d'entrer au Secrétariat pour l'unité des chrétiens.

Les travailleurs ne veulent pas céder « le rocher » à Madrid



GRINGTON (Angleterre). — Le Congrès annuel du parti travailliste britannique a adopté à l'unanimité une résolution approuvant la position gouvernementale relativement à Gibraltar. Cette résolution signifie que le parti est d'accord avec le gouvernement travailliste pour ne pas céder « le rocher » à l'Espagne, puisque aussi bien la population que la colonie s'est prononcée par référendum pour le maintien du territoire sous la couronne britannique.

Le Gouvernement, quant à lui, a d'ores et déjà manifesté clairement son intention de ne pas répondre à l'appel d'une résolution des Nations unies invitant la Grande-Bretagne à restituer Gibraltar à l'Espagne à la date du 1er octobre.

Enquête sur l'abstentionnisme:

Le public genevois a joué le jeu

GENEVE. — Une enquête sur l'abstentionnisme électoral est en cours à Genève sous la direction du Centre de sociologie de l'Université de Genève. Elle a déjà comporté la publication de deux rapports de statistiques établis d'après les registres électoraux, et l'analyse de l'évolution du taux de parti-

icipation par arrondissements et communes.

La troisième et dernière partie est constituée par un sondage auprès du public. Celui-ci est maintenant achevé. Les citoyens et citoyennes, tirés au sort pour former « l'échantillon », ont très bien réagi: 81,5 % ont répondu aux questions. Les non-répondants se partagent à peu près par moitié entre les personnes qu'il a été impossible d'atteindre (ont quitté le canton, etc.) et les personnes qui n'ont pas pu ou pas voulu recevoir un enquêteur.

Les personnes qui ont explicitement refusé de répondre ne forment que 4,8 % du total.

Le Service cantonal de statistique avait la responsabilité de la réalisation pratique du sondage. Les premiers résultats seront diffusés dans quelques jours.

Qui sont réellement les chevaliers de Tastevin?

La Confrérie des chevaliers du Tastevin, qui s'intitule fort à propos « vineuse compagnie », date du 16 novembre 1934 et tint sa première réunion dans une pittoresque cave de Nuits-Saint-Georges, au « caveau Nui-ton ».

Créée par des négociants propriétaires de grands crus bourguignons chez qui le sens des affaires ne dédaigne pas de s'enrober de la plus aimable fantaisie, elle se propose, en pleine crise, et pour sauver de celle-ci la principale production de l'admirable terroir bourguignon, de rendre aux hommes le goût du vin « loyal, vermeil et marchand ». Et comme, en Bourgogne, cuisine et vin s'escortent et se complètent en l'éternelle symphonie du goût, la confrérie a été amenée à faire bénéficier également de sa propagande en faveur du vin toute la gastronomie régionale.

Le Tastevin? Son symbole est cette petite tasse d'argent, finement ciselée, dont le fond s'orne de stries et de cupulettes, et qui sert au véritable connaisseur à déguster. Les armes, curieusement dessinées, sont l'œuvre du célèbre artiste alsacien Hansi, « chevalier héraldique de la confrérie ».

La confrérie est régie par un grand-maître, assisté d'un grand chancelier.

Le conseil de l'Ordre comprend un grand argentier, un grand tabellion, un grand ordonnateur des « harnois de gueule », un frère dégustateur général, un frère cellier et un frère massier; enfin, dix chevaliers servants: les cadets de Bourgogne, qui rehaussent de leurs chansons à boire l'éclat des fêtes gastronomiques.

Et surtout, qu'on se garde d'assimiler à des ripailles ou à des beuveries ces cérémonies si plaisantes! Déguster ou goûter au contenu de « grandissimes bouteilles » n'est pas boire au sens gros-

sier du mot: c'est tout simplement apprécier, comme elle le mérite, une des forces vives de la nature et « protéger » une des formes les plus honorables du travail national.

L'industrie du bois souhaite des coupes forestières supplémentaires et désapprouve l'exportation de grumes

LUCERNE. — Au cours de sa dernière assemblée générale, qui s'est tenue au Burgenstock, l'Association suisse de l'industrie du bois a voté une résolution dans laquelle elle s'associe aux recommandations de l'Association suisse d'économie forestière pour calmer le marché et organiser convenablement les prochaines ventes de grumes.

En revanche, elle déplore la réserve formulée par l'association à propos du volume des coupes nouvelles en forêt. Vu les progrès de l'emploi du bois dans la construction, les scieries proposent un approvisionnement supplémentaire en bois de l'ordre de 20 pour cent. L'exportation intensive de grumes d'épicéa et de sapin, pratiquée par certains propriétaires de forêts, perturbe quelque peu le marché, étant donné la forte demande sur le marché intérieur et les restrictions d'exportation en vigueur dans les autres pays. Il est demandé aux propriétaires de forêts de se con-

former désormais aux intérêts généraux de l'économie.

Il fut aussi question de la rationalisation. Un expert allemand apprécia l'état actuel de la rationalisation technique, ainsi que les possibilités futures. Son enquête a porté sur les entreprises moyennes qui sont assez nombreuses dans le secteur de l'industrie du bois en Suisse et auxquelles il a donné des chances tout à fait intactes de survivre et de se développer.



L'annonce reflet vivant du marché

nouvelle
Suze bitter

L'indice du goût de la vie

Succès prodigieux des 2 premiers numéros

les muses

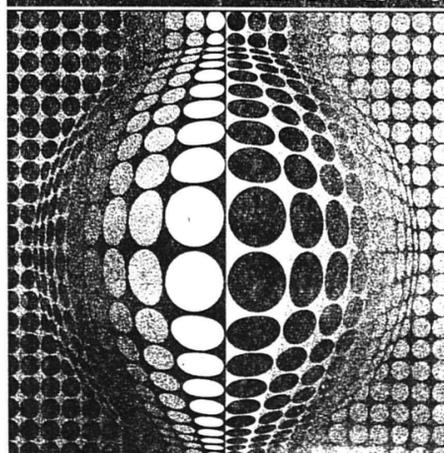
Paraît chaque mercredi

Fr. 2,60 seulement!

alpha 1 les muses ENCYCLOPEDIE DES ARTS

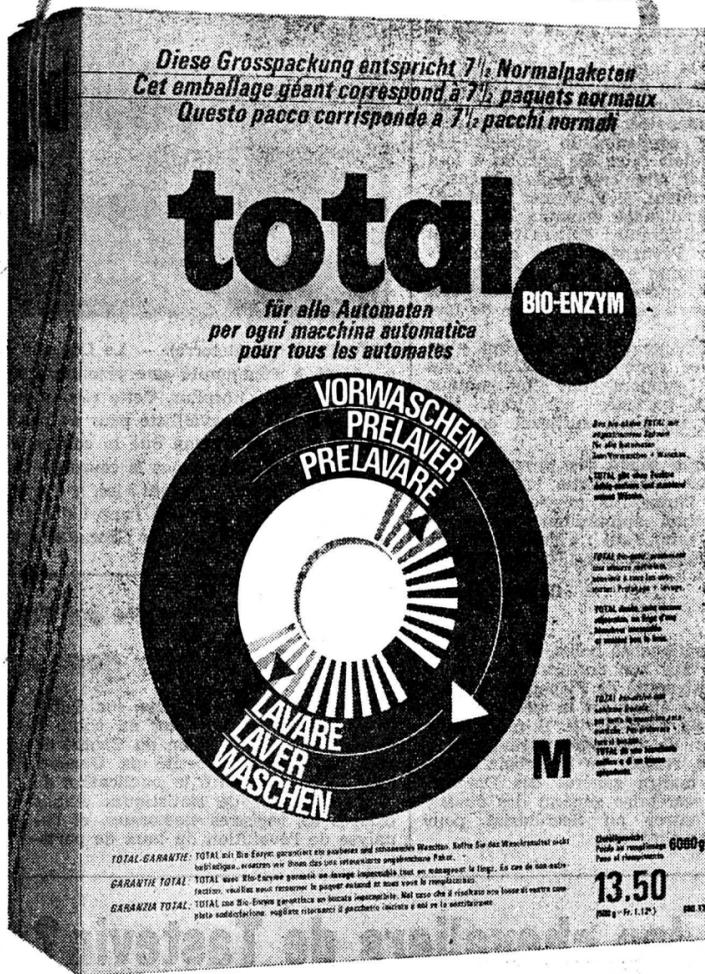


alpha 2 les muses ENCYCLOPEDIE DES ARTS



La lessive total vous donne un linge totalement propre et totalement blanc.

Nouveau: Emballage géant total



Les *BIO-ENZYMES

détruisent les substances d'albumine qui restent collées aux fibres lors d'un lavage normal. Grâce aux BIO-ENZYMES, toutes les taches de jaune d'œuf, de sang, de transpiration ou de lait disparaissent. Les BIO-ENZYMES n'attaquent pas les fibres mais, au contraire soignent votre linge.

Elle convient pour toutes les machines à laver. Avec sa mousse modérée, elle est idéale pour un lavage soigné.

Maintenant aux **BIO-ENZYMES***

Offre spéciale le paquet de 6 kg
maintenant **11.80** seulement
(au lieu de 13.50) (500 g = -98,3)



Emballage normal total aux BIO-ENZYMES*

1 paquet (810 g) 2.-



2 paquets 3.50 seulement (au lieu de 4.-) (500 g = 1.08)

Achetez 2 paquets, économisez 50 cts, Achetez 3 paquets, économisez 75 cts, etc...

MIGROS

Pour bien choisir, lisez nos annonces



ToCor2

TOYOTA COROLLA 1100

Tempérament et robustesse

Tempérament sportif et robustesse à toute épreuve - mariage rare dans le monde automobile. C'est à lui que les Toyota Corolla doivent leur immense succès.

C'est par centaines de milliers que les Corolla ont fait la preuve de leur robustesse exceptionnelle et de leur bienfacture. Sur les routes de Suisse aussi. Puissant mais économe, le moteur assuré à la Corolla des performances de sportive. La suspension de conception moderne est gage de tenue de route sûre, alors que les freins puissants, avec disque à l'avant, donnent la maîtrise du véhicule.

De plus, l'équipement est incroyablement riche et complet: sièges-baquets/couchettes, essuie-glace à 2 vitesses, lave-glace électrique

Toyota Corolla 1100 5 places, 2 portes; moteur 1100 cm³, 4 cylindres, 60 CV; boîte à 4 vitesses synchronisées, levier au plancher; alternateur, installation 12 V; rapport poids/puissance 11,4 kg/CV, 0-100 km/h en 16 sec, vitesse max. 142-145 km/h.

Corolla 1100 Limousine dès Fr. 6990.-

Corolla 1100 Combi Fr. 7990.-

Corolla 1100 Fastback-Coupé Sprinter Fr. 8100.-

Toyota S.A., représentation générale pour la Suisse Bernstrasse 127, 8902 Zurich-Urdorf tél. 051 9843 43 Toyota, le plus grand constructeur automobile du Japon (plus de 1 millions de véhicules en 1968), a prouvé que le problème du service est parfaitement résolu en Suisse - par un réseau de plus de 120 agents concessionnés.



TOYOTA COROLLA

Liste complète des agents chez le représentant général. Dans votre région:
BE Auswil: Samuel Flückiger - Baggwil-Seedorf: Gilgion Schranz - Bern: Autohalle Sempachstrasse AG, Sempachstrasse 28/30 - Bethlehem: Ernst Vetter, Bethlehem-Garage, Murtenstrasse 257 - Biel: Hermann Spross, Südstrasse 2 - Biel-Scheuren: H. Rudel-Mühlheim - Brienz: Jakob Mattmüller & Sohn, Tracht - Büren an der Aare: Walter Peter, Jurastrasse 15 - Burgdorf: Emil Anderegg AG, Steinhofgarage, Bernstrasse 33 - Courtemanche: Rob. Crétin, Garage de la Plaine, Route de Porrentruy 195 - Diessle: Ernest Bourquin - Frutigen: Gebr. Trachsel, Garage Tellenburg - Interlaken-Untersseen: Fritz Zimmermann, Touring-Garage, Seestrasse - Kreuzthal: Fritz Lüthi - Langenthal: Emil Meier, Unterstockholzstrasse 6 - Liebefeld-Bern: Paul Gerber, Könizstrasse 178 - Lyss: Ernst Hürzeler, Bernstrasse 39 - Münchenbuchsee: H. Junker & Sohn, Meisenweg 16 - Oberlupp: Samuel Frol, Baselstrasse - Schwarzenburg: Paul Zbinden, Bernstrasse - Thun-Uetendorf: Fritz Stucki, Central-Garage - Wynau: Willi Gloor - Zollbrück: A. Meyer-Stalder, Garage Bonatt - Zollkofen: BP-Bahnhof-Garage, Bern-

strasse 150 - FR Kerzers: Ad. Mattmüller, Murtenstrasse - Lully (Estavayer-le-Lac): H. Koller - Marly-le-Grand: Garage de Marly S.à.r.l. Berset & Marti - Pflaffen: Eduard Zahnd, Telmoos - Schmittlen: Josef Schnyder - Siviriez: Gabriel Marchon, Garage Moderne - GE Genève: Grand Garage des Nations S.A., Rue de Lausanne 20 - NE Boudevilliers: H. Vuaraz, Garage du Val de Ruz - Couvet: Gilbert Masson, Rue Emer-de-Vattel 13 - La Chaux-de-Fonds: Henri Vuaraz, Charles-Naine 33 - Peseux: Garage de la Côte, Rue de Neuchâtel 15 - VD Aigle: Agence TOYOTA, Succ. Lantz, Route d'Orion 1 - Bursinel: Roger Blanchard - Epalinges: Roberto Brughera, Route de Berne 8 - Lausanne: Garage de Chauderon S.A., Place de Chauderon 26; E. Marquet, Garage de l'ancien Stand, Plains du Loup; Garage Max Keller, Alois-Fauquex 116 - Nyon: Garage Portans, G. Magnenat, Rue Juste Olivier - Orient: Jacques Wenger, Rue Central 48 - Ste-Croix: Willy Besse, Garage Bellevue, Avenue des Alpes 35 - Villars-sur-Ollon: J.-Fr. Besson - VS Brig-Glis: Hermann Schwery, Salina-Garage - Martigny: Sud-Garage S.A., Rue de Lâman - Salquenen-Sierre: Gérard Montani, Rue de la Gemmi - Vétroz: Charles Bonvin.

CARTES DE LOTO

Séries de 60, 120 et 240 cartes
4 teintes différentes

livrées immédiatement, franco domicile dans tout le canton
Téléphoner ou écrire à

IMPRIMERIE GESSLER S.A. SION

Pré-Flauri

Tél. 027 / 2 19 05 - 2 31 25

A Sion, nous n'avons que trois jours

TOUT DOIT PARTIR

voir aussi offres de libre service

TAPIS D'ORIENT

avec certificat d'authenticité

Départ :

jeudi 2 octobre 1969, vendredi 3 octobre 1969, samedi 4 octobre 1969 de 8 à 12 heures et de 14 à 18 h. 30 (samedi 17 heures)

DANS LES ENTREPOTS DE SION TRANSPORTS

route de Chandolin

organisé par la

PERSIAN CARPET TRANSIT WAREHOUSES

Limited S.A., Genève



Le mercredi des Coupes d'Europe

SAINT-GALL, seule équipe suisse qualifiée grâce au but, qui compte double, marqué à Copenhague

SAINT-GALL - FREM COPENHAGUE 1-0 (0-0)

Espenmoos Saint-Gall. 4000 spectateurs. Arbitre: Janos Biroczky (Hon).

SAINT-GALL: Biaggi; Pfister, Ruetli, Ziehm, Brander; Rafeider, Fuhrer, Moscatelli; Nafziger, Louis Frei (Herbert Frei dès la 64e), Cornioley.

FREM COPENHAGUE: Nielsen; Hardy Hansen, Stieglar, Boje (Birger Larsen dès la 21e), Ahlberg; Morch, Jensen (Fin Hansen dès la 85e); Jeppesen, Poulsen, Henning Hansen, Printz-lau.

But: 54e Cornioley 1-0.

En battant Frem Copenhague par 1-0 (mi-temps 0-0), le FC Saint-Gall a réussi à se qualifier pour les huitièmes de finale de la Coupe des vainqueurs de coupe. A l'aller, les Danois s'étaient imposés par 2-1. Le score total des deux rencontres est donc de 2-2 et les Saint-Gallois se trouvent qualifiés grâce au but qu'ils avaient marqué au Danemark (les buts marqués à l'extérieur comptant double en cas d'égalité). Depuis que Servette avait atteint les quarts de finale de la Coupe des vain-

queurs de coupe au cours de la saison 1966-1967, aucune équipe suisse n'avait dépassé le premier tour dans cette compétition.

PEU DE MONDE

Saint-Gall a réussi son exploit devant 4000 spectateurs seulement. Frem Copenhague connaît lui aussi de graves ennuis en championnat national. Au stade de l'Espenmoos, les Danois se défendirent souvent avec tous les joueurs pour contre-attaquer rapidement à cinq ou six hommes. Cette tactique faillit être payante.

MATCH DECOUSU

Entre deux équipes de valeur médiocre, la partie fut fort décousue. Parfois, Saint-Gall réussissait quelques actions cohérentes. Les poulains de Sing ont finalement mérité leur victoire. Ils affichèrent une certaine supériorité territoriale, obtinrent le plus grand nombre de corners (13-8) et se créèrent aussi plus d'occasions de but. En seconde mi-temps, sous l'impulsion de son trio du milieu Moscatelli, Fuhrer, Rafeider, Saint-Gall eut le match en mains et progressa au fil des minutes.

Avec des avants de pointe plus adroits, la formation suisse l'aurait emportée par une marge élevée, au lieu de se contenter d'un score étriqué.

En première mi-temps, Nafziger laisse échapper (38e minute) une belle chance d'ouvrir le score alors qu'il se trouve à six mètres du gardien. Peu avant la pause, un tir de Poulsen frôle la barre transversale.

L'UNIQUE BUT

La grande offensive de Frem au début de la seconde mi-temps est menée de façon désordonnée. Poulsen est averti. A la 54e minute, l'unique but de la rencontre est marqué par Cornioley,

à la suite d'un dégagement manqué d'un arrière. L'ailier n'a aucune peine à dévier la balle hors de portée du gardien. Ce but galvanise les Suisses. Au début de la dernière demi-heure, un tir de Cornioley, juste dans la « lucarne », est dévié magistralement par Nielsen. Le tir le plus dangereux de la partie est décoché par Martinelli. Biaggi doit intervenir sur un coup franc de Poulsen. Peu avant la fin, quelques scènes tumultueuses se déroulent. Un coup franc de Rafeider amène le 13e corner. En conservant adroitement la balle dans leurs rangs, les Suisses préservent leur victoire et leur qualification.

Aucun match d'appui en 16e et 8e de finales

Rappelons qu'aucun match d'appui ne sera joué en seizièmes et huitièmes de finale de la Coupe d'Europe, comme d'ailleurs en Coupe des villes de foire. A ce sujet, le règlement stipule ce qui suit:

« Si le nombre des buts est égal pour les deux équipes dans les matches du tour préliminaire, des seizièmes et huitièmes de finale, les buts marqués « away » compteront double. Sera vainqueur l'équipe qui, avec la bonification sus-mentionnée, aura atteint le plus grand nombre de buts. Si ce procédé n'amène pas une décision, c'est-à-dire si les deux équipes ont marqué le même nombre de buts « at home » et le même nombre de buts « away », le deuxième match sera prolongé de deux fois 15 minutes. Aucune bonification n'étant accordée pendant cette prolongation, le vainqueur sera désigné par voie de tirage au sort effectué par l'arbitre sur le terrain même, en présence des capitaines des deux équipes.

Des matches d'appui sont joués en cas d'égalité à partir des quarts de finale.

Tour préliminaire de la Coupe du monde Israël bat Nouvelle-Zélande 2-0

A Jaffa, en match retour comptant pour le tour préliminaire de la coupe du monde (sous-groupe 15-b), Israël a battu la Nouvelle-Zélande par 2-0 (score acquis à la mi-temps). Déjà vainqueur lors du premier match, également disputé en Israël, par 6-0, les Israéliens sont qualifiés pour la finale du groupe 15 (qualificative pour le Mexique). Ils y affronteront le vainqueur du sous-groupe 15-a (Japon, Corée du Sud, Australie et Rhodésie).

Ce match retour s'est joué devant 15.000 spectateurs. Les Néozélandais ne parvinrent jamais à inquiéter sérieusement la défense israélienne. Les buts ont été marqués par Spiegel (25e) et Spiegel (38e).

Décès d'un international suédois

Le Suédois Gunnar Andersson, qui fut l'une des vedettes de l'Olympique de Marseille dans les années 1950, est décédé à Marseille des suites d'une crise cardiaque. Né le 14 août 1928, il était arrivé en France en 1950 avec ses compatriotes Johansson et Ekner. Il avait enlevé le titre de meilleur buteur du championnat de France de première division en 1952.

En match amical joué à Zurich, Somp Kladno (Tch) a battu les Young Fellows par 4-2 (2-2).

Incidents à Cagliari

Les incidents ont éclaté à la 75e minute alors que la formation sarde menait par 3-0. Ils furent provoqués par l'avant-centre Alexiadis qui bouclarda l'arbitre, le Suisse Marcel Despland, coupable à ses yeux d'avoir oublié de sanctionner une faute commise par Tomasini aux dépens de l'ailier droit Costantini.

Les joueurs des deux équipes ne tardèrent pas à en venir aux mains cependant que les remplaçants d'Aris, imités bientôt par ceux de Cagliari, venaient prêter main forte aux titulaires.

Les carabinieri intervinrent rapidement, parvenant non sans difficultés à séparer les joueurs protagonistes de ces combats singuliers. Ils durent conduire aux vestiaires trois joueurs de Saloni-que particulièrement excités, le demi Stropoulos, l'avant-centre Alexiadis et l'inter gauche Skelarides.

Une fois calmés, ces trois joueurs refusèrent de regagner le terrain et l'arbitre siffla alors la fin du match.

Second arbitre suisse à l'honneur

FOOTBALL. — Après M. Droz, un deuxième arbitre suisse a été désigné pour diriger un match du tour préliminaire de la Coupe du monde. Il s'agit de M. Rudolf Scheurer (Bettlach), qui arbitrera URSS - Irlande du Nord le 22 octobre à Moscou.

Match international d'espoirs à Bristol: Angleterre - pays de Galles 2-0 (0-0); 22.000 spectateurs. Buts de Peter Osgood et Tony Currie.

TOUS LES RESULTATS

Coupe des champions

Feyenoord Rotterdam - KR Reykjavik 4-0 (2-0). Feyenoord est qualifié sur le score total de 16-2.

Real Madrid - Olympiakos Nicosie 6-1 (3-1). Real Madrid est qualifié sur le score total de 14-1.

Spartak Trnava - Hibernian La Vilette 4-0 (1-0). Spartak est qualifié sur le score total de 6-2.

Dynamo Kiev - Austria Vienne 3-1 (0-1). Dynamo Kiev est qualifié sur le score total de 5-2.

Waterford (Eire) - Galatasaray Istanbul 2-3 (0-1). Galatasaray est qualifié sur le score total de 5-2.

Ferencváros Budapest - SCKA Sofia 4-1 (2-1). Ferencváros est qualifié sur le score total de 5-3.

Nenduri Tirana - Standard de Liège 1-1 (1-1). Standard de Liège est qualifié sur le score total de 4-1.

Legia Varsovie - UT Arad (Rou) 8-0 (0-0). Legia Varsovie est qualifié sur le score total de 10-1.

Lyn Oslo - Leeds United 0-6 (0-3). Leeds United est qualifié sur le score total de 16-0.

Celtic Glasgow - FC Bâle 2-0 (1-0). Celtic Glasgow est qualifié sur le score total de 2-0.

BK Copenhague - Benfica Lisbonne 2-3 (1-3). Benfica Lisbonne est qualifié sur le score total de 5-2.

Oester Vaexjoe - Fiorentina 1-2 (1-1). Fiorentina est qualifiée sur le score total de 3-1.

Saint-Etienne - Bayern Munich 3-0 (1-0). Saint-Etienne est qualifié sur le score total de 3-2.

Panathinaïkos - Vorwaerts Berlin-Est 1-1 (1-0). Vorwaerts est qualifié sur le score total de 3-1.

Linfield Belfast - Etoile Rouge Belgrade 2-4 (1-0). Etoile Rouge Belgrade est qualifié sur le score total de 12-2.

Coupe des coupes

MTK Budapest - FC Magdebourg 1-1 après prolongation (1-0, 1-0). Magdebourg est qualifié sur le score total de 2-1.

Steaua Bucarest - Glasgow Rangers 0-0. Glasgow Rangers est qualifié sur le score total de 2-0.

Slovan Bratislava - Dynamo Zagreb 0-0. Dynamo Zagreb est qualifié sur le score total de 3-0.

Levski Sofia - IB Valstmann (îles Féroë) 4-0 (1-0). Levski Sofia est qualifié sur le score total de 8-0.

Pallosuena Kuopio - Academica Coimbra 0-1 (0-0). Academica Coimbra est qualifiée sur le score total de 1-0.

US Luxembourg - Goztepe Izmir 2-3 (0-2). Goztepe est qualifié sur le score total de 6-2.

Cardiff City - Mjoendalen 5-1 (4-1). Cardiff City est qualifié sur le score total de 12-2.

Gornik Zabrze - Olympiakos Pirée 5-0 (1-0). Gornik Zabrze est qualifié sur le score total de 7-2.

Schalke 04 - Shamrock Rovers 3-0 (1-0). Schalke 04 est qualifié sur le score total de 4-2.

Manchester City - Atletico Bilbao 3-0 (2-0). Manchester City est qualifié sur le score total de 6-3.

Saint-Gall - Frem Copenhague 1-0 (0-0). Saint-Gall est qualifié sur le score total de 2-2 pour avoir marqué un but à l'extérieur.

PSV Eindhoven - Rapid Vienne 4-2 (2-1). Eindhoven est qualifié sur le score total de 6-3.

AS Roma - FC Ards 3-1 (1-0). L'AS Roma est qualifiée sur le score total de 3-1.

Olympique Marseille - Dukla Prague 2-0 p. prol. (1-0). Marseille est qualifié sur le score total de 2-1.

Coupe des villes de foire

ETO Gyoer - Lausanne-Sports 2-1 (0-0). Gyoer est qualifié sur le score total de 4-2.

Rapid Bucarest - Vitoria Setubal 1-4 (0-2). Vitoria Setubal est qualifié sur le score total de 7-2.

Lokomotiv Plovdiv - Juventus Turin 1-2 (0-1). La Juventus est qualifiée sur le score total de 5-2.

Coleraine Belfast - Jeunesse Esch 4-0 (1-0). Coleraine est qualifié sur le score total de 6-3.

Ujpest Dosza - Partizan Belgrade 2-0 (0-0). Ujpest Dosza est qualifié sur le score total de 3-2.

FF Malmoe - VfB Stuttgart 1-1 (0-1). VfB Stuttgart est qualifié sur le score total de 4-1.

ASK Linz - Sporting Lisbonne 2-2 (1-1). Sporting Lisbonne est qualifié sur le score total de 6-2.

Sparta Prague - Internazionale Milan 0-1 (0-1). Internazionale est qualifié sur le score total de 4-0.

Napoli - FC Metz 2-1 (1-0). Napoli est qualifié sur le score total de 3-2.

Herta Berlin - Las Palmas 1-0 (0-0). Herta Berlin est qualifié sur le score total de 1-0.

BK Odense - FC Barcelone 0-2 (0-1). Barcelone est qualifié sur le score total de 6-0.

Altay Izmir - Carl Zeiss Jena 0-0. Carl Zeiss Jena est qualifié sur le score total de 1-0.

FC Bruges - Sabadell 5-1 (4-0). FC Bruges est qualifié sur le score total de 5-3.

Newcastle United - Dundee United 1-0 (0-0). Newcastle United est qualifié sur le score total de 3-1.

Southampton - Rosenborg Trondheim 2-0 (1-0). Southampton est qualifié sur le score total de 2-1.

Bordeaux - Dumfermline 2-0 (1-0). Dumfermline est qualifié sur le score total de 4-2.

Championnat de France de première division: Strasbourg - Angoulême 3-2.

Match amical à Bienne: Bienne - Young Sprinters 4-3 (0-1, 1-1, 3-1).

Golf - Golf - Golf - Golf

La Suisse dernière

A Saint-Andrew (Ecosse), les Etats-Unis, tenants du titre, ont pris la tête du championnat du monde amateur, qui réunit treize nations. Voici le classement à l'issue de la première journée: 1. Etats-Unis 230 (Person, Carlsmith, Goldman); 2. Irlande 235 (Pattison, Kyle, Bentley); 3. Canada 236; 4. Afrique du Sud 240; 5. Allemagne de l'Ouest 243. — Puis: 13. Suisse 265.

Cyclisme - Cyclisme - Cyclisme

Koulibine, champion d'URSS

Le Soviétique Alexandre Koulibine, 32 ans, de Gorki, a remporté le championnat d'U. R. S. S. disputé sur un parcours de 1932 km., répartis en 11 étapes, Koulibine a réalisé une excellente moyenne horaire générale de 40 km/h. eu égard à la difficulté du parcours qui empruntait les routes de la partie asiatique de l'U. R. S. S., du Kazakhstan et de Kirghizie, comportant plusieurs cols et notamment celui de Kesken-Bel (1850 m. d'altitude). Classement général final: 1. Koulibine, 48 h. 25'20"; 2. Koukharski, 48 h. 26'36"; 3. Kalmenieks, 48 h. 27'01"; 4. Saïdkhoujine, 48 h. 29'45"; 5. Milkhaylov, 48 h. 30'03".

Lausanne-Sports éliminé Arrière central inédit: Chapuisat

Comme on le prévoyait un peu, le Lausanne-Sports n'a pas réussi à renverser la situation dans la confrontation de la Coupe des villes de foire qui l'opposait à Gyoer. Dans le sont inclinés, comme à l'aller, par 2-1 12.000 spectateurs, les Lausannois se match retour joué à Gyoer devant (mi-temps 0-0). Les Hongrois se trouvent donc qualifiés pour le deuxième tour sur le score total de 4-2.



Chapuisat (à gauche), que l'on voit en compagnie de Durr, fut une révélation au poste d'arrière central.

Dans cette rencontre jouée sous la pluie, les Lausannois n'ont nullement démerité. Du fait de l'absence de Tacchella et de Lala, Roger Vonlanthen avait aligné une paire d'arrière centraux inédite formée de Weibel et de Chapuisat. Ce « tandem » a donné entière satisfaction, et plus particulièrement Chapuisat qui, évoluant légèrement en retrait de Weibel, fut l'un des meilleurs joueurs sur le terrain. Au centre du terrain, où Durr a confirmé son retour en forme, les Lausannois se sont également fort bien comportés. L'attaque ne fut malheureusement pas à la hauteur. Vuilleumier, qui s'était montré le plus incisif en première mi-temps, dut se faire remplacer par Kaiser au repos car il se ressentait d'une ancienne blessure. Zappella a paru fatigué alors que Hosp, s'il s'est beaucoup dépensé, n'a pas été un véritable atout sur le plan offensif (il n'a placé son premier tir qu'après une heure de jeu).

Dans l'ensemble, le match a été équilibré. Les Lausannois ont connu une bonne période durant la deuxième moitié de la première mi-temps mais l'absence d'un attaquant vraiment percutant (et aussi la solidité de la défense hongroise, très à son affaire) les ont empêchés de concrétiser leur suprématie territoriale.

Les équipes: GYOER: Toth; Keglovich, Orban, Norvath, Iszaki; Somogyi, Kiss; Varsanyi, Gyorfy, Korsos (Nagy dès la 65e minute) et Magyar.

LAUSANNE: Gautschi; Hertig, Weibel, Chapuisat, Loichat; Durr, Polencent; Zappella, Vuilleumier (Kaiser dès la 45e), Hosp et Claude.

12.000 spectateurs. Arbitre: Kessler (Autriche). Buts: 52e Korsos (1-0); 59e Somoogyi (2-0); 63e Durr (2-1).

RESULTAT HONORABLE Celtic Glasgow - Bâle 2-0

CELTIC GLASGOW - BALE 2-0 (1-0)

Celtic Park. Arbitre: Emsberger (Hon). — 52.000 spectateurs.

CELTIC: Fallon; Hay, McNeill, Clark, Gemmill; Wallace, Cunningham; Johnstone, Chalmers, Hood, Lennox.

BALE: Kunz; Kiefer, Michaud, Siegenthaler, Fischli; Odermatt, Benthaus, Ramseier; Balmer, Hauser (Demarmels dès la 70e), Wenger.

Buts: 1re Hood 1-0; 65e Gemmill 2-0.

Au Celtic Park de Glasgow, en présence de 52.000 spectateurs, le FC Bâle n'a pas démerité. Il a offert une opposition courageuse au Celtic mais il n'a pu éviter une défaite par 2-0 (mi-temps 1-0) qui l'élimine de la Coupe des champions européens.

Comme on pouvait le craindre, les Ecosseis, en ayant partagé l'enjeu au stade Saint-Jacques, avaient pratiquement assuré leur qualification à l'issue du match aller; chez eux, ils ne laissèrent aucune chance aux Bâlois.

Compte tenu de l'absence de Sundermann, toujours blessé, et de la condition précaire de Hauser, qui avait gardé le lit depuis son arrivée en Ecosse (angine), le résultat obtenu par les Rhénans est honorable. La supériorité territoriale des Britanniques, illustrée par le compte des corners (13-5 en leur faveur), ne s'est pas traduite par un grand écart au score. Le gardien Kunz, excellent, se chargea de limiter les dégâts par ses interventions décidées. Il résista aux attaques puissantes des Ecosseis.

BUT A LA 58e SECONDE

La malchance des Bâlois fut d'encaisser un but dès la première minute alors que la défense, bien épaulée par

Benthaus et Odermatt, n'avait pas encore eu le temps de s'organiser.

La formation helvétique est débordée dès l'engagement. Après 58 secondes, le public exulte: Johnstone a débordé sur l'aile droite et son centre est expédié dans la cage bâloise. Les attaquants de Celtic, stimulés par ce départ prometteur, déferlent en véritables vagues d'assaut devant Kunz.

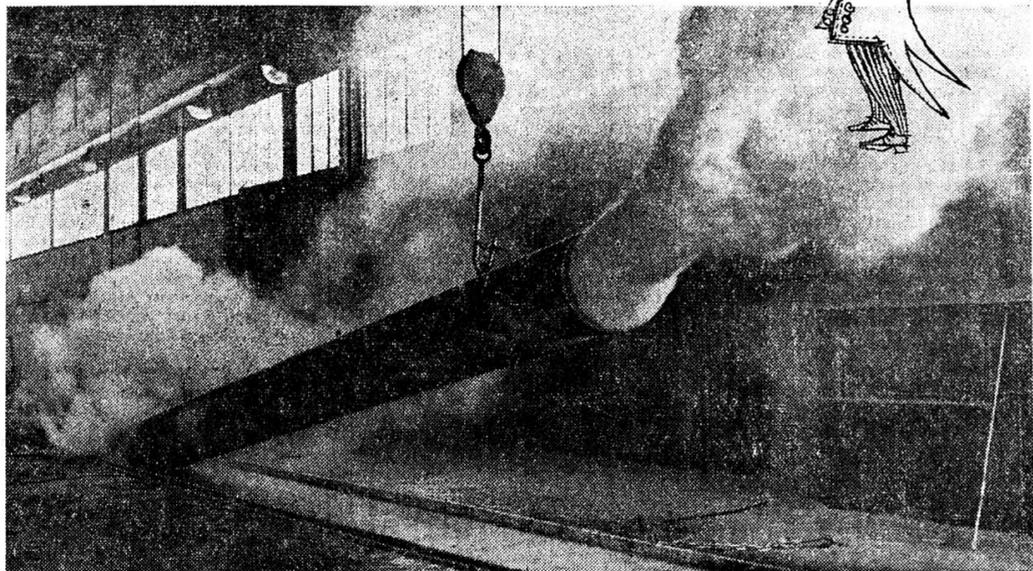
Désarmés, les Suisses voient leurs offensives être annihilées au départ. Ils ne parviennent guère à traverser la ligne médiane.

LES BALOIS DOMINES

A la 46e minute, Balmer oblige Fallon à un arrêt difficile sur un tir très appuyé. Mais deux minutes plus tard, la situation est à nouveau critique devant la cage bâloise. Toutefois, à la 53e minute, Hauser, sérieusement handicapé par son angine, a l'égalisation au bout du pied. Mais donné en déséquilibre, son tir est trop faible. Après une courte période de domination bâloise, les Ecosseis prennent résolument la direction des opérations. Ils attaquent à six et même à sept hommes. Une fois le poteau, plusieurs fois Kunz s'opposent à leurs tentatives. Après avoir reçu des soins, le gardien bâlois, légèrement blessé, ne peut empêcher à la 65e minute le second but de Celtic, réalisé par Gemmill d'un tir percutant sur un renvoi trop faible de la défense.

Vingt minutes avant la fin, Hauser, visiblement exténué, est remplacé par Demarmels. Odermatt sauve d'un coup de tête sur la ligne un troisième but écossais. Pour sa part, Balmer sur corner place à côté de la cage britannique un ballon frappé de la tête.

A Aarberg et à Bettwiesen on joue avec le feu...



769 m4

et avec le zinc — car les Zingueries d'Aarberg et de Bettwiesen zinguent au feu des pièces d'acier et de fer, afin de les rendre anticorrosives pour des dizaines d'années. En effet, le zingage au feu constitue sur la surface de la pièce une couche protectrice qui, contrairement à une peinture ou tout autre procédé, résiste aux intempéries sans aucun entretien.

Les Zingueries d'Aarberg, de Bettwiesen, et la maison Zuberbühler SA, Pfäffikon SZ coopèrent étroitement. Nous sommes aussi spécialisés en sablage, métallisation au pistolet et peinture, zingage à chaud de récipients et pièces en fonte d'acier.

A cela s'ajoutent nos bonnes prestations de service:

- brefs délais de livraison (par exemple 1 semaine)
- nous cherchons et rapportons chaque semaine votre matériel sur les itinéraires les plus importants en Suisse, à l'aide de nos propres véhicules spéciaux. Nous avons aussi nos propres voies de raccordement ferroviaire
- sur demande, nous stockons votre matériel, jusqu'à rappel, sur nos grands emplacements d'entreposage (plus de 100 000 m²)
- nos ateliers parfaitement équipés et nos logements de personnel très avantageux sont à la disposition de nos clients s'ils veulent exécuter chez nous de divers travaux de soudure et de montage pour économiser des frais de transport

● nos spécialistes vous renseignent volontiers et vous conseillent toujours objectivement sur vos problèmes de protection anticorrosive.

D'ailleurs, le zingage au bain chaud est la protection anti-rouille la plus avantageuse et la plus durable! Pas d'entretien pendant des dizaines d'années.



Zinguerie SA
Aarberg BE
téléphone (032) 82 23 85



Zinguerie SA
Bettwiesen TG
téléphone (073) 6 21 44

YOGA

HATHA

Reprise des cours Anne MORIER

à **MARTIGNY** (collège Sainte-Marie) dès le lundi 6 octobre à 17 h. 30 - 18 h. 45 - 20 h.

à **SAINT-MAURICE** (collège Sacré-Cœur) dès le mardi 7 octobre à 18 h 45 et 20 h.

à **SION** (Ecole normale des institutrices) dès le mercredi 8 octobre à 17 h. 30 - 18 h. 45 - 20 h.

à **SIERRE** (salle paroissiale Sainte-Croix) dès le jeudi 9 octobre à 17 h. 30 - 19 h. et 20 h. 15

Places limitées

Inscriptions et renseignements dès le 1er octobre de 11 heures à 15 heures.
Tél. (027) 5 03 67

Fumier bovin

de qualité, par camion rendu à domicile.

Prenez vos avances.

Tél. (029) 2 76 70 dès 19 h.
P 08-12654

A vendre cause de déménagement

différents meubles

dont une salle à manger.

Tél. (027) 2 55 60, Sion.

36-41480

A louer au centre de la ville de Martigny

grand local

d'environ 100 mètres carrés, avec hauteur de 4 m. 50 et accès pour camion.
S'adresser au (026) 2 19 84 ou au (026) 2 28 39.

36-41397

Saint-Maurice A LOUER

studio

tout confort, tout de suite ou à convenir, 165 francs, chauffage compris.
André Stoll, concierge, tél. (025) 3 73 72.

P 22-35628

Chaussures H. Schluchter

PLACE DU TEMPLE — BEX

LIQUIDATION TOTALE

autorisée officiellement par le Département de justice et police du canton de Vaud du 1er octobre au 31 décembre 1969

TOUT DOIT ETRE LIQUIDÉ !

C'est l'occasion de profiter de prix exceptionnels

Qualité

Rapidité



L'Imprimerie Gessler S.A. à Sion a le plaisir d'informer la population valaisanne qu'elle a ouvert dans ses ateliers un département

AFFICHES ARTISTIQUES

PROSPECTUS DE STATIONS ET D'HOTELS EN PLUSIEURS COULEURS

CARTES POSTALES ILLUSTRÉES EN COULEURS

ETIQUETTES DE VIN

TRAVAUX ADMINISTRATIFS, INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX

offset

permettant d'effectuer dans les plus brefs délais et indépendamment de son département d'impression typographique, les travaux suivants:

Imprimerie Gessler sa Sion

Pré-Fleuri
Tél. 027 / 2 19 05 - 2 31 25



appartements

3, 4, 5, 6 pièces

Tout confort, cheminée française, aménagement intérieur au choix des preneurs

S'adresser à Paul Proz, architecte, Grand-Pont 18, 1950 Sion. Tél. (027) 2 16 37.

36-2617

un hôtel

Nous cherchons à acquérir, sur la Riviera vaudoise ou dans une station touristique du Valais

pouvant loger 80 à 100 personnes. Paiement comptant.

Faire offres détaillées (chiffre d'affaires et pourcentage du bénéfice net) sous chiffre P 41426-36, à Publicitas, 1951 Sion.

appartements de 3 pièces et demie

à partir de 320 francs

appartements de 2 pièces et demie

à partir de 280 francs

un appartement de 4 pièces et demie

390 francs.

avec tout confort.

Loyer mensuel, charges supplémentaires exclues.

Tous renseignements: Société de planification et exécution d'édilités R. Devaux SA

dépt. immeubles - gérances. Tél. (032) 4 44 06, éventuellement 4 32 23.

06-22850

A vendre

VW 1964 en excellent état, expertisée.

Tél. (027) 5 69 85 - 7 17 05.

P 36-41402

Machine à laver

100 % automatique, comme neuve, 220 ou 380 v. Sans fixation, très bas prix. Grandes facilités de paiement.

BELLON. Tél. (021) 97 10 79

33 01 14. 22-311313

Machines à coudre d'exposition

Remise jusqu'à 30 %

Gratuitement 10 jours à l'essai.

Facilités, location Garantie de 10 ans.

laesing dès 19 fr. 50.

Agence Vigorelli, rue du Millieu 9, Yverdon, tél. (024) 2 85 18.

P 42-14093

Foin, regain et paille

Pour une marchandise de qualité, au prix du jour, rendue à domicile.

s'adresser à Walter Tenisch 1099 Servion (VD)

Tél. (021) 93 16 73

URGENT

A remettre pour raison de santé

magasin de tabacs bazar-souvenirs

Situation de premier ordre dans centre ville de la Riviera vaudoise.

Convientrait pour retraités ou jeune couple comme gain accessoire.

Appartement de 3 pièces à disposition selon désir. Reprise de l'aménagement, du fonds de commerce et du stock. 30 000 francs dernier prix. Possibilités de reprises de crédit.

Pour tous renseignements, écrire sous chiffre P 17-501 246 F à Publicitas SA, 1701 Fribourg.

VENTE AUX ENCHERES

PENSION GRAMMONT Ch. Meillerie 6 (Av. Alpes) LAUSANNE

LUNDI 6 octobre dès 14 h. 30 MARDI 7 octobre dès 9 h. 30 et dès 14 h. 30

Visite 1 heure avant la vente Pour cause de vente de l'immeuble les soussignés vendront tout le mobilier et le tout le matériel d'exploitation

TAPIS - LINGERIE - LITERIE matériel de cuisine

Machines: à café Faema; à laver; à sécher; à coudre Universel; à laver la vaisselle, cuisinière, four, friteuse, frigo et quantité d'objets trop longue à détailler.

Chargée de la vente: GALERIE POTTERAT

8, avenue du Théâtre, Lausanne Conditions de vente: adjudication à tout prix, sauf quelques articles à prix minimal.

Vente sans garantie Echute 1 1/2 % P 22-1170



Du Rugby à 15 à Munich

Pour la première fois depuis les Jeux de 1936, une démonstration de rugby à quinze, dans le cadre des compétitions olympiques, aura probablement lieu lors des Jeux d'été de 1972, à Munich. Elle pourrait opposer l'équipe de France à une sélection européenne (sans Britanniques). Une décision à cet égard sera prise le 18 octobre par les organisateurs.

Ce projet répond à une initiative de la Fédération ouest-allemande de rugby approuvée par le congrès de la Fédération internationale de la spécialité qui s'est dernièrement réuni à Saint-Sébastien.

La première démonstration de rugby à quinze dans le cadre des Jeux Olympiques avait eu lieu à Berlin en 1936. La France remportant devant l'Allemagne et la Roumanie le tournoi organisé à cette occasion.

Avant Lucerne-Sion

Une dette d'un demi-million de fr.

FC LUCERNE, QUO VADIS ?

Les dettes du FC Lucerne s'élevaient à un demi-million de francs, telle est la bombe qui vient d'éclater au grand jour. Au cours d'une conférence de presse, à laquelle seuls les représentants de la presse locale avaient été invités — on ne semble guère s'intéresser aux journalistes romands accrédités à Lucerne depuis de nombreuses années — le nouveau président du FC Lucerne Edy Renggli et l'ancien président Erwin Mueller, ne se sont guère ménagés.

La bombe a éclaté lorsque le nouveau président déclara donner une interview à la radio alémanique, dans laquelle il précisa entre autre que les anciens dirigeants du club lucernois, qui ont démissionné récemment, avaient laissé des dettes pour un bon demi-million de francs. Pour éviter une catastrophe et parvenir à faire diminuer les dettes en question, le nouveau président a

parlé de mesures draconiennes, car on veut économiser 35% des dépenses annuelles, soit environ 135 000 francs.

Pour venir en aide à leur club, les joueurs se sont déclarés d'accord de ne plus voyager en première classe, se contentant des sièges peut-être un peu moins confortables des wagons de 2e classe. D'autre part, lors de rencontres à domicile, on ne mangera plus en commun au restaurant, mais à la maison, selon une carte de menu bien précise. Il faut préciser, pour être complet, que les dettes dont a parlé Edy Renggli proviennent de prêts, qui devront bientôt être remboursés.

On ne peut que regretter ce nouveau coup de tonnerre dans le ciel lucernois, d'autant plus que l'équipe commence à bien marcher. Domage également le fait que la presse romande soit tenue à l'écart lors de telles conférences, l'avantage d'être informé directement n'étant pas à dédaigner.

SUR NOS STADES



Le grand choc de la prochaine journée de championnat se disputera sur le stade St-Jacques à Bâle, où le champion suisse recevra le FC Zurich. Ici une phase de la saison passée, où les Rhénans s'étaient imposés par le score de 3 à 1. Notre photo: Stierli lutte avec Hauser, à gauche Kyburz.

- LNA : les favoris ont la parole**
- Bâle - Zurich
 - Bienne - Lausanne
 - Fribourg - La Chaux-de-Fonds
 - Grasshoppers - Bellinzone
 - Lugano - Winterthur
 - Servette - Young-Boys
 - Wettingen - Saint-Gall

Les pronostiqueurs — et probablement les favoris aussi — ont mal digéré les surprises de ce dernier week-end et l'on a de la peine à remettre l'ouvrage sur le canevase. Nous osons espérer que les équipes classées parmi les favoris redoreront leur blason quelque peu terni par les rencontres de la semaine dernière.

En tête de liste nous trouvons un Bâle - Zurich qui attirait la toute grande foule l'année dernière. Cela ne cédera en rien cette année probablement, car le public bâlois est fidèle et il attend en retour en forme de ses poulains. C'est dire que nous opterons pour une victoire bâloise contre un Zurich pas encore sur la bonne lancée. Lausanne n'a jamais gagné à Bienne, ou très rarement. Si les hommes de Vonlanthen parviennent à arracher un point lors de leur déplacement à la Gurzelen, cela sera déjà un exploit. Ce qui n'exclut pas une surprise de la part d'une équipe mise à nouveau en confiance. Rencontre très intéressante entre Fribourg et La Chaux-de-Fonds et il semble que les hommes de Vincent, stimulés par leur victoire sur Servette, soient capables d'un exploit contre Fribourg qui sera peut-être timoré par ce succès chaux-de-fonnier. Grasshoppers a retrouvé confiance, il semble qu'il devrait venir à bout de Bellinzone et offrir une belle victoire, sur son terrain, à ses supporters. Ce n'est pas sans une certaine appréhension que Lugano recevra Winterthur. Mais sur leur terrain, les Luganais devraient s'imposer et faire rapidement oublier la défaite subie à Wettingen. Ce néo-promu, qui fait un excellent apprentissage et qui attend de pied ferme Saint-Gall dimanche. En cas de victoire, les Argoviens pourraient regarder l'avenir avec optimisme, ce qui ne serait naturellement pas le cas pour St-Gall, actuellement dernier du classement.

- LNB : Sion en appel à Lucerne Martigny accueille Granges**
- Bruhl - Young-Fellows
 - Chiasso - Aarau
 - Langenthal - Urania
 - Lucerne - Sion
 - Martigny - Granges
 - Thoune - Mendrisiostar
 - Xamax - Etoile Carouge

Va-t-on au-devant d'un bouleversement total du classement en ligue nationale B ? Cela est fort probable si l'on examine l'ordre des rencontres inscrites au programme par rapport au classement des équipes. C'est ainsi que Mendrisiostar, en déplacement à Thoune, pourrait perdre sa première place au détriment de Lucerne ou de Sion. Mais n'allons pas trop vite en besogne, et arrêtons-nous à ce choc Lucerne - Sion, tête d'affiche de LNB. Rencontre de retrouvailles entre les ex-pensionnaires de la ligue nationale A. Les Sédunois n'ont jamais gagné à Lucerne et il conviendrait, sous la direction de Peter Roesch, de rompre avec cette tradition. D'autre part, deux matches nuls à l'extérieur pourraient être complétés par un troisième, ce qui serait déjà un succès. Echéance donc très difficile, mais nous gardons cette pointe d'optimisme en faveur des Sédunois qui peuvent remporter un point de ce déplacement.

Nous conservons ce même optimisme en faveur de Martigny qui accueille Granges et qui peut augmenter encore son capital points devant son public. Mise en confiance par son succès sur Etoile Carouge, l'équipe doit nous offrir encore d'autres satisfactions. Bruhl, qui accueille Young-Fellows, aura à cœur de remporter un deuxième succès, alors que Chiasso, s'il veut se maintenir dans le sillage des premiers, doit absolument battre Aarau. Mais les prétentions des Argoviens sont également très visibles et, après avoir gagné à Zurich, ils espèrent rééditer au Tessin. Tâche très difficile pour Urania qui se rend à Langenthal où, sauver un point serait déjà classé comme un exploit. Quant à Xamax, il doit vaincre Etoile Carouge, sans cela sa situation deviendrait très précaire. C'est dans les cordes des Neuchâtois, mais attention, pas d'excès de confiance !

- Les Valaisans contre les leaders**
- Berne - Campagnes
 - Le Locle - Minerva Berne
 - Malley - Vevey
 - Meyrin - Yverdon
 - Nyon - Monthey
 - Rarogne - Chênois

En première ligue, les Valaisans seront opposés aux deux formations de tête. Monthey se rend à Nyon alors que Rarogne accueille Chênois. Donc, tâche très ardue pour nos deux représentants. Un ressort semble brisé au Stade Nyonnais et Monthey pourrait profiter de ce passage à vide pour remonter encore la pente et se hisser dans le groupe de tête. Chênois craint beaucoup son déplacement à Rarogne et cette appréhension est légitime car, sur leur terrain, les Haut-Valaisans sont redoutables. Une victoire des hommes de Peter Troger les mettrait en selle près du groupe de tête. Pronostic très difficile, mais une victoire valaisanne ne surprendrait pas outre mesure. En déplacement à Berne, Campagnes augmentera son bagage points, alors que Le Locle, qui reçoit Minerva Berne, tentera de se sortir de l'ornière. Malley n'aura guère de chance contre un Vevey en pleine reprise, tout comme Meyrin, qui accueille Yverdon qui s'est subitement réveillé, et de quelle façon, en battant Malley 7-0.

LE TOUR DU CANTON DE GENEVE Dix professionnels au départ

Dix professionnels participeront dimanche au Tour du canton de Genève. Il s'agit de Bernard Vifian, Paul Koechli, Willy Spuhler, Emile Zimmermann, Auguste Girard, Kurt Rub, Erich Spahn, Félix Rennhard, Erwin Thalman et Peter Abt; 65 amateurs, 32 juniors, 16 amateurs élite et 9 vétérans se sont en outre inscrits. Les organisateurs annoncent d'autre part une petite modification en fin de parcours: les coureurs éviteront Mon Idée pour filer directement vers Vandœuvres en longeant le chemin de la Seymaz. Le kilométrage total se trouve ainsi ramené à 124 km. (au lieu de 125).

Une petite modification en fin de parcours: les coureurs éviteront Mon Idée pour filer directement vers Vandœuvres en longeant le chemin de la Seymaz. Le kilométrage total se trouve ainsi ramené à 124 km. (au lieu de 125).

Au 30 septembre, les inscriptions étaient les suivantes:

- Amateurs élite: Hans Kammermann, R. Rischer, Jean-Marie Fellay, Gilles Locatelli, Louis Sache et Claude Favre.
- Amateurs: C. Harder, Mèrat, Soler, Delez, Fankhauser, Neuenschwander, Messerli, Fragnières, Wyss, Décosterd, Pfister, Equey, Gyger, Maag,

Fluckiger, Petra, Hausermann, Gurtner, Gisler, Brusamento, Riedo, Corninboeuf, Ducry, Saudan, Mosimann, Kurt von Arx, Roland von Arx, Guntner, Reynald Felix, Francis Felix, Châtelain, Astruc, Frutiger, Hack, Bagnini, Debons, Garrido, Loutan et Muhlbauer

- Juniors: Jacquier (Genève), Jacquier (Lausanne), Dick, Bischoff, Loder, Rouge, Nyffeler, Stiltz, Dumont, H. et B. Furrer, Haldimann, Rutens, Besson, Reysner, M. Baertschi, B. Baertschi, Mischlig, Magnin, Lanz, Hunkeler, Auberson, Kupferschmid, Deruaz, J.-P. Schmid, Roch.

Les juniors suisses en verve

Les juniors suisses se sont fort bien comportés au Tour d'Istrie, disputé en trois étapes sur une distance de 244 km. Karl Kupferschmid a pris la deuxième place du classement final à l'04' de l'Allemand de l'Ouest Juergen Kraft alors qu'avec Markus Berger et Werner Kraus, deux autres Suisses ont terminé parmi les dix premiers. Par équipes, l'équipe helvétique a en outre pris la deuxième place.

- Classement général final:
1. Juergen Kraft (All. O) 6 h. 42'58";
 2. Karl Kupferschmid (S) à l'04";
 3. Branko Bedekovic (You) à l'21";
 4. Peter Vavrik (Tch) à l'31";
 5. Sivaki Zagar (You) à l'41";
 6. Janez Rybnikar (You) m. t.;
 7. Markus Berger (S) m. t.;
 8. Werner Kraus (S) m. t. — Puis: 21. Heinz Grau (S) à l'21"; 22. Toni Huser (S) à l'24".
- Classement par équipes: 1. Allemagne de l'Ouest 20 h. 13'16"; 2. Suisse à 24"; 3. Yougoslavie à 53".

Automobilisme - Automobilisme

«Gulf-Porsche» au départ de toutes les épreuves du championnat du monde des conducteurs

A la suite de la décision de Porsche d'abandonner une participation directe aux épreuves automobiles, on confirme à Londres que la marque allemande continuera à être représentée dans les compétitions la saison prochaine.

Selon ces informations, l'usine de Stuttgart collaborera avec «Gulf Porsche», équipe britannique, patronnée par la compagnie pétrolière américaine «Gulf», et dirigée par l'Anglais John Wyens.

Au cours d'une conférence de presse tenue à Londres, un porte-parole de la compagnie américaine a, d'autre part, annoncé que l'équipe «Gulf Porsche» sera engagée dans toutes les courses comptant pour le championnat du monde des constructeurs en 1970.

«Gulf Porsche» participera avec trois modèles 917 aux 24 Heures du Mans ainsi qu'aux épreuves de longue distance à Daytona, Sebring, Brand's Hatch, Monza, Spa, Nuerburgring, Osterreicherung et à Watkins Glen. Le porte-parole a également confirmé que bien que la question des pilotes ne soit pas encore réglée, des négociations étaient en cours à ce sujet.

Hockey sur glace

† Ernest Jaquet ancien président romand

A l'âge de 83 ans, à Lausanne, est décédé l'un des pionniers du hockey en Suisse romande, Ernest Jaquet. Six fois international, animateur de l'équipe de l'Institut Rosey, à Gstaad, qui compte parmi les meilleures équipes du pays, Ernest Jaquet assumait durant trente années des charges administratives au sein de la L. S. H. G., dont il fut nommé membre d'honneur en 1957.

Les anciens qui s'occupaient du hockey sur glace en Valais se souviennent fort bien de M. Jaquet, qui fut durant près de vingt ans, président romand, et c'est à l'âge de 70 ans qu'il décida de se retirer après avoir bien servi le hockey sur glace suisse.

Nous nous souvenons de cet homme affable, qui visitait toutes les associations lors de leurs assemblées et c'est toujours avec plaisir que M. Jaquet se rendait en Valais.

Il suivait toutes les activités des hockeyeurs et, l'année passée encore, nous avions eu le plaisir de le rencontrer à l'assemblée générale de la Ligue suisse de hockey sur glace qui se tenait à Lausanne.

Veuille croire sa famille et, en particulier sa fille, Mlle Monique Jaquet, ancienne championne suisse de tennis de table, à notre sincère sympathie.

Gymnastique - Gymnastique

Victoire suisse en Hollande

A Maasluis, la Suisse a battu la Hollande par 147,50 à 141,80, au cours d'un match international au trampoline. Voici le classement individuel: 1. Viktor Fircher (S), 38,60; 2. Van Diermen (Hol), 36,70; 3. Urs Baechler (S), 36,00; 4. Zoetbrood (Ho), 35,50; 5. Van de Zwaard (Hol), 34,90; 6. Roland Otzenberger (S), 34,10; 7. Zeno Steiger (S), 34,05; 8. Jansen (Ho), 33,50; 9. De Ruiter (Ho), 31,55; 10. Kurt Hoehener (S), 24,35.

Ski - Ski - Ski - Ski - Ski

Ballantyne dans l'équipe canadienne

Le Canadien de Genève Aidan Ballantyne (18 ans), champion romand de slalom spécial, a été inclus dans les cadres de l'équipe nationale du Canada. Il a été appelé au mois de juin au Canada par Al Raine, l'entraîneur national, et il s'est entraîné pendant tout l'été avec les sélectionnés à Whistler Mountain et Kokanee Glacier, en Colombie britannique.

Christl Haas directrice sportive

L'Autrichienne Christl Haas, ex-championne du monde et olympique de descente, a été nommée directrice sportive de la station de Timberlee Hills, dans le Michigan. Elle entrera en fonctions le 25 octobre.

Stade municipal - Martigny

Dimanche 5 octobre 1969

A 12 h. 30
MARTIGNY RESERVES - GRANGES RESERVES

A 14 h. 30 :
match de championnat de ligue nationale B

Martigny-Granges



Nathalie peut-elle fumer des MECCARILLOS?

Mais oui, bien sûr!
 Pourquoi ces cigarillos élégants et savoureux devraient-ils rester un privilège typiquement masculin? Les MECCARILLOS sont roulés à la main dans une cape de tabac naturel rigoureusement sélectionnée. Les MECCARILLOS savent conquérir tous les vrais connaisseurs.

MECCARILLOS
 signe
 Spéciales du
 connaisseur
 20 MECCARILLOS FR. 2.-



COLLECTIONS
 AUTOMNE 69

Lilette

couture

vous invite très cordialement à ses

**présentations-
 vente**

qui auront lieu :

A LA BOUTIQUE DE SION

☆ Pour vous, mesdames JEUDI 9 OCTOBRE, de 10 h. à 22 h.
 ☆ Pour les miss SAMEDI 4 OCTOBRE, de 10 h. à 22 h.
 AMBIANCE

A LA BOUTIQUE DE MONTHEY

☆ Pour vous, mesdames MARDI 7 OCTOBRE, de 10 h. à 22 h.
 ☆ Pour les miss SAMEDI 11 OCTOBRE, de 10 h. à 22 h.
 AMBIANCE

PRIERE DE RESERVER VOS PLACES !

Tél. (025) 4 28 37
 BOUTIQUE DE MONTHEY

Tél. (027) 2 99 10
 BOUTIQUE DE SION



**Fête
 des vendanges
 NEUCHATEL**

Samedi 4 et dimanche 5 octobre 1969

**Billets spéciaux
 à prix réduit**

PRIX : dès Sion, 2e cl. 26 fr. - 1re classe 38 fr.
 DUREE DE VALIDITE : 2 jours.
 Facilités pour familles.

Programme et renseignements :
 GARE DE SION,
 tél. (027) 2 20 35.

P 36-2608

A vendre

**Landrover 88,
 essence, mod. 1969**

1800 kilomètres, avec toiture bâchée

**Landrover 88,
 essence, mod. 1969**

2600 kilomètres, fourgon

PETER FUHRER, Landrover,
 3550 Langnau
 Tél. (035) 2 17 60 - 2 31 31.



L'endroit rêvé pour des petits soupers, soirées de classes, cagnottes, etc. Toutes les spécialités sur commande. 50 places. On y est bien.

M. Lamon, tél. (027) 2 33 08.

**Avis à notre
 clientèle**

Avant la saison d'hiver, un contrôle de votre voiture s'avère indispensable

gratuitement

nous offrons à toute notre clientèle, jusqu'au 11 octobre 1969, les services suivants :

- contrôle de l'étanchéité du radiateur ;
- contrôle de l'étanchéité de la pompe à eau ;
- contrôle de l'étanchéité des tuyaux d'eau ;
- contrôle de l'étanchéité des tuyaux de chauffage ;
- contrôle de la tension de la courroie de ventilateur ;
- contrôle de la densité de l'antigel ;
- contrôle des éléments et de la capacité de la batterie ;
- contrôle des fils d'allumage ;
- contrôle de l'échappement.

Protection au silicone des caoutchoucs de portes.
 Cette offre est valable pour toutes les MARQUES et pour en bénéficier il vous suffit de prendre rendez-vous à la réception ou de téléphoner au (027) 2 81 41.

Nous vous recommandons de vous inscrire à temps pour éviter un refus de notre part, notre programme se limitant aux 300 premiers clients inscrits.

Dans l'attente du plaisir de votre visite, nous vous présentons, cher client, nos salutations les meilleures.



Georges Revaz - Sion
 Tél. (027) 2 81 41

P 36-2833

annonce 3 71 11

Porte-Neuve Alimentation

Dawamalt

boîte de 450 grammes

Prix conseillé 3 fr. 30 - Prix Porte-Neuve

2.60

Nescoré

pot opaline de 200 grammes

Prix conseillé 7 fr. 30 - Prix Porte-Neuve

5.25

Ballantines

Scotch Whisky, la bouteille

Prix conseillé 29 fr. 80 - Prix Porte-Neuve

24.90

UNE GRANDE NOUVEAUTE « PORTE-NEUVE »

Choucroute garnie cuite

la portion, environ 380 grammes

1.95

ATTENTION : servie chaude à notre bar tous les jours entre 11 heures et 12 h.

plus pain et moutarde

2.25

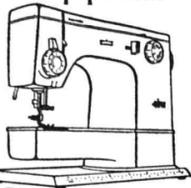


PORTE NEUVE

P 36-3003

Annonces diverses

Elna est la première machine à coudre de ménage à offrir une commande électronique comprise dans l'équipement standard.



elna

simple - parfaite - sûre

M. Witschard - Martigny

rue de l'Eglise

Aux Galeries du Midi

Küchler-Pellet - Sion

P 36-7601

A louer tout de suite à Sion rue du Mont, Platta

Un bel appartement

de 3 pièces et demie, 330 francs plus charges.

un studio

180 francs plus charges.

Tél. (027) 2 89 04.

MARTIGNY

2

pièces et hall à louer pour le 1er novembre 1989, quartier Maladière. Confort moderne, 4e étage.

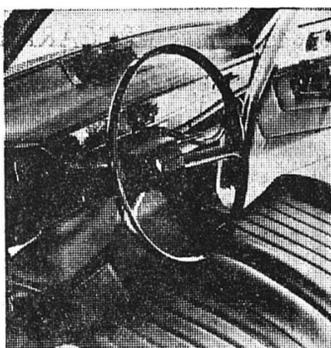
Prix de location : 227 fr. 70 par mois + charges.

Pour traiter : SOGIM SA, Maupas 2, Lausanne Tél. (021) 22 56 02.



Voici la nouvelle Renault 6: comme il y a 65 ans, Renault est à la pointe du progrès!

Deux modèles du même constructeur: 65 ans les séparent. Un point les rassemble: leur qualité exceptionnelle. La trisaieule poursuit son petit bonhomme de chemin, sans montrer le moindre signe de faiblesse. Sa descendante, digne héritière de sa sécurité et de sa robustesse, a bénéficié en outre de 65 ans de progrès. Elle possède le confort des voitures les plus confortables: merveilleux sièges individuels, réglables, à l'avant; suspension de conception ultra-moderne, garantissant la stabilité des grandes routières, visibilité panoramique; climatisation et chauffage judicieux. La Renault 6 a été dotée de la sécurité des plus sûres. Son moteur Gordini de 38 CV, aux reprises étonnantes, abrége les dépassements (plus de 120 km/h chrono). Les mérites de la traction avant n'ont plus à être vantés. Quant à l'équilibreur qui répartit la pression de freinage en



fr. 6985.-

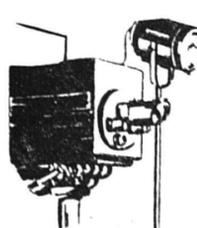
RENAULT 6

fonction de la charge, on est surpris de le trouver sur une voiture de cette catégorie.

La Renault 6 offre l'habitabilité des toutes grandes. Conducteur et passagers y trouvent tout l'espace nécessaire à hauteur des coudes et au niveau des jambes. Les bagages, eux, s'engouffrent sans peine par la porte arrière. Malgré tout, elle se case dans le plus petit parking, car elle n'a que 3,85 mètres de long et se manœuvre aisément. Et quelle sobriété! 7 litres aux 100, vidange tous les 5000 kilomètres seulement. La Renault 6 est généreuse mais peu exigeante. Elle donne beaucoup de joie, offre de la place à foison et réalise de belles performances, en toute sécurité.

Le moment est venu de l'essayer chez l'agent Renault le plus proche.

BUNION



mary raymond

l'ombre d'une étoile



Comme toujours, dans la voiture qui les ramenait tous les deux, il avait été affectueux, presque caressant — Muriel réprima un frisson! — comme s'il voulait l'embrasser. Mais devant la caméra, il avait été impitoyable. Il se conduisait un peu comme un dompteur à l'égard de ses animaux. Une caresse sur la tête et un morceau de sucre s'ils ont été dociles, de la dureté si le tour n'a pas été réussi. Il la considérait comme une poupée dont il pouvait jouer à son gré. Tous étaient ses poupées, Cameron Tyson, Thomas Laverick et les autres autant qu'elle-même. Elle se demanda s'ils accepteraient de travailler de nouveau sous sa direction. Evidemment, si le film était un succès, ou oublierait les ennuis de tournage, la mégalomanie du metteur en scène.

Dans huit jours, l'équipe devait quitter l'enceinte du Palais Rouge pour tourner en extérieurs. Selon le scénario, l'empereur Shahjehan devait aller à la chasse à dos d'éléphant. Ce serait passionnant.

Mark les accompagnerait-il? La pensée de Muriel s'attarda complaisamment sur lui. Quel étrange pouvoir exerçait-il sur elle? Etait-ce parce qu'avec lui — comme c'était le cas pour Thomas Laverick et sa Cherry — elle imaginait que les joies de l'existence seraient décuplées? Que tout prendrait un sens profond ou tout simplement un sens? Autant de questions sans réponses. Mais ce soir, elle allait le voir et cette idée faisait de la réception un but pour elle.

Elle s'habilla avec le plus grand soin, choisissant une robe de voile de soie orange merveilleusement coupée et qui semblait agréable à porter après les costumes compliqués du film. Un souvenir la fit sourire. Elle était si habituée à entendre tinter les bracelets ou les colliers de son personnage de Srilata à chacun de ses gestes qu'il lui parut étrange de se mouvoir silencieusement dans sa chambre. Elle était presque habillée, chaussée de hauts talons, lorsque Kushalaya survint. Les bijoux de la jeune Indienne cliquetaient à peine moins que ceux de Srilata!

— Deux sahibs ont demandé à voir Missie, dit-elle.
— Moi? Oh! Ils doivent plutôt attendre M. Grigarin, va le prévenir.
— Lui pas prêt, en train de s'habiller. La mem-sahib est dans la salle de bains, expliqua Kushalaya.
Muriel fit un geste vague de la main. Deux invités s'annonçaient un peu en avance, il était probablement plus courtois d'aller les accueillir.

Elle s'examina une dernière fois dans le miroir et, ressurée,

traversa le salon pour se rendre sur l'immense terrasse de la villa, en martelant le dallage de marbre de ses talons.

Les portes et les volets avaient été grands ouverts. On avait installé un éclairage doux et disposé des bouquets aux senteurs fines et aux couleurs vives dans les vases. Dehors, dans le jardin, de petites lampes avaient été accrochées dans les arbres. S'activant discrètement à l'arrière-plan, dans le décor, les serveurs étaient impeccablement revêtus d'uni formes blancs. Au bout de la terrasse, deux hommes contemplaient le jardin du haut des darches qui y conduisaient.

Ils se retournèrent en entendant les pas de la jeune fille. En les reconnaissant, elle s'arrêta, interdite, au milieu de la terrasse.

— Ne parais pas si surprise, Laura, railla Don Gellink, enfin, je veux dire, Lara ma chérie bien sûr si cela te fait plaisir! Je t'avais prévenue de ma visite en Inde. M. Hilliard et moi nous avons fait connaissance.

— Comment êtes-vous entré? demanda sèchement Muriel.
— Rien n'a été plus simple, on aurait cru que j'étais attendu! Mon taxi a suivi la voiture de M. Hilliard et nous sommes arrivés presque en même temps. Je vois que je suis à l'heure pour la réception?

— Un peu en avance, même! lança Mark.
Muriel le regarda intensément.
— Vous aussi, alors, riposta Gellink, imperturbable.
— Alexa m'a demandé de venir plus tôt, fit Marx en s'adressant à Muriel. Il voulait de parler. Désirez-vous que je m'en aille, Lara? Je vais faire un tour dans le jardin et vous laisser avec votre mari, si je vous dérange?

(à suivre)

UNIROYAL

U.S. Rubber Uniroyal Holdings S.A., Luxembourg

avec caution solidaire de Uniroyal, Inc., New York (anciennement United States Rubber Company)

6 1/4 % net

Emprunt 1969 de fr. s. 60.000.000

dont le produit est destiné en premier lieu au financement des activités des filiales de Uniroyal, Inc.

Conditions de l'emprunt

Durée : maximum 15 ans
Remboursement : 6 tranches annuelles de fr. s. 10 000 000 chacune de 1979 à 1984
Titres : obligations au porteur de fr. s. 1000 et fr. s. 5000
Cotation : aux bourses de Bâle, Zurich, Genève, Berne et Lausanne

100 % net

Prix d'émission :

Le capital et les intérêts sont payables en Suisse en francs suisses, sans déduction d'impôts perçus à la source.

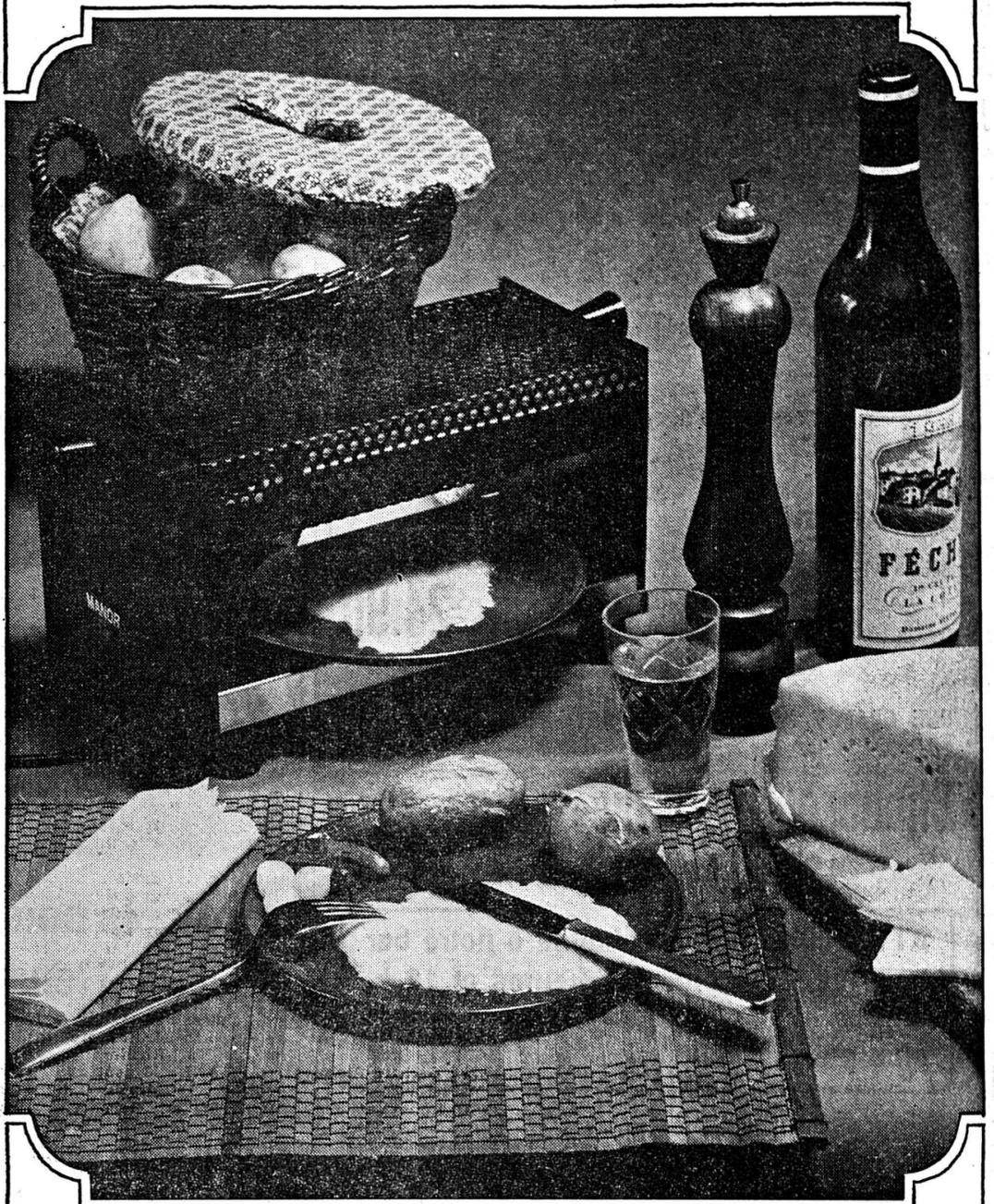
Délai de souscription
du 2 au 8 octobre 1969, à midi

Les banques tiennent à disposition des prospectus ainsi que des bulletins de souscription.

Société de Banque Suisse	Crédit Suisse	Union de Banques Suisses
Banque Leu S.A.	Banque Populaire Suisse	Groupement des Banquiers Privés Genevois
A. Sarasin & Cie	Société Privée de Banque et de Gérance	Groupement des Banquiers Privés Zurichois

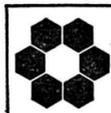
P 03-569

Raclette time



Jamais la raclette ne fut si simple à préparer.
Vous posez le fromage sur l'assiette chaude, placez le tout dans le grill MANOR et patientez deux minutes.
Une délicieuse raclette est là, prête à être dégustée.
Et puis vous pourrez digérer tranquillement.
Le nettoyage est presque inexistant.
Accessoire de la ménagère moderne le raclette grill Manor est un article de qualité vendu en exclusivité.

59.-



PORTE NEUVE

Annonces diverses

CARROSSERIE de Platta S.A. Sion

Tél. (027) 2 20 75
appartement : 2 21 50

Exécution prompte et soignée.
Travaux garantis 6 mois.
Prix modérés.

VAL D'ANNIVIERS

A vendre

appartements de vacances

Ecrire à
AGENCE INDEX, 3961 VISSOIE
OFA 60.190.005

A VENDRE à Châteauneuf-Sion
maison familiale

6 pièces, garage, terrain. Prix intéressant.
S'adresser gérance d'immeubles «La Sédunoise» - Grand-Pont 18 - Sion.
Tél. (027) 2 16 37.

Une ère nouvelle dans l'automobile...



NSU Ro 80

Livrable tout de suite.

Garage des 2 Collines

A. FRASS - SION
Tél. (027) 2 14 91

Nouvelliste : le support publicitaire indispensable à CHACUN

LOTÉRIE ROMANDE

plus que 2 jours!

à Chavornay



Vendredi 3 octobre 1969
 — Martigny, église Saint-Michel, 20 h. 30.
 — Musique de chambre avec le Quintette à vent de la ville de Bâle.

Samedi 4 octobre 1969
 — Loèche-Ville: « Valais artistique »
 — Direction Pierre Chatton.
 — « Vignes et Jardins », airs, chansons à boire et cantates.
 — Solistes: V. Girod, O. Lager, J.-P. Haering et Mlle Décoterd.

Dimanche 5 octobre 1969
 — Ringacker - (Loèche): « Valais artistique »
 — Direction Pierre Chatton.
 — Concert spirituel: « De la vie à la vie éternelle par la communion ».
 — Solistes: V. Girod, O. Lager, J. Mamin.
 — Avec le chœur mixte de Saint-Léonard et le chœur de dames de Sion.

Mercredi 8 octobre 1969
 — Martigny: église Saint-Michel.
 — Concert symphonique avec la participation de l'Orchestre de Radio-Lausanne et des chœurs de Martigny.
 — Programme: Mendelssohn et Daetwyler.
 — Direction: Jean Daetwyler.
 — Création: « Symphonie dialoguée ».
 — Soliste: Eva Rehjuss, cantatrice.

Festival de musique de Montreux
 — Vendredi 3 octobre en l'église Saint-Martin de Vevey: « Messe en si mineur » de J.-S. Bach. Exécuteurs: Orchestre de chambre de Lausanne, le chœur du festival, tous deux placés sous la baguette d'André Charlet.
 — Dimanche 5 octobre, salle du Pavillon, clôture du Festival 1969. Avec l'Orchestre national d'Espagne placé sous la conduite de Raphaël Frühbeck de Burgos et avec en soliste Philippe Entremont, piano, dans le « Concerto No 2 pour piano » de Rachmaninov.

Jeudi musical

FESTIVALS



Chanson populaire française
 C'est de « Florilège » que je tire ces quelques disques de la chanson française, disques accompagnés d'albums richement illustrés. Ces 33 tours, 30 cm, vous feront revivre les plus belles heures de la chanson française. Voyez plutôt!

1. « Riquita », par Georgette Plana, stéréo universelle, CLVLX 223.
2. « Music-hall des années 30 », avec Arletty, Pauline Carton, Koval, Pola Negri, Claude Dauphin, etc. LVLX 238.
3. Milbéo chante, avec Th. Botrel « La Paimpolaise », « La bombarde », « Dors mon gars », etc., stéréo universelle CLVLX 239.
4. Fréhel: « Comme un moineau », « Appel », « Chanson tendre », « La même caoutchouc », « Les aveugles », etc., LVLX 243.
5. Caf' conc' Charlots: « La rodeuse de barrière », « Le mistingo », « La route de Pennzac », « Le sheik », etc., stéréo universelle CLVLX 266.
6. Yvette Guilbert: « Les deux notaires », « La mère Bontemps », « Amen », « Naissance du Chat-Noir », etc., LVLX 267.
7. Autour de la Commune, Marc Ogeret chante: « Le chant des ouvriers », « Le temps des cerises », « La canaille », « L'Internationale », etc., stéréo universelle CLVLX 270.
8. Chansons « contre » (pour contestataires!), avec Marc Ogeret: « L'expulsion », « Plus de patrons », « Le déserteur », « Faut plus de gouvernement! », etc., stéréo universelle CLVLX 292.
9. On a chanté les maisons closes, avec Michelle Laurent: « La lanterne », « Au 73 », « La terreur de Grenelle », « Lettre d'une patriote », etc., stéréo universelle CLVLX 340.
10. On a chanté les voyous, avec Jacques Marchais: « Bifton aux potes », « Ma tête », « La valse des monte-en-l'air », « Chanson des pégres », etc., stéréo universelle CLVLX 329.
11. « On a applaudi ça », les extravagances de la chanson, avec J. Valois, Jack Lantier, Raymond Baillet et Michelle Laurent, stéréo universelle, CLVLX 304. N. L.

Ce dernier mois d'août apporta au Vie Festival Tibor Varga un succès retentissant. Mais, quoique honorés par cette éblouissante réussite séduisante et valaisanne, nous n'avons pas à nous griser d'orgueil au point d'oublier que l'été 1969 a connu d'innombrables autres festivals à travers l'Europe, des festivals qui, rehaussés par la présence des plus grands interprètes de la musique, méritent amplement qu'on y prête un instant d'attention.

Evidemment, tout festival bénéficie d'une réputation plus ou moins grande. Cette réputation est le plus souvent en relation directe avec la fréquentation populaire plus qu'avec le succès musical en lui-même. Aussi je ne me hasarderai pas à coter ces différents festivals et, volontairement, je vous les présente dans l'ordre alphabétique des villes organisatrices:

AIX-EN-PROVENCE: du 11 au 31 juillet, XXIIe Festival international de musique, avec, notamment, la participation du célèbre chef Herbert von Karajan, chef d'orchestre attitré aux enregistrements de la DGG.

ATHENES: de juillet à septembre, festival qui affiche Martha Argerich, Christian Ferras, Claudio Abbado et le Festival Strings Lucerne, un ensemble de 16 musiciens dirigés par Rudolf Baumgartner.

BARCELONE: du 26 septembre au 1er novembre, avec Karl Böhm, Irmgard Seefried et Wolfgang Schneiderhan, violoniste dont le dernier enregistrement est le « Concerto pour violon », ainsi que le grand orchestre de Hans Werner Henze sous la direction du compositeur.

BATH: du 14 au 29 juin, « Concerts-théâtre-exhibitions ».

BAYREUTH: du 25 juillet au 28 août, « Richard Wagner-Festspiele ». A la splendide affiche: Helga Dernesch, Gwyneth Jones, Birgit Nilsson, Theo Adam, Franz Crass, Gert Feldhoff, Josef Greindl, James King, Gerd Nienstädt, Thomas Stewart, Gerhard Stolze, Karl Böhm, Lorin Maazel, etc.

BERGAMO / BRESCIA: mai et juin, Festival Arturo Benedetti-Michelangeli, avec Dino Ciani et Wilhelm Kempf.

BERGEN: 21 mai - 4 juin, Internationales Festspiel, violoniste, hôte apprécié, cette année, des festivals de Bergen, Paris et Lucerne.

BERLIN: 21 septembre au 9 octobre,

Semaines musicales: Herbert von Karajan, Ch. von Dohnanyi, Dietrich Fischer-Diskau, etc.

BESANCON: du 2 au 14 septembre, XXIIe Festival international de musique.

BORDEAUX: 30 mai au 15 juin, XXe festival.

BREGENZ: 22 juillet au 22 août, « Bregenzer Festspiele ».

DUBROVNIK: 10 juillet au 25 août, « XXe Dubrovnik Festival ».

EDIMBOURG: 24 août au 13 septembre, « International Festival », M. Argerich, Hermann Prey, Claudio Abbado, Lorin Maazel, etc.

FLANDRES: 15 août au 19 septembre, « Festival de Flandres », avec Ingeborg Hallstein, Julia Hamari, Erik Verba et Karl Böhm.

FLORENCE: 2 mai au 28 juin, « Maglio Musicale Fiorentino »: W. Kempf, I. Seefried, S. Richter, La Salle Quartet, E. Verba et autres David Oistrak, Dietrich Fischer-Diskau et Franz Crass.

GLYNDEBOURNE: 22 mai au 3 août, « Festival Opera » avec Josephine Veasey.

GRANADA: 24 juin au 5 juillet, « Internationales Musikfestival » (Wilhelm Kempf).

HAMBOURG: 20 au 27 juin, « 43e fête mondiale de la Société internationale pour musique nouvelle ». A l'affiche: Tatiana Troyanos, Heinz Holliger et Hans Sotin.

HANOVRÉ: 20 mai au 21 septembre, « Musik und Theater in Herrenhausen ».

HELSINKI: du 15 au 29 mai, avec W. Kempf et Martti Talvela.

HOLLANDE: festival, du 15 juin au 9 juillet, au programme: J. Demus, Ch. Eschenbach, Igor Oistrak, Herbert von Karajan, Ferdinand Leitner, Lorin Maazel, David Oistrak et K. Stockhausen.

LISBONNE: 16 mai au 7 juin, Festival Gulbenkian (M. Argerich, C. Alda, A. Reynolds, M. Rostropovitch, Claudio Abbado, Karl Richter).

LUCERNE: 13 août au 7 septembre, Semaines musicales internationales: Maria Stader, Geza Anda, English Chamber Orchestra, Festival Strings Lucerne, P. Fournier, H. Holliger, E. Haefliger, E. Jochum, Herbert von Karajan, etc.

MENTON: du 5 au 28 août, P. Fournier, S. Richter, T. Vasary, Dietrich Fischer-Diskau, etc.

MONTREUX: du 29 août au 5 octobre, cf. programme que nous publions régulièrement.

MUNICH: du 12 juillet au 13 août, avec les meilleurs solistes de notre temps: Festival de l'Opéra.

PERUGIA: du 24 septembre au 2 octobre, XXIVe Festival Sagra Musicale Umbra.

PRAGUE: 12 mai au 4 juin, « Printemps de Prague » (Christian Ferras, Herbert von Karajan, David Oistrak).

SALZBOURG: 26 juin au 30 août, festival avec toutes les grandes vedettes des scènes internationales.

SPOLETE: 19 juin au 13 juillet, Festival dei due Mondi: Ch. Eschenbach, Rob. Szidon.

STRESA: 25 août au 25 septembre, avec G. Janowitz, P. Fournier et Claudio Abbado.

TOURS: 26 juin au 6 juillet, Vies Fêtes musicales en Touraine, avec S. Richter.

VIENNE: 24 mai au 22 juin, Festival viennois avec, à l'instar de Salzbourg, Munich, etc., les principaux noms de la musique.

ZURICH: 31 mai au 6 juillet, les Semaines internationales de juin (Ch. Ludwig, H. W. Henze et Ferdinand Leitner).

Evidemment, dans cette longue énumération, nous n'avons pas réussi à nommer tous les festivals européens de l'été 1969. Il aurait encore fallu mentionner Copenhague, Lyon, Passau, Prades, Santander, Schwetzingen, Stockholm, Varsovie, Wurzburg et, évidemment Sion qui, dans ce catalogue, occupe une place de première importance.

Toutefois, on comprendra aisément que l'on se soit limité au strict minimum en ne citant que les interprètes pour oublier volontairement les programmes.

Jose espérer que cette intéressante liste vous montrera, une fois de plus, que la bonne musique sera toujours accueillie avec chaleur dans tous les pays du monde. Il y a de quoi applaudir au désintéressement des organisateurs de ces manifestations musicales quand on songe que la plupart de ces festivals sont déficitaires!

N. Lager.

Martigny - Saison JM

Dans notre dernier « Jeudi musical » nous vous présentions le programme de la saison JM de Saint-Maurice, saison ouverte, vendredi dernier, par le récital d'orgue du chanoine Georges Athanasiadis, récital éblouissant qui avait rempli la basilique d'Agaune dans ses moindres recoins. Aujourd'hui, nous vous invitons à prendre connaissance des différents concerts qui seront organisés à Martigny dans le cadre de l'activité réjouissante déployée par les Jeunesses musicales de la cité d'Octodure. Par la même occasion, nous voudrions lancer un appel à tous les mélomanes de Martigny et des environs afin qu'ils participent à tous ces concerts, témoignant, par là de leur attachement aux JM et leur intérêt au développement de la cause musicale en notre ville. Certes, nous savons que diverses activités sollicitent de plus en plus le monde d'aujourd'hui, que la télévision et la radio présentent bien souvent à domicile des spectacles des plus intéressants, mais nous savons aussi qu'un concert vécu dans son intimité et dépouillé d'attraits extérieurs peut apporter à l'auditeur richesse et culture, paix et recueillement. Il faut donc savoir en profiter.

PROGRAMME 1969-1970
Vendredi 3 octobre 1969
 Le Quintette à vent de la ville de Bâle animera cette première soirée de la saison. Placé sous les auspices du 10e Comptoir de Martigny et du canton de Bâle-Ville, invité de ce même comptoir, ce concert intéressera vivement les mélomanes qui se rendront en l'église Saint-Michel du Bourg.

Mercredi 8 octobre 1969
 Le concert de ce mercredi, dans le cadre du comptoir fera, nous le souhaitons, date dans l'histoire musicale de la ville de Martigny. En plus d'un programme symphonique donné par l'Orchestre de la radio placé sous la direction de Jean Daetwyler, cette soirée musicale verra la création d'une œuvre de Jean Daetwyler composée pour le 10e anniversaire de la Foire valaisanne. La « Symphonie dialoguée » du compositeur sionnois unira l'Orchestre de la radio et les chœurs de Martigny dans une œuvre originale qui veut être l'évocation de l'opposition de

l'homme au monde d'aujourd'hui, de l'être humain à l'univers mécanique, technique et précis de notre civilisation industrialisée.

Vendredi 17 octobre 1969
 Le Concours d'exécution musicale de Genève se déroule en ce moment. Bien-tôt ses résultats seront connus, et, suivant ces derniers, Martigny accueillera en la salle de l'Hôtel-de-Ville le lauréat, à savoir un pianiste ou un flûtiste avec un accompagnement de piano.

Mardi 4 novembre 1969
 Les JM de Martigny présenteront en ce début novembre en l'église Saint-Michel du Bourg, l'Orchestre à cordes de Sofia. Récemment constitué, cet orchestre s'est déjà produit avec beaucoup de succès en Bulgarie et en Hongrie. Vingt et un musiciens de 16 à 19 ans, placés sous la direction d'Emile Janev, lauréat du deuxième Festival national bulgare en 1964, témoigneront de la riche activité musicale des jeunes artistes de l'Est, activité que nous ne pouvons qu'envier.

Mardi 25 novembre 1969
 Jacques Chapuis, pianiste, professeur, directeur de l'Ecole jurassienne, du Conservatoire de musique de Delémont et président des Jeunesses musicales de Suisse, donnera en la salle de l'Hôtel-de-Ville, un concert commenté sur les « Tableaux d'une exposition » de Mousorgsky. Voilà un intéressant entretien musical qui saura former l'auditeur et l'amener à mieux comprendre une œuvre, comme à en retirer de multiples enseignements.

Mardi 27 novembre 1969
 C'est le Trio Molnar qui animera, en la salle de l'Hôtel-de-Ville, ce sixième concert des JM. Jiri Trnka, violon, Josef Molnar, cor, et Michel Perret, piano, interpréteront des œuvres pour violon seul, pour cor seul et quelques trios, dont celui de Brahms.

Vendredi 13 février 1970
 Le premier concert de l'année 1970 accueillera en la salle du collège Sainte-Marie le célèbre orchestre de jazz « The Ragtime Band » avec, en soliste, le clarinettiste noir américain Albert Nicholas. Formé de sept musiciens, cet ensemble de qualité propose un concert avec causerie sur les origines de la musique de jazz et l'organisation

d'un orchestre de style New-Orleans. De nombreux auditeurs, jeunes et moins jeunes seront présents; en aucun cas ils ne voudront manquer ce rendez-vous exceptionnel que leur fixent cet ensemble de valeur et l'extraordinaire musicien de la Nouvelle-Orléans qu'est Albert Nicholas.

Mardi 17 mars 1970
 Pour leur dernier concert, les JM laisseront à Louis Kiltbrand le soin de nous convier à un dernier entretien sur la musique. En la salle de l'Hôtel-de-Ville, ce pianiste chevronné, professeur des classes supérieures et de virtuosité du Conservatoire de Genève donnera un régal commenté, qui comme celui de Jacques Chapuis, aura le grand avantage de parfaire nos connaissances musicales et de nous ouvrir à d'autres découvertes.

Séances scolaires, collège Sainte-Marie
 Soucieux de la formation artistique des jeunes, les JM de Martigny ont mis sur pied trois séances scolaires, qui espérons-le, feront la joie des étudiantes du pensionnat Saint-Jeanne-Antide et des élèves du collège Sainte-Marie. Au cours de ces concerts ceu-ci pourront applaudir l'Orchestre de Sofia, et découvrir l'art de la danse à travers d'un « spectacle-conférence » présenté par Jean Deroc et quelques danseurs-étoiles du Théâtre municipal de Berne. Ainsi, ils feront allègrement « un pas » dans l'histoire de la danse, de l'Antiquité à nos jours.

Le mardi 7 avril 1970, nos étudiants vibreront grâce à un concert donné par un orchestre suisse: « Le Groupe des Dix » de la Radio romande que dirige Luc Hoffmann. Bien connu des auditeurs, cet ensemble auréolé de nombreux succès à l'étranger, interprétera un programme commenté au cours duquel il s'appliquera à conjuguer le jazz et la musique contemporaine.

Comme par le passé, les Jeunesses musicales de Martigny ont donc mis sur pied un programme des plus intéressants. Faut-il rappeler qu'elles osent compter sur la participation de tous les mélomanes de leur ville et qu'elles souhaitent des salles bien remplies, des salles qui feront honneur aux artistes qui s'arrêteront en nos murs.

GRAMMAIRE ET STYLE

DE LA PIERRE D'ANGLE AU BOUC EMISSAIRE

Un haut magistrat, défendant le maintien de nos exportations industrielles, s'en prend à ceux qui sont « par trop disposés... à faire un bouc émissaire de cette pierre d'angle de notre économie ». Si les clichés, métaphores usées, sont à éviter, à plus forte raison doit-on se garder de les juxtaposer en oubliant l'image originelle qui demeure en eux malgré le sens figuré de l'expression. Aucun sculpteur ne s'attaque à une pierre d'angle même pour en dégager la silhouette d'un bouc et encore moins celle d'un bouc émissaire qui doit s'animer, et de quelle manière! quand les formules imprécatrices de la religion hébraïque le chargent de tous les péchés d'Israël et que la violence de la malédiction l'expulse dans le désert. Voilà où nous a conduit le maintien de nos exportations industrielles!

L'auteur des lignes suivantes ne doit pas se préoccuper davantage de la cohésion des mots et des images. Il s'agit d'évoquer le passage des bataillons valaisans au col du Nufenen en 1915. Après avoir parlé de ces troupes « engagées en file indienne... sous vingt à trente centimètres de neige tombant à gros flocons », notre journaliste continue: « ...le brouillard est si dense et si compact qu'avec la balonnette on le couperait par tranches ». Ceux qui prétendent que le Valaisan est quelque peu Marseillais n'ont pas tort.

La suite du texte le montre bien: « Un vent glacial vous tapissait la figure noircie par le froid et le givre ». On voit mal comment le givre parviendrait à noircir une figure tapissée par un vent glacial!

Le pronom dont, malgré ses fonctions multiples, ne peut jamais être complément d'objet direct. Or, c'est le rôle malheureux que lui assigne un reporter, d'ailleurs remarquable, dans la phrase suivante: « La bourgeoisie, consciente de ce que Tibor Varga rapportait (!) à la ville, par sa seule présence, a décidé d'octroyer au célèbre violoniste, le titre de bourgeois d'honneur, titre dont seuls MM. Roger Bonvin, conseiller fédéral, et l'évêque de Sion,

peuvent se targuer (!) de posséder ». On n'apprend rien à personne en observant qu'on dit: « Le titre qu'il possède » et non: « Le titre dont il possède ».

De plus, les Valaisans savent que notre conseiller fédéral et notre évêque sont heureux ou fiers d'être bourgeois d'honneur de Sion mais qu'ils ne s'en targuent pas. S'ils s'en targuaient, c'est qu'ils s'en prévaudraient et pour en tirer avantage, avec une ostentation certaine. Disons à la décharge du reporter que sa période était longue, et qu'un rebondissement oratoire, « titre dont seuls » dans la manière de Bossuet, lui a donné, lors de la chute, un bien compréhensible vertige.

C'est ce trouble passager qui a dû faire dévier sa plume dans les expressions suivantes. On ne parle pas d'« une salle des congrès et de concert », mais d'« une salle des congrès et des concerts » ou d'« une salle de congrès et de concert ». La symétrie est de rigueur: ou celle des articles ou celle des prépositions!

Quant à l'actuelle salle du Grand Conseil, c'est la place de l'adjectif qui est en cause. L'adjectif marquant l'identité ou la catégorie se place après le nom: « la salle actuelle du Grand Conseil ».

On écrit plus loin: « Nous ne pouvons que soutenir un tel appel. Un appel est un cri qui est entendu, auquel on fait écho, mais qu'on ne soutient pas plus qu'un oiseau qui vole ».

À la fin de l'article, le lecteur rencontre une substantivation étonnante et abusive de deux adjectifs. Le génie de notre langue n'accueille pas volontiers ces nouveau-nés. Les voici: « Ce ne serait jamais que la seconde fois, à Sion, après La Matze (?), que le privé compenserait la défection de l'officiel ». Il y aurait encore, à propos de cette phrase, des remarques sur la place du complément « après La Matze », construit en prolepse équivoque, sur les deux conjonctifs que, trop rapprochés, de fonction d'ailleurs différente. L'ensemble de la phrase n'a pas ce mouvement à la fois aisé et nerveux qui anime d'ordinaire cet écrivain et caractérise son allure.

Jean Anzévui.

SOYEZ **BIEN MEUBLÉ** POUR **MIEUX VIVRE**

par le centre suisse *romand* - du meuble à crédit

VOUS NE VERSEREZ QUE LE
et vous recevrez vos meubles chez vous.
Le solde, tout compris, en 36 versements.

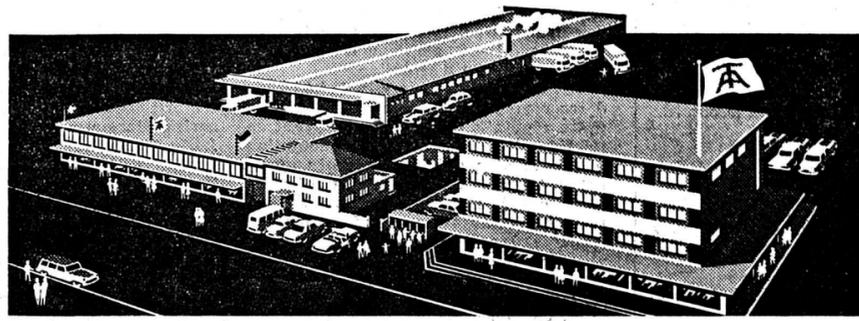


20 %

VOUS PAIEREZ APRÈS



PAR MOIS



SALLE A MANGER 6 pièces dès Fr. 554.— crédit Fr. 634.— / acpte Fr. 111.—	14.-
SALON TRANSFORMABLE 3 pièces dès Fr. 695.— crédit Fr. 796.— / acpte Fr. 139.—	18.-
PAROI-VAISSELIER bar-bibliothèque dès Fr. 765.— crédit Fr. 876.— / acpte Fr. 153.—	20.-
CHAMBRE A COUCHER mod. 7 pièces dès Fr. 885.— crédit Fr. 1013.— / acpte Fr. 177.—	23.-
STUDIO « CONFORT » 7 pièces dès Fr. 1256.— crédit Fr. 1437.— / acpte Fr. 252.—	32.-
SALON TV canapé-lit, 2 fauteuils « relax » dès Fr. 1585.— crédit Fr. 1814.— / acpte Fr. 317.—	41.-
CHAMBRE A COUCHER « palissandre » dès Fr. 1685.— crédit Fr. 1928.— / acpte Fr. 337.—	44.-
SALON STYLE « LOUIS XV » dès Fr. 1885.— crédit Fr. 2157.— / acpte Fr. 377.—	49.-
CHAMBRE A COUCHER « Regency » dès Fr. 1985.— crédit Fr. 2271.— / acpte Fr. 397.—	52.-
SALON ANGLAIS « superconfort » dès Fr. 1995.— crédit Fr. 2283.— / acpte Fr. 399.—	52.-
SALLE A MANGER « Renaissance » dès Fr. 2495.— crédit Fr. 2855.— / acpte Fr. 499.—	65.-
APPARTEMENT COMPLET 2 pièces dès Fr. 2661.— crédit Fr. 3045.— / acpte Fr. 533.—	69.-
APPARTEMENT COMPLET 3 pièces dès Fr. 2996.— crédit Fr. 3428.— / acpte Fr. 600.—	78.-
APPARTEMENT COMPLET 4 pièces dès Fr. 3669.— crédit Fr. 4198.— / acpte Fr. 734.—	96.-

NOS TRÈS LONGS CRÉDITS

sans formalités — sans réserve de propriété

NOS PRIX SERRÉS

font la joie des budgets les plus modestes

VOS ANCIENS MEUBLES

sont repris en paiement au meilleur prix
par notre filiale Polissa

NOS EXCLUSIVITÉS

feront la fierté de votre intérieur

RIEN A PAYER

en cas de maladie - accident - service militaire

NOTRE ASSURANCE CRÉDIT

vous protège en annulant le paiement
du solde de votre contrat (selon disp. ad hoc)
en cas d'invalidité totale ou décès de l'acheteur

7 ÉTAGES D'EXPOSITION

6000 M² A VISITER

22 VITRINES

Frais de voyage payés en cas d'achat

ET AVEC CHAQUE APPARTEMENT COMPLET :

NOTRE CADEAU

LA CUISINE GRATUITE

Si vous êtes empêchés de visiter nos expositions...
ADRESSEZ-NOUS AUJOURD'HUI ENCORE CE BON
Nos collections détaillées vous permettront de choisir chez vous.



BON POUR UNE DOCUMENTATION GRATUITE

Nom, prénom : _____

Rue, No : _____

Localité : _____ NS

Tinguely AMEUBLEMENTS SA
BULLE

PARKING — PETIT ZOO — TÉL. (029) 2 66 66 — SORTIE DE VILLE DIRECTION FRIBOURG



MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES IL Y A 36 ANS, BOVERNIER FLAMBAIT

MARTIGNY — Les faits sensationnels attirent la curiosité du public comme les anniversaires de grands événements enthousiasment les foules. Par contre, les catastrophes, les gros sinistres, incitent les populations à accomplir des œuvres généreuses, déclenchent chez elles des sentiments de sympathie envers les victimes.

Une preuve a été fournie voici 36 ans, Au matin du 3 octobre 1933, le village de Bovernier présentait un aspect lamentable, morne et silencieux. La veille, dans la soirée, un incendie d'une extrême violence éclatait et réduisait en cendres la partie est de l'agglomération, amalgame invraisemblable de granges et maisons d'habitations. Cinquante-huit constructions furent la proie des flammes laissant 25 ménages, soit 110 personnes, sans abri, à la veille de l'hiver.

Le feu s'était déclaré dans une grange appartenant à Alfred Rebord. Attisé par le vent, il se propagea bien vite aux bâtiments voisins. Il y eut de l'affolement car la plupart des habitants étaient descendus à Martigny-Bourg pour fêter la Saint-Michel. Clément sortit de chez lui en pantalon de chemise criant « au feu » et gesticulant. Lorsque les rares pompiers restés sur place eurent installé quelques lances, la pression d'eau baissa subitement. On fit appel aux Sembranchards qui descendirent avec leur pompe à bras, aux Bagnards, aux Martigneraises qui eux possédaient des motopompes. L'une d'elle fonctionna quelques minutes puis s'ensabla, grippant son axe. Des poules, des cochons, des vaches, des chèvres, restèrent dans les flammes, de même qu'un enfant — Bernard Sarrasin — âgé de 3 ans, que son père Marcel tenta vainement de sortir du brasier. Cet épouvantable sinistre fit encore une autre victime: Robert Cretton (le manchot), voulut



L'église du village qui n'a pas été touchée, semble avoir été un rempart contre le feu, protégeant l'ouest de l'agglomération.

sauver des flammes un petit char qu'on lui avait prêté. Il fut si grièvement brûlé qu'il décéda quelques jours plus tard.

Une grande partie des Boverniers était donc démunie de tout. Aussi leur situation suscita-t-elle un grand élan

de générosité, un mouvement de solidarité confraternelle parmi les Suisses de tous les cantons. Les dons en nature et en espèces affluèrent; on recevait des messages de sympathie; les autorités s'associèrent aux œuvres philanthropiques pour secourir les malheureuses victimes.

Tant de bonne volonté et de bienveillance ranimèrent le courage de cette population abattue par le fléau, popu-



Au matin du 3 octobre, Bovernier avait l'aspect d'un village bombardé.

DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE Une assemblée du GSM vivante et... mouvementée

MONTHEY — Quarante-cinq sociétés, c'est l'effectif du Groupement des sociétés montheyenne. De cet effectif il y en eut 37 qui se firent représenter à l'assemblée du GSM, lundi 30 septembre. L'assemblée présidée avec bonhomie par M. Jean-Claude Andenmatten, a tout d'abord entendu l'inévitable protocole de la dernière réunion, utile à certaines mémoires défaillantes. Dans son rapport, M. J.-Cl. Andenmatten souligne que 32 lotos furent organisés durant la saison 1968-1969 et que le Noël des enfants mis sur pied par le GSM a exigé 1400 cornets.

Quant à la situation financière, elle est bonne. Jusque là, il n'y a pas eu d'escarmouche, mais dès l'instant où ont été abordées les élections statutaires, l'occasion fut saisie par un membre pour rappeler les dispositions des statuts. Finalement, cet objet fut reporté sur la fin de l'assemblée afin de permettre la réflexion à certains.

Qui aura son loto ?

L'élaboration du calendrier des soirées et lotos, mis au point par le comité du GSM, est une occasion de contestation

pour plusieurs représentants de sociétés. Il s'avère, lors de la discussion à laquelle prit part M. Piotta, conseiller communal, que l'exécutif local n'a pas encore pu prendre de décision quant au nombre des lotos qui seront accordés à l'avenir. Il apparaît donc que seul le conseil communal attribuera les lotos aux sociétés, mais que le calendrier de ceux-ci sera du ressort du GSM.

On rappelle dans l'assemblée que le rôle du GSM est de défendre les intérêts communs des sociétés affiliées.

Le comité du GSM n'a pas pu obtenir de l'autorité communale quelques renseignements que ce soit sur la classification des sociétés ayant droit à un loto chaque année, tous les deux ou trois ans. Cette classification apparaît comme arbitraire, d'autant plus que certaines sociétés apportent beaucoup à la cité, d'autres moins. Les budgets de certaines sociétés sont enflés, contrairement à d'autres.

Il est non moins certain que l'administration communale doit accomplir le rôle de gendarme dans ce domaine et limiter les lotos, remarque M. Piotta. Par contre un délégué rappelle que le plaisir de jouer au loto permet à notre économie locale de traiter avec les sociétés de l'endroit; si un certain nombre de lotos sont supprimés à Monthey, la population de l'endroit ira jouer aux alentours. Est-ce là alors soutenir nos sociétés locales ?

Le conseil communal sera appelé à prendre une décision dans une de ses prochaines séances, n'ayant pu le faire encore à la suite de divergences sur la façon de régler ce problème.

Vers un secrétaire permanent ?

L'idée avait déjà été émise, mais elle est reprise par un membre qui rappelle certaines avances de la commune en ce qui concerne le secrétariat: afin de mieux coordonner les informations et les désirs des sociétés locales, un fonctionnaire communal serait le secrétaire du comité du GSM, étant bien entendu qu'il aurait voix consultative au comité; son activité se bornerait à liquider les affaires courantes.

Noël et Carnaval

Plusieurs membres s'intéressent différemment à l'organisation du Noël des enfants. Depuis plusieurs années, ce problème est régulièrement soulevé à chaque assemblée. Finalement, il est maintenu dans sa forme actuelle, la majorité estimant qu'il est nécessaire au plaisir des enfants quand bien même nos enfants ne sont pas privés de manifestations semblables durant la période de Noël.

Un membre s'étonne que pour la construction des chars de Carnaval, on se trouve toujours en face des mêmes personnes, dans chaque société. Il y a lieu non seulement de s'en étonner mais de réagir.

C'est l'occasion pour un membre de la nouvelle « association de Carnaval », de donner quelques explications utiles afin que les sociétés soient à même de mieux juger et de faire un effort dans le sens d'une plus forte participation à la construction des chars de Carnaval.

Il est à remarquer que cette assemblée a été très vivante, que parfois elle fut mouvementée, mais que les discussions se sont toujours déroulées avec « fair play ».

Le nouveau comité

Après bien des échanges de vues durant l'assemblée, le président Andenmatten put enfin constituer le comité pour une prochaine période de deux ans en tenant compte des dispositions statutaires:

Président: J.-Ch. Vésin (SFG), ancien; Membres: Mlle A.-L. Ostrini (éclairieuse), nouveau; Willy Schutz (Alpenrösti), nouveau; René Franc (FOMH), nouveau.

Quant au 5e membre il sera désigné par le groupe de Monthey du CAS. Ce sont MM. William Bressoud et J.-Cl. Colombara qui auront à se pencher sur les comptes pour leur vérification.

BLOC-NOTES SUR LA REGION

EN FAVEUR DE TDH. — Dimanche dernier, sur les différents terrains de boules ferrées de la localité, 54 doublettes se sont rencontrées en un championnat organisé par le club de l'Etoile. Il y avait des équipes de Lausanne, Aoste, Ivrea, Genève. Le but de ce championnat était d'apporter une aide au mouvement en faveur de l'enfance malheureuse « Terre des Hommes ». Ce fut une réussite.

FOLKLORE ET MUSIQUE A AIGLE. — Samedi et dimanche 4-5 octobre, la place des Glariers sera le lieu de rendez-vous de tous les amis et des paroissiens catholiques d'Aigle, qui ont mis sur pied leur vente annuelle. Le samedi, le célèbre ensemble séduisant « La Guinguette », sous la direction de René Stutzmann se produira à la cantine des Glariers tandis que le dimanche, ce seront « La Villanelle » (un groupe folklorique fribourgeois) et l'ensemble folklorique russe d'Alexis Botkine qui se produiront.

CONCENTRATION DANS L'INDUSTRIE DU BATIMENT. — Nous apprenons que l'entreprise de génie civil Jean Décaillet, à Collombey, au terme duquel les actifs et passifs ainsi que l'activité totale de l'entreprise Jean Galletti, dont le siège est à Collombey avec succursale à Aigle et Monthey, sont repris dans leur totalité, par Jean Décaillet et Cie. Ainsi Jean Décaillet aura une succursale à Monthey, Collombey et Aigle. Cette opération marquera le départ d'une activité plus intense dans le bâtiment pour l'entreprise Décaillet, alors que jusqu'à maintenant sa principale activité était dans le génie civil.

Quelques jours après l'incendie, les militaires de Bovernier devaient se présenter à l'inspection d'armes et d'habillement qui avait lieu à Martigny. Le président de la commune, M. P.-J. Bourgeois, avait écrit à l'inspecteur les lignes suivantes: « Nous vous prions de bien vouloir tenir compte de l'incendie terrible de la nuit du 2 au 3 octobre, car la plupart de nos soldats se présenteront à l'inspection sans arme, sans habits et sans accessoires. Tout ce qu'ils possèdent est resté dans les flammes, y compris leurs effets militaires. Pitié pour leur pénible situation. »

l'ation qui avait pu être logée chez des parents, des amis, dans le rayon même de l'agglomération et des Valettes.

En consultant le dossier « incendie » mis obligeamment à notre disposition par les archives communales, nous avons également pu constater qu'à cette époque aussi, des gens peu scrupuleux essayaient d'exploiter la situation: on recevait moult offres pour prendre des vaches en hivernage, contre paiement évidemment; les propositions pour reconstruire émanant de maîtres d'état ou de maisons spécialisées de Suisse romande ou même de Suisse alémanique affluaient; on offrait à louer des domaines agricoles aux sinistrés; des gens cherchant à obtenir la nationalité suisse et dont la naturalisation avait été refusée partout ailleurs, demandaient les conditions que leur ferait la commune qui avait besoin d'argent.

Le 31 octobre, une équipe de 26 étudiants suisses arriva dans la localité pour débayer les ruines et niveler les décombres (à cette époque, on ne connaissait pas encore les troupes de protection antiaérienne); ces quelques jeunes gens secondés par 25 sinistrés, firent de la bonne besogne, mettant de l'ordre dans un triste chaos. Trois cents mètres de rails Decauville furent placés sur la route cantonale pour emporter les débris vers les Iles. Des centaines de wagonnets de matériaux calcinés et de débris de toutes sortes furent évacués chaque jour. Cette opération de nettoyage se poursuivit jusqu'au 16 décembre.

Aujourd'hui, la partie incendiée du village est reconstruite avec ordre et symétrie. Grâce à l'intervention énergique du Service des améliorations foncières, les constructions furent édifiées d'après un plan bien ordonné et on constata avec plaisir que maintenant des rues bien aménagées donnent libre accès à l'air et à la lumière, tandis que les fumassières ont été reléguées dans des endroits où leur odeur n'incommodent plus les habitants. Par les dispositions prises aussi, les habitations sont plus confortables, plus saines, plus hygiéniques; elles donnent également plus de garantie de sécurité contre de nouveaux incendies.

« A toute chose malheur est bon, nous disait hier une vieille Vouibe, témoin du désastre: de village sale et puant, Bovernier est devenu une localité où nos amis, nos voisins, aiment à s'arrêter pour bavarder avec les gens du cru et boire un verre de goron. »

Em. B.

Une automobile coupée en deux La conductrice tuée sur le coup

MONTHEY. — Un accident mortel s'est produit mercredi sur la route Aigle-Lausanne, près d'Yvorne. Mme Marie Luisier, 54 ans, infirmière, a repris brusquement sa droite en dépassant un train routier, touché la roue avant du camion et dérapé sur la gauche. Au même instant arrivait en sens inverse une voiture conduite par un agriculteur de Rennaz. Le véhicule valaisan fut sectionné en deux parties et Mme Luisier, éjectée, fut tuée sur le coup. Les quatre occupants de l'autre voiture ont été blessés, dont trois légèrement.

Mme Luisier était l'épouse de l'ancien caporal de gendarmerie qui fonctionnait comme chef de poste à Monthey.

Elle avait été garde de nuit pendant de très nombreuses années à l'hôpital de Monthey et y avait été unanimement appréciée.

Devenue veuve, elle continua à exercer sa profession d'infirmière en se dévouant sans compter pour ses patients qu'elle allait voir à domicile.

Elle laisse le souvenir d'une créature généreuse, pleine de compréhension et extrêmement dévouée.

A sa famille dans la peine, notre journal présente l'expression de sa plus vive sympathie.

Une voiture contre un bus 5 BLESSES

Ce matin à 7 heures un accident avec blessés s'est produit au carrefour Collombey-le-Grand sur Illarsaz et les Raffineries.

M. Jean-Daniel Bellon, né en 1943, manoeuvre à Monthey, au volant de la voiture VS 7825, circulant des Raffineries en direction de Muraz, n'a pas cédé le passage au bus VS 38332 qui roulait de Collombey-le-Grand en direction d'Illarsaz. Cette dernière machine était pilotée par M. Louis Millery, né en 1941, maçon aux Neyres-sur-Collombey pour l'entreprise Rey-Mermet & Perrin à Monthey.

Les passagers du bus, soit MM. Vito Mirabillé, né en 1947, domicilié à Monthey, et Olea Alcaide Francesco, né en 1942, domicilié à Saint-Maurice, souffrent de multiples fractures de jambes, fractures ouvertes, ainsi que les nommés Menel Soler José, né en 1943, Ruiz Sollens Salvatore, né en 1944, et Ginestar Romane Giuseppe, né en 1943, domiciliés à Monthey, et qui souffrent de contusions diverses. Ils ont tous été hospitalisés à Monthey.

Les deux conducteurs ne sont que légèrement touchés et ont pu regagner leur domicile.

Les deux véhicules sont entièrement démolis.

Le contrôle médical périodique est à la base de tout progrès en cancérologie pratique

Ligue valaisanne contre le cancer

Gulf signifie Extra-Service



Nous voulons votre confort et votre sécurité.

C'est pourquoi, vous quitterez votre station Gulf avec des glaces propres et après que le service-man vous ait offert de jeter un coup d'œil sous le capot de votre voiture.

Cela fait partie de notre «Extra-Service».

Cet «Extra-Service» vous est offert dans toutes les stations Gulf arborant ce nouvel emblème. C'est dire que le personnel de ces stations fait le plein à votre véhicule et qu'en plus se préoccupe également de votre confort et de votre sécurité.

«L'Extra-Service» Gulf commence déjà par un bonjour cordial et ne s'arrête pas au lavage des glaces. Sans que vous l'exigiez, le service-man vous proposera de contrôler

- le niveau d'huile,
- l'eau du radiateur,
- la batterie,

et sur simple demande la pression des pneus.

S'il devait quand même vous arriver de ne pas être servi comme vous êtes en droit de l'attendre, alors n'hésitez pas à le faire savoir au préposé au service, qui sait pertinemment que les automobilistes ne s'arrêtent pas sans raison à sa colonne d'essence, mais bien parce qu'ils peuvent compter sur un service exemplaire.

Mettez donc tranquillement nos service-men à l'épreuve la prochaine fois que vous verrez notre nouvel emblème. Vous comprendrez alors pourquoi nous affirmons avec tant d'automobilistes: Gulf signifie «Extra-Service».





MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Vers le 10e Comptoir de Martigny

PRESENCE AMERICAINE ET SOVIETIQUE



Le président du Comptoir, M. Jean Actis, avait tenu à accompagner les journalistes dans leur visite du pavillon de l'UIT. Le voici, entouré de quelques collaborateurs, écoutant les explications de M. René Fontaine.

MARTIGNY. — Le Comptoir de Martigny, dixième du nom, vit actuellement des heures fébriles. Décorateurs, maîtres d'état, architecte responsable de toute la mise en place s'affairent. Les grandes halles résonnent sous les coups de marteau; chignoles et scies électriques ronronnent; des transporteurs débarquent la marchandise qui sera exposée; les allées sont jonchées de débris de bois, de papier. Et lorsque vous les parcourez, faites attention à ne pas renverser un bidon de peinture ou de recevoir une lam-bourde égarée sur la tête.

La presse a parcouru hier cette ruche bourdonnante et s'est arrêtée plus spécialement au pavillon d'honneur où elle fut aimablement reçue par M. René Fontaine, chef de l'information de l'UIT.

Le pavillon de l'Union internationale des télécommunications s'est présenté hier à nous en voie de finition. Evidemment de nombreux détails sont encore à régler, mais déjà un certain nombre d'appareils sont en fonctionnement ou en cours d'essai.

C'est toutefois la première fois dans l'histoire du monde moderne que les visiteurs pourront y admirer, côte à côte, deux satellites: l'un en provenance de l'URSS (Molnya), l'autre obligeamment prêté pour la circonstance par les USA (Telstar).

Rappelons également que la Radio-diffusion romande a installé ses appareils dont nous avons parlé dans un précédent article et que le programme enregistré peut être entendu.

Quant à UNIVAC, il a commencé ses essais de transmission de données et la CIR, qui a placé son antenne sur le toit du collège proche, a fait



Pendant que les journalistes s'émerveillaient autour des satellites et divers appareils présentés dans le pavillon d'honneur, l'équipe du NF était à la tâche pour monter notre journal, œuvre de notre graphiste Edgar Reymond. Une échelle, des jambes, un slogan.

Exposition posthume de peinture

MARTIGNY. — Le 14 juillet 1967, le peintre Charles Wutrich, âgé de 92 ans, décédait, laissant les siens dans l'affliction. Quelques jours de maladie avaient eu raison de sa robuste constitution.

Petit, alerte, l'œil vif, chacun connaissait à Martigny ce nonagénaire à la barbe et à la moustache blanches. On se souvient encore des promenades quotidiennes qu'il entreprenait avec son

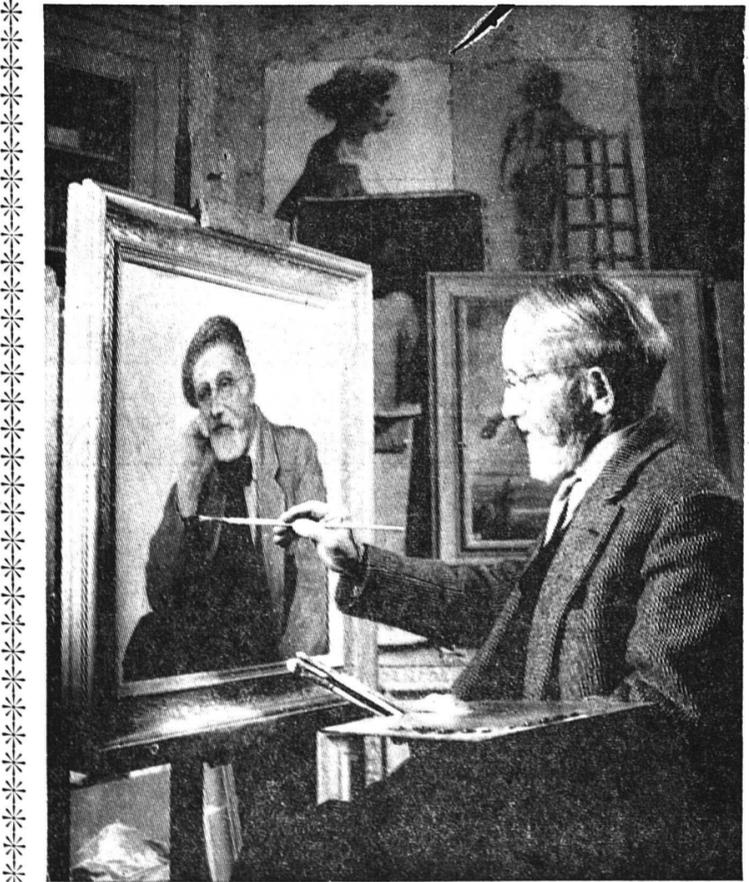
épouse. Etranger au canton, on l'avait ici d'emblée adopté lorsqu'il est venu s'établir en Octodure.

Peintre de grand talent, figuratif, paysagiste, portraitiste, Charles Wutrich a parcouru le Valais qu'il aimait d'un amour vrai. Transportant chevalet et pinceaux, il fixait sur la toile les multiples visages de notre Vieux-Pays; ses toiles, on les trouve non seulement

chez les particuliers, dans les musées de Suisse, mais encore dans les meilleures galeries du monde entier.

D'outre-tombe, Charles Wutrich saura une fois encore faire vibrer la corde sensible, nous envoyer son message, puisqu'on organise, à la salle Centrale de Monthey, une exposition posthume de ses œuvres. Elle s'ouvrira le 4 octobre prochain et se terminera le 19 octobre.

Une occasion pour les amateurs de belle peinture d'admirer le brillant coloriste qu'était Charles Wutrich. Notre photo le montre peignant un autoportrait, dans son atelier de Martigny.



Conformément à la décision du comité de l'OPEVAL, nous avisons nos fournisseurs de vendange que nous ouvrirons

VENDREDI 3 ET SAMEDI 4 OCTOBRE

nos pressoirs de MARTIGNY, RIDDES et SIERRE pour la réception des vendanges pressantes.

Alphonse CRSAT SA
P 36-5004

Dernière sortie des mycolocues

MARTIGNY. — La Société de mycologie de Martigny et environs rappelle à ses membres, amis et au public s'intéressant à la cueillette des champignons, que la dernière sortie 1969 aura lieu dimanche 5 octobre.

La région choisie: forêts et alpages des trois Dranses; transport et subsistance à la charge des participants. Dès 16 heures, contrôle et détermination des cueillettes au Relais des Dranses, à Sembrancher.

La promenade aura lieu par n'importe quel temps.

Le comité insiste sur la présentation impeccable des espèces cueillies afin de faciliter le travail de la commission de détermination.

Souhaitons d'ores et déjà à tous les participants une agréable journée. Rappelons que la séance de détermination de lundi 6 octobre est supprimée, la salle étant indisponible pendant le Comptoir.

10e Comptoir de Martigny • Foire-exposition du Valais
4-12 octobre
En collaboration avec les Jeunesses musicales de Martigny

CONCERTS

en l'église Saint-Michel à Martigny
VENDREDI 3 octobre, 20 h. 30: le Quintette à vent de la ville de Bâle exécutera des œuvres d'Anton Reicha, Moeschinger, Jacques Ibert, Haydn.
Entrée: 6 francs

MERCREDI 8 octobre, 20 h. 30: en première audition, la «Symphonie dialoguée» de JEAN DAETWYLER, interprétée par l'Orchestre de chambre de Lausanne et les chœurs de Martigny.
«Symphonie italienne» de Mendelssohn «Danses valaisannes» de Daetwyler

Entrée: 6 francs

RESERVATIONS:
Tél. (026) 2 10 18
d 14 h. à 18 h., jours ouvrables.
P 36-1030

fonctionner cette dernière; les signaux des satellites ont été reçus et nous avons pu voir des photographies montrant la couverture nuageuse de l'Europe.

Pour en arriver à ce stade, de nombreux problèmes ont dû trouver leur solution. Cela s'est fait grâce à l'obligeance de l'entreprise des PTT suisses.

Déjà, nous avons pu (fictivement) téléphoner dans huit grandes villes du monde et faire fonctionner le planisphère des stations terriennes utilisées dans le service des télécommunications.

En fin, la TV suisse, les PTT suis-

ses et iraniens, le Consortium international des télécommunications par satellite (Intersat), l'UIT, préparent une émission par satellite entre Martigny et Téhéran (Iran). Les relais à terre seront placés à Pleumeur-Bodou (France) en principe et, pour l'Iran, à la station terrienne de ce pays, station qui sera mise en service dans quelques jours. Ainsi, sous réserve d'incidents imprévus, le 12 octobre, jour de la fermeture du Comptoir, Martigny vivra quelques instants à l'heure de Téhéran où se tient la Foire asiatique et les téléspectateurs suisses pourront visiter quelques-uns des nombreux stands de cette très vaste exposition.

Bienvenue aux policiers suisses

MARTIGNY. — Martigny et le Valais ont l'honneur de recevoir durant ces deux jours le comité central de la Fédération suisse des fonctionnaires de police.

Cet organisme représente quelque 12 000 membres des polices de notre pays. Le Vorort — qui se trouve à Bâle — est placé sous la présidence de M. Charles Bula, assisté comme conseiller juridique de M. Meyer, substitut du procureur général de Bâle-Ville.

Nous souhaitons à tous les membres la plus cordiale des bienvenues en notre canton et espérons que les débats qui se dérouleront dès cet après-midi soient des plus fructueux.

Nous savons que les problèmes qui se posent à l'attention des responsables de la fédération sont nombreux et très ardu, car il ne doit pas être facile de diriger un corps de fonctionnaires où les devoirs sont nettement plus nombreux et plus impératifs que les droits.

Nos vœux les meilleurs à tous et que ce court séjour en Valais laisse à chacun le plus agréable des souvenirs.

NF



ANNONCES DIVERSES

CHALAIS

Cinquantième de la Société fédérale de gymnastique de Chalais

Vendredi 10 octobre

Soirée de variétés suivie du bal avec l'orchestre «LES WILLIAMS»

Samedi 11 octobre

Revue de Société de gymnastique suivie du bal avec l'orchestre «ESPERANZA»

Dimanche 12 octobre

Célébration du jubilé, banquet officiel, bal des vendanges avec l'orchestre «THE NEW BROTHERS»

Marche commémorative du cinquantième, 12 km.

Départs : samedi 11 octobre 1969 de 13 h. à 15 h. 30
dimanche 12 octobre, de 9 h. 30 à 12 h. 30.

Inscriptions au CCP 19-3089 en versant le montant de 10 francs pour les adultes et de 8 francs pour les enfants. Remise de médaille souvenir à l'arrivée de la marche.

Répartition des frais de chauffage, de ventilation et d'eau chaude.

ATA

Répartition des frais de chauffage

Messieurs les propriétaires,
Qu'il s'agisse d'un chauffage central simple, d'un chauffage à distance, d'un chauffage combiné avec l'eau chaude, n'importe, propriétaires d'immeubles ou d'appartements, adressez-vous à nous, en toute confiance. Notre expérience de 35 ans dans le domaine de la répartition des frais de chauffage et autres, nous la mettons volontiers à votre disposition ! Appelez-nous !

AG für Wärmemessung
8032 Zürich, Zollikerstrasse 27
Telefon 051 34 27 27

Naturalisation d'animaux
Montage de bois, ramures, cornes, etc.

Chr. Steinbach - 8003 Zurich
Malzstrasse 19 (Hofeingang)
Tél. (051) 33 46 47
fondée en 1852

Direction : M. Steinbach, propr.
Facilités de parking

Garantit une préparation de haute qualité des trophées de chasse de toutes provenances.
Spécialité : têtes d'animaux
Demandez prospectus




Arguments de poids

Audi 60 L - un «bestseller» sur le marché suisse.

Puissance: pointes de 140 km/h et cela avec seulement 74 CV SAE et de l'essence normale (consommation contrôlée 8,9 l).

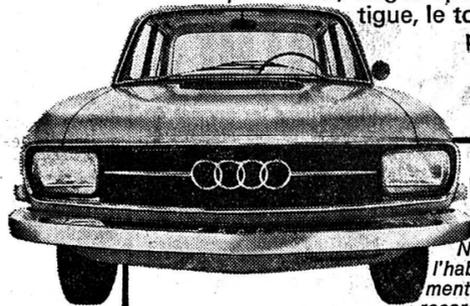
Sécurité: Carrosserie tout acier absorbant les chocs et vibrations (principe de la construction coquille), colonne de direction extrêmement courte, traction avant, à l'avant freins à disques extérieurs surdimensionnés.

Confort: Sièges-couchettes, tapis de sol, sièges spéciaux antifatigue, le tout de série - pas de tunnel

de cardan gênant à l'intérieur - coffre de 600 l. Ingénieux système de suspension.

Luxe: Dans l'Audi-L, le L signifie vraiment équipement de luxe, soutenant la comparaison avec celui de nombreuses limousines beaucoup plus chères.

Cette création Audi ne coûte que Fr. 9495.-, ou même, avec un peu moins de luxe, seulement Fr. 8990.-.



Audi 60 L
Auto Union 

Nouveautés sur les modèles 1970:
(livrables dès octobre 1969)
Nouvelle aération de l'habitacle (renouvellement de l'air en un temps record) - champ d'action plus grand des essuie-glaces (à fonctionnement parallèle) - levier des vitesses au plancher également pour les modèles 60 à 90 sur demande (supplément seulement 95 fr.).

La gamme complète des AUDI:

Audi 60 (74 ch SAE)	Fr. 8990.-
Audi 60 L (74 ch SAE)	Fr. 9495.-
Audi 75 L (85 ch SAE)	Fr. 10475.-
Audi Variant 60 (74 ch SAE)	Fr. 10490.-
Audi Variant 75 (85 ch SAE)	Fr. 10990.-
Audi Super 90 (102 ch SAE)	Fr. 11175.-
Tous les modèles, à part les Variant, sont aussi livrables à 4 portes moyennant supplément.	
NOUVEAU: Audi 100 (91 ch SAE)	Fr. 12875.-
Audi 100 LS (123 ch SAE)	Fr. 13975.-
(prix pour modèles à 4 portes)	

BON

J'aimerais en savoir davantage sur l'Audi. Je m'intéresse spécialement au modèle: Audi 60, Audi 60L, Audi 75L, Audi Super 90, Variant 60, Variant 75*. Veuillez s.v.pl. me documenter en détail et sans aucun engagement.
*(biffer ce qui ne convient pas)

Nom: _____
Prénom: _____
Rue et No: _____
No post., localité: _____

Prière de découper et d'envoyer à
AMAG, 5116 Schinznach-Bad 

Sierre: A. Antille, garage du Rhône, route de Sion - **Martigny:** Ribo SA, garage Central - **Münster:** A. Nanzler, garage - **Naters:** A. Schweizer, garage
Orsières: Gratien Lovey, garage du Grand-Saint-Bernard - **Saxon:** Jules Vouillamoz, garage de la Pierre-à-Voir - **Sembrancher:** L. Magnin, garage - **Sion:** A. Antille, garage Olympic, Corbassières - **Visp:** A. Blatter, Touring-Garage.

les prix nets Firestone — pour les pneus des dimensions les plus importantes mettent de l'ordre dans le chaos des rabais

il est toujours avantageux de rouler un pneu de marque

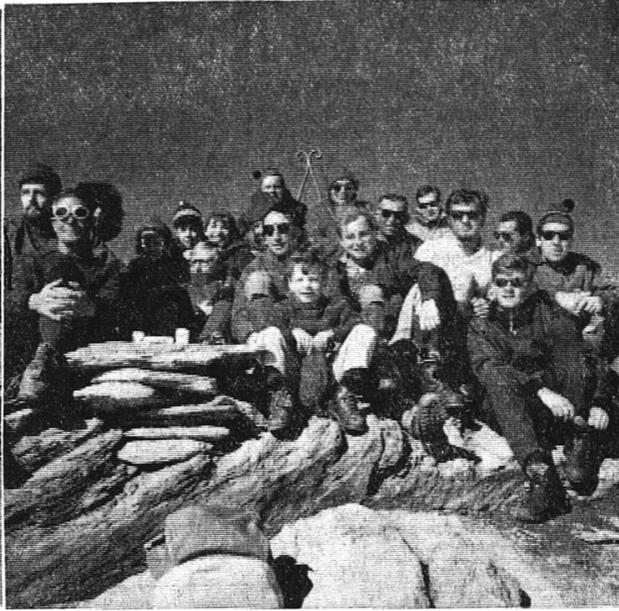
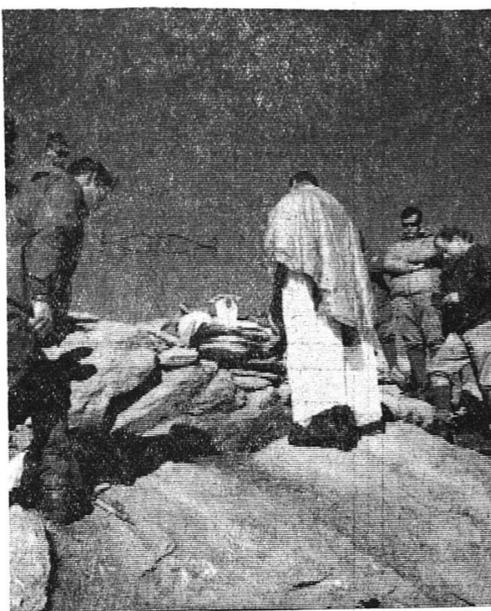
Firestone
Town + Country le pneu d'hiver le plus utilisé en Suisse



SION ET LE CENTRE

Bénédictio de la croix de la Pointe de Vouasson

Gérard Aubert dédicacera ses disques



EVOLÈNE. — Bénédictio d'une croix ? Une de plus ! direz-vous Eh oui ! Et pourtant, il n'y en aura jamais assez sur nos sommets, symbole de foi, invitation à lever les yeux vers le ciel (comme nous le dira le curé d'Evoleène dans l'homélie de la messe) et à remercier le Très-Haut pour la beauté qu'il a mise sur la terre et l'amitié qui réunit ceux qui ont gravi le même sommet.

Cette croix est aussi un témoignage : façonnée par une troupe de scouts de Vevey, elle a été transportée de la Gouille à la Pointe-de-Vouasson sur les épaules de ces garçons qui ont ainsi prouvé que nos jeunes ont encore un

idéal et le goût de l'effort. Que cette action éclaire le sombre tableau que certains brossent de la jeunesse d'aujourd'hui !

Merci donc à nos amis veveysans pour cette belle croix de fer forgé qui domine le lac de la Dixence et merci pour cette occasion de se retrouver, entre amis, pour jouir de la beauté de la montagne, de son calme impressionnant en ce début d'automne.

Nous étions un groupe d'Evoleène, des Haudères, de Villa, d'Arolla, de Sion à quitter Arolla en fin de l'après-midi du samedi 27 septembre, pour savourer la montée à la cabane des Aiguilles Rouges, les sommets et les pentes caressées par les derniers rayons du soleil, la rencontre avec les chamois à peine effarouchés et avec les perdrix dont le plumage blanchissant nous rappelait que, bientôt, tout ici ne serait qu'immensité blanche.

A la cabane, alors que la lune illuminait déjà le cercle des montagnes et rendait le paysage plus féérique, les scouts de Vevey nous rejoignaient pour vivre avec nous la joie toute simple d'une amitié partagée.

Et le lendemain, ce fut la montée à la Pointe-de-Vouasson par des conditions idéales. Quelques instants après notre arrivée, alors que nous admirions le panorama magnifique dont on jouit de ce sommet, nos amis d'Hérémence nous rejoignaient, par leur versant, au pied de cette croix élevée à la frontière de nos deux communes.

La messe célébrée par le révérend curé Devanthery, dans ce cadre merveilleux, nous permit de nous unir dans la même prière de reconnaissance et d'implorer la bénédiction de Dieu sur nos parents et nos amis dans les vallées et tout particulièrement sur nos jeunes.

C'est à regret que nous avons quitté ce haut-lieu pour redescendre vers la

cabane des Aiguilles Rouges où, après une restauration rapide, nous sommes séparés, rappelés par des obligations diverses.

La croix, là-haut, attend tous ceux qui monteront, à pied ou à ski, sur ce sommet, facile à atteindre, et dont la vue est bien digne de plus hautes montagnes.

La chorale dans le nouvel « ordo »

SION. — Comme on le sait, le nouvel « ordo missae » entrera en vigueur le 30 novembre prochain. Le clergé recevra sous peu des renseignements sur les journées qui lui seront destinées en Suisse romande.

A l'intention des chorales, une heure de cours donnés le samedi après-midi au conservatoire de Sion sera réservée, durant les mois d'octobre et de novembre, à des exposés sur le rôle de la chorale dans le nouvel « ordo », avec étude des nouveaux éléments chantés.

Ces cours n'intéressant pas seulement les élèves ordinaires des cours de direction, tous les directeurs et chanteurs des chorales paroissiales peuvent suivre ces huit heures pratiques, à partir du 4 octobre, le samedi de 16 à 17 heures.

Artilleurs de montagne : rassemblement le 12 octobre

Vétérans des mob. 14-18 et 39-45 et tous les anciens de la batterie de montagne se retrouveront le dimanche 12 octobre à l'occasion du 30^e anniversaire de la seconde mobilisation de guerre en octobre 1939.

Les anciens de la Bttr. mont. 1 qui se sont retrouvés l'autre jour au Nufenen se sont déjà promis de participer à cette rencontre amicale. Ce sera au Larsey où la batterie était cantonnée en 1939 et y fit un bon et long séjour dont les souvenirs seront réédités le 12 octobre autour des feux, non pas de bivouac, mais de raquette tout aussi joyeux.

Cours de direction chorale

SION. — Des cours de direction chorale se donneront cet hiver, chaque samedi après-midi, au conservatoire cantonal, à Sion.

Le programme de cette saison mettra l'accent sur la formation technique des directeurs, des lacunes sur ce plan paralysant trop souvent l'activité des musiciens amateurs.

Solfège, formation de l'oreille et de la voix, connaissance des divers répertoires, chant chorale et direction sont répartis sur tout le samedi après-midi, de 14 à 18 heures.

Divers degrés ayant été prévus, les chefs de pupitre et chanteurs peuvent profiter de la plupart de ces cours pour perfectionner leur formation. Des certificats et des diplômes, décernés aux nouveaux directeurs à la fin de leurs études (2-3 ans) sanctionnent la formation qu'ils ont acquise et leur assurent une activité intéressante dans un secteur où le manque de directeurs se fait sentir de plus en plus.

SION. — Vendredi, dès 16 heures, le jeune chanteur Gérard Aubert, originaire de Martigny, mais habitant Genève, dédicacera ses disques dans un commerce spécialisé de la ville.

Le jeune chanteur a été lauréat de « La Grande Chance 1968 ». Jusqu'à ce jour, il a déjà trois disques. Il est sur la voie du succès s'il persévère dans ses efforts.

Un visage que nous ne reverrons plus

SAINT-ROMAIN. — C'est avec une grande tristesse que la population d'Ayent a appris, hier, le décès de Mme veuve Stéphanie Beney.

Elle a quitté ce monde à l'âge de 75 ans après une longue et douloureuse maladie.

Tenancière du café du Rawyl, très connue et très estimée, Mme Beney laisse le souvenir d'une maman dévouée, pieuse et charitable. Tous ceux qui l'ont connue, dans le domaine commercial, garderont d'elle l'image d'une femme avenante, serviable et surtout de grand cœur.

Avec son mari, ils avaient exploité, pendant de longues années, l'hôtel du Rawyl. Mme Beney était actuellement la doyenne des cafetiers de la grande commune.

Puisse ses enfants désolés trouver une consolation dans les regrets unanimes qu'elle laisse.

A sa famille dans la peine et en particulier à son fils Victor, chauffeur postal, nous présentons nos sincères condoléances.

Des amis

NOTRE PHOTO. — Mme veuve Stéphanie Beney.



Petites ailes de Sion

SION. — La prochaine rencontre est fixée au samedi 4 octobre, à 14 heures précises, devant le local proche de la clinique générale, à l'avenue de la Gare.

Des cheftaines sont recherchées. Pour cette année, il ne sera plus accepté de nouvelles « petites ailes ».

Pour les sports d'hiver en Valais

SION. — L'Union valaisanne du tourisme représentée par MM. Erné et Rey-Bellet, ainsi que par les directeurs des Offices de tourisme se rendront à Turin, aujourd'hui, le jeudi et vendredi 2 et 3 octobre pour organiser une séance en l'honneur des journalistes, de la radio et de la TV italienne au restaurant Gran Giardino. Un stand d'exposition sera présenté sur le thème : « Aux sports d'hiver en Valais ».

C'est la deuxième fois qu'une telle réception est mise sur pied.

Un grand effort est donc fait pour attirer dans notre beau Valais la clientèle d'Italie.

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Un bus pour les handicapés moteur-cérébraux



MARTIGNY. — Il existe à Martigny, à la rue de La Moya, une école placée sous le contrôle de l'Etat, s'occupant de l'éducation des handicapés moteur-cérébraux. Ce établissement reçoit également des enfants en provenance de Charraz, Saxon, Foles, Fully, Dorenaz, Vernayaz, qui doivent être transportés en classe le matin et ramenes chez eux en fin d'après-midi.

A cet effet, un entrepreneur de transport de Fully, chargé de l'opération, vient de faire l'acquisition d'un petit bus dont les sièges traditionnels ont été remplacés par des bancs. Ainsi, 24 enfants plus le chauffeur peuvent y prendre place. Le voici à Martigny, lors de la course inaugurale.

Un grand concours de modèles réduits

SION. — Dimanche 5 octobre, il y aura à Sion un grand concours annuel de modèles réduits, dès 8 heures, sur la rive gauche de l'aérodrome militaire. Ce concours est organisé par le Club séduinois de modèles réduits, sous le patronage de la section valaisanne de l'Aéro-Club suisse.

Au programme figurent des vols circulaires acrobatiques, des vols de vitesse, rate-racing, des vols de combat et la présentation de prototypes.

En cas de très mauvais temps, se renseigner au No 11.

Action air-fresh 4.40 5.50

Un air de weekend chez vous, grâce à air-fresh

Le gros œuvre du nouveau temple est terminé



SION. — Le gros œuvre du nouveau temple de la communauté réformée est maintenant terminé. Il est procédé actuellement à l'aménagement des allentours et aux finitions intérieures.

Le style, les formes du nouveau sanctuaire attirent le regard du passant et de tous ceux, motorisés ou non, qui arrivent par l'avenue du Nord et le Grand-Pont.

qui s'incorpore malgré tout au quartier.

Un jour, si le bâtiment appartenant à la municipalité, et qui sert actuellement de « caserne » du corps des sapeurs-pompiers disparaîtra, le dégagement sera p'us grand et le coup d'œil aura tout à gagner.

NOTRE PHOTO. — Une vue du nouveau sanctuaire.

L'architecte a trouvé une originalité

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

URGENT !
Café de la Croix-Blanche à Mont-they cherche
une sommelière
Travail en équipe, vie de famille.
Tél. (025) 4 22 37. P 36-41496

Café de la Brasserie valaisanne à Sion cherche
filles ou garçon de cuisine
non logé, congé le dimanche.
Tél. (027) 2 54 82. P 36-41497

VERBIER
Restaurant «LE ROBINSON», cherche pour entrée immédiate
jeune chef de cuisine qualifié
ainsi qu'une gentille
jeune fille
pour tous travaux de maison. Places à l'année.
Tél. (026) 7 11 13. 36-41495

Entreprise sanitaire de la place de Sion cherche

manœuvres
Faire offres avec photo sous chiffre PA 41499 à Publicitas SA, 1951 Sion

Corcelles-près-Neuchâtel Printemps 1970
Nous cherchons, à partir du lundi de Pâques et pour une année,

deux jeunes filles
ayant quitté l'école. Congés réguliers.
S'adresser à :
Direction de l'Hospice de la Côte 2035 Corcelles-Neuchâtel
Tél. (038) 8 13 07 28-22490

Cherchons pour tout de suite ou date à convenir

sommelière
de nationalité suisse ou étrangère avec permis C. Place à l'année. Bons gages.
S'adresser au café-restaurant du Raisin, 1844 Villeneuve, tél. (021) 60 10 15. P 22-120

Cuisinier
cherche pendant l'entre-saison, jusqu'au 1er décembre, remplacement ou comme extra un ou plusieurs jours par semaine, en Valais.
Tél. (026) 2 21 19.



Commerce de la place engage tout de suite ou à convenir

bon chauffeur-livreur
permis poids lourds. Place à l'année, bien rétribuée.
Faire offre à : Fernand Dussex, eaux minérales, 1950 Sion. Tél. (027) 2 28 69. P 36-2029

Café de la Place, Saxon, cherche
sommelière
débutante acceptée. Gains assurés.
S'adresser à : Georges Vouilloz, tél. (026) 6 24 56. P 36-41446

Armand GOY, meubles de style 46, avenue de la Gare, Martigny cherche
ébénistes spécialisés et apprentis tapissiers-décorateurs
Se présenter au bureau.

SION
Hôtel-restaurant du Soleil cherche pour place à l'année
sommelière
connaissant les deux services place intéressante.
CUISINIER
GARÇON OU FILLE comme aide de cuisine
FILLE DE SALLE
FILLE DE BUFFET
ET SERVICE
Tél. (027) 2 16 25.

A vendre près de Sion
un terrain
de 4000 m2 environ. Zone un étage sur rez, actuellement un jardin fruitier. Prix : 25 francs le mètre carré. Affaire à enlever tout de suite. Agence

Valco
AGENCE IMMOBILIÈRE
Avenue de Tourbillon 54, Sion. Tél. (027) 2 04 44. OFA 394 L

Urgent
Je cherche à Sion
VILLA
5 pièces minimum, tout confort. Paiement comptant.
Faire offre à case postale 29103 1951 Sion. 36-41515
La personne qui est venue acheter

4 jantes Renault R 4
à la démolition de Doréaz, le samedi 27 septembre, est priée de rapporter les pneus immédiatement sinon plainte sera déposée.
36-41509

A vendre
5 vaches 1 génisson
ou hivernage.
Roh Luc, Leytron. Tél. (027) 8 75 38. 36-41511

A vendre
cuisinière électrique
3 plaques, avec cordon et fiche, utilisée 2 ans, payée neuve 420 fr. A enlever 230 francs.
Tél. (027) 2 04 44.

A vendre, avenue Grand-Saint-Bernard à Martigny, dans immeuble neuf, tout confort

appartement 3 pièces
64 000 francs

appartement 4 pièces
78 000 francs.
Tél. (026) 2 24 72 - 2 16 40.

Occasions télévisions
Avant d'acheter votre téléviseur, voyez nos belles occasions, à partir de 250 francs, 2 et 5 normes. Tous nos appareils sont garantis
ROUX, tél. (027) 4 25 29, le matin jusqu'à 14 heures le soir, dès 19 heures.
P 36-41491

automarché Occasion
A VENDRE
1 SIMCA 1501 GLS 1967
1 SIMCA 1501 GLS 1968
1 SIMCA 1000 GLS 1965
1 CITROEN ID 1963
1 VW COMBI 1959
Garage HEDIGER
Tél. (027) 4 43 85
VENTE - ECHANGE - CREDIT
P 36-2818

Vendanges 1969

La maison Robert Gilliard S.A.
à Sion informe ses fournisseurs de vendanges que ses pressoirs seront ouverts :
dès le 10 octobre pour les rouges ; dès le 13 octobre pour les blancs et les rouges, selon calendrier de vendanges.
36-2621

FULLY
SALLE DU CERCLE DEMOCRATRIQUE
Samedi 4 octobre 1969 dès 20 heures
GRAND BAL
organisé par les routiers suisses «section Valais - plaine du Rhône».
Orchestre LES WILLIAMS.
Bar - Cantine - Buffet froid
INVITATION CORDIALE
P 36-41429

On cherche à louer à Sion
appartement de 2 pièces.
Faire offre par écrit à l'Imprimerie Gessler SA, 12, Pré-Fleuri, Sion.
36-3809

A vendre aux environs de Saint-Léonard
une vigne de 2500 toises
Ecrire sous chiffre PA 41466 à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche à Sion
appartement 3 1/2 pièces
pour le début janvier.
Ecrire sous chiffre PA 381342 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre
chambre à coucher
d'occasion, état de neuf, avec lits jumelés
chambre d'enfant
avec armoire, lit, 1 table de chevet. Bas prix.
Tél. (027) 2 54 25. 36-4424

ACHAT-VENTE
Toutes monnaies suisses anciennes
Antiquité E. Martin La Grenette, Grand-Pont 20, 1950 Sion.
Tél. (027) 2 16 84 ou 2 23 49. On se rend sur place. 36-4610

A vendre
VW 1200, 62
65 000 km., grise, expertisée.
Tél. (026) 2 22 22. 36-2800

A vendre à GAUTHIER-sur-NAX
coupe de bois d'environ 500 m3
en bordure de la route.
200 m3 mélèze
200 m3 sapin
100 m3 arole
jusqu'à 20 cm au petit bout.
S'adresser à M. Aristide MORARD, 3941 LOYE-GRONE, tél. (027) 4 23 93. P 36-41481

Demain 3 octobre GERARD AUBERT
lauréat de la grande chance 68 dédicacera ses disques au
magasin de musique BALET
rue de la Dent-Blanche, Sion dès 16 heures.

A vendre
Alfa Romeo 2000
décapotable. Très bon état. Prix intéressant.
Tél. (027) 5 16 60. 36-5630

Urgent Centre de Sion
Jeune homme cherche
chambre à louer
meublée.
Faire offres sous chiffre PA 41487 à Publicitas, 1951 Sion

Fiat 125
1968, 11 500 km., impeccable, vendue expertisée, échange facilités.
Tél. (021) 29 74 66. 22-1515

A vendre
robe de mariée, longue ; ensemble de ski coordonné ; manteaux hiver et mi-saison ; robes, pull, pantalons, jupes ; robes pour soirées.
Tailles 36-38 pour grandes fillettes ; peu portés, prix bas
Tél. (027) 2 63 25.

A vendre
Vauxhall Cresta
de luxe, impeccable 1966, 40 000 km., blanche, levier de vitesse au plancher Garantie spéciale. Conditions de paiement à tarif réduit.
A. PRAZ, Tél. (027) 2 14 93. 36-2833

A vendre
Simca 1500
automatique, 1966, parfait état, bas prix Expertisée, facilités de paiement.
A. PRAZ, Tél. (027) 2 14 93. 36-2833

A vendre
MG Midget
1969, neuve, roulé 1000 km., gros rabais.
Garage de l'Ouest
Tél. (027) 2 81 41. 36-2833

A vendre
Opel Rekord
4 portes, 1965, état impeccable. Garantie larges facilités de paiement
P.A. Venetz
Tél. (027) 2 81 41. 36-2833

A vendre
VW 1600 TL
1967, état de neuf. Garantie facilités de paiement.
Garage de l'Ouest
Tél. (027) 2 81 41. 36-2833

A vendre
chariot à moteur
Traction sur quatre roues, 500 heures de travail.
Tél. (027) 8 15 01.

On cherche à louer à Martigny
un appartement de 4 pièces
pour le 1er décembre ou date à convenir.
Tél. (061) 42 93 95 dès 19 heures.

A louer à Sion
un appartement de 3 chambres
sans bain, pour une ou deux personnes Libre tout de suite.
Tél. (027) 2 01 76. 36-381345

On cherche à acheter à Uvrier-Sion
terrain pour villa
de 700 à 1000 m2
Faire offre par écrit sous chiffre PA 41504 à Publicitas 1951 Sion.

A vendre, près des Collons-Thyon
terrain de 6000 m2
eau sur place, électricité à proximité.
Ecrire sous chiffre PA 381351 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre
récolte de carottes
sur pieds.
Tél. (026) 5 32 88 dès 19 heures. 36-450268

A vendre
char à pneus
avec pont de 360 cm. sur 190 cm. Charge utile 3 t. Prix intéressant.
Tél. (027) 2 20 89. 36-41510

A vendre
manteau de fourrure
rat musqué, taille 40-42.
Tél. (025) 3 63 38. Saint-Maurice. 36-41508

A vendre
Landrover 10 CV
benzinem complètement révisée, moteur neuf. Avec garantie.
Tél. (027) 8 72 65.

A vendre
Jeune homme
24 ans, 1 m. 85, chauffeur-vendeur, possédant voiture, affectueux, sobre, rencontrerait jeune fille douce, bonne ménagère, de goûts simples, en vue de mariage.
Ecrire sous chiffre OFA 7335 L à Orell Fussli Annonces SA 1002 Lausanne.

On cherche
commissionnaire
Bon salaire, nourri et logé. Samedi après-midi et dimanche libre.
G. Nussbaumer, 35, Oellingerstrasse 4000 Bâle. Tél. (061) 33 82 18. 03-354559

On cherche
sommelière
Débutante acceptée Entrée tout de suite ou à convenir.
Café du Soleil, Fully.
Tél. (026) 5 32 27.

Offres et demandes d'emplois
On cherche
sommelière débutante
Café de la Croix fédérale, 1904 Vernayaz.
Tél. (026) 8 14 15. 36-41494

Gouvernante
est cherchée. Notions d'anglais. Réception et ménage dans petit hôtel à Genève.
Hôtel Hautefeuilles 104, route de Chêne 1224 Chêne-Bougeries, Genève. 36-41475

On cherche
sommelière
pour la saison d'hiver. 2 jours de congé par semaine.
une remplaçante
pour 3 jours par semaine.
Café de la Patinoire, Sion. Tél. (027) 2 22 80. 36-41478

On cherche
jeune coiffeuse
Tél. (025) 7 42 88. 36-41470

On cherche
employée de bureau
cherche place à Martigny, 5 ans de pratique.
Libre le 1er décembre ou à convenir.

On cherche
jeune fille
pour aider au ménage dans famille tenant commerce. Entrée le 15 novembre ou à convenir.

Faire offres à :
Photo-Sport, 3925 Grächen. Tél. (028) 4 01 53. 36-41469

Hôtel de montagne cherche pour saison d'hiver
3 sommelières 1 femme de chambre 1 fille d'office
Tél. (027) 4 53 42. 36-41473

On cherche
sommelière
Débutante acceptée nourrie, logée, bons gains. Entrée tout de suite.
S'adresser au café-boulangerie, 35, Oellingerstrasse 4000 Bâle. Tél. (025) 5 24 15. 22-35731

On cherche
sommelière
Débutante acceptée Entrée tout de suite ou à convenir.
Café du Soleil, Fully.
Tél. (026) 5 32 27.

C'est bien meilleur avec un verre de vin



SION ET LE CENTRE

« OPERATION SOLEIL » - Récital de danse à La Matze

Un excellent spectacle et une action de bienfaisance



SION. — Hier, en fin d'après-midi, l'école de danse de Michèle Torrione a présenté un récital de danse en faveur de l'« Opération Soleil » pour les handicapés mentaux du canton.

Un très nombreux public, en grande partie des jeunes, a répondu favorablement à l'appel lancé par les organisateurs bénévoles.

L'heure retenue n'était peut-être pas la meilleure. Mais il fallait tenir compte de certains impératifs de déplacement des élèves de Lausanne et de Genève.

Tant sur la scène que derrière les coulisses, on a manifesté beaucoup de générosité, d'abnégation et de grâce pour cette louable action. Il est bon de relever encore une fois que l'école de danse de Michèle Torrione a présenté ce spectacle tout à fait gratuitement en faveur de la cause indiquée. L'école a même pris à sa charge les frais de déplacement des élèves.

UN EXCELLENT SPECTACLE

Mme Torrione était sur des charbons ardents avant le spectacle. Elle aurait aimé disposer de plus de temps pour mettre au point les derniers détails. Mais quand chacun se tient les pouces, tout se déroule pour le mieux.

J'ai eu l'impression que les élèves se sont donné le mot : « On fait le maximum pour faire plaisir à Mme Torrione et aussi à ce nombreux public qui s'est déplacé pour nous. »

UN PROGRAMME DE CHOIX

Le programme présenté était de choix, varié et aux dimensions de chaque catégorie d'élèves. Quelques pièces étaient d'une haute valeur artistique. Le Récital a débuté par « Une aventure des Stroumpfs », de Kabalewski. La grâce, parfois l'insouciance des tout petits étaient remarquables. Le jeu de nos quinze ans « un ballet moderne », de Rauber, a mis un point final à ce récital. Mme Juliette Deslarzes, pianiste, a récolté de vibrants applaudissements pour son interprétation.

L'on découvre chez la plupart des élèves une discipline, un style. Chez quelques-unes, le mécanisme des mouvements s'allie à une grâce étonnante. Mme Torrione exige beaucoup de ses

protégées. Elle obtient beaucoup en retour.

Un programme comme celui d'hier soir devrait faire l'objet d'une nouvelle représentation afin de donner à de nombreuses personnes la possibilité de le suivre, de l'apprécier.

UN GESTE LOUABLE

L'école de danse de Michèle Torrione a fait preuve d'un geste extrêmement méritoire en faveur des déshérités de notre canton.

La première action « Opération Soleil » a été une réussite : bravo à tous. Et que cela continue.



Les danses russes.



Tribune du lecteur

A propos de l'Algérie du colonel

Monsieur le Rédacteur en chef,

Certains gens s'imaginent qu'en faisant le silence sur les difficultés rencontrées par les pays en voie de développement, ils contribuent à rapprocher les peuples et à établir la paix mondiale. Illusion tenace qui sert uniquement à couvrir les agissements des maîtres actuels de tant de pays du « tiers monde ». Votre excellent quotidien, en revanche, n'hésite pas à appeler un chat un chat et Rolet un fripon.

Vos nombreux articles de ces derniers temps sur l'Algérie sont intelligemment révélateurs d'un lamentable état de fait ; et vous avez fort bien agi également en permettant à W.-A. Schlatter de dénoncer la mollesse té-

moignée par nos organes diplomatiques pour obtenir sa libération.

Là aussi, vous avez accompli une œuvre utile et patriotique en attirant l'attention de vos lecteurs sur la nécessité de procurer à nos compatriotes exposés à l'étranger à des traitements scandaleux, la protection résolue et efficace dont ils ont besoin. Il est temps que l'on comprenne en haut lieu qu'un des premiers devoirs d'un gouvernement digne de ce nom est de sauvegarder la vie et les biens de nos compatriotes victimes de spoliations et de mauvais coups.

Veillez croire, Monsieur le Rédacteur en chef, à l'expression de mes sentiments distingués.

M.

Heureux qui comme Ulysse ...

SION. — C'est un peu l'admirable aventure que vient de vivre durant quinze jours les professeurs de ski de la station de Haute-Nendaz, ainsi que leurs épouses et quelques invités.

Ayant répondu avec empressement à l'aimable invitation de M. C. Eftymiadis, armateur grec d'Athènes, la délégation de Haute-Nendaz eut le grand privilège de visiter la Grèce, l'île de Crète et l'orientale île de Rhodes.

Au cours de cette croisière de quelque 7000 km. les charmes de l'Antique Grèce envoûtèrent les participants qui purent visiter Corinthe, Athènes et ses monuments, l'île de Crète, son musée national et le temple de Knossos, l'île de Rhodes, la vallée des papillons, Lindos, ainsi qu'au retour les « trésors » de la ville de Delphes.

Heureux comme Ulysse, les Nendards sont revenus au pays riches de souvenirs. Le souvenir... c'est un peu le bonheur.

Trompette militaire

SAVIESE. — Nous apprenons avec plaisir que M. Henri Héritier, d'Albert, a passé avec succès les examens de trompette militaire.

Nous lui adressons nos plus vives félicitations.



Un moment de détente au

restaurant **CARREFOUR VERBIER**

Spécialité de viande flambée.

RACLETTE

Ouvert toute l'année

VERBIER

Tél. (026) 7 13 42

Ils sont là !!!

Les lièvres et les chevreuils! au Restaurant de la Matze Sion



M Lamon, tél. (027) 2 33 08

36-1212

Pour les régions touristiques « VA, DECOUVRE TON PAYS »

C'était en Belgique, en 1924. Un ami me passe malicieusement son dictionnaire et me prie de consulter le mot : Sion. J'y ai lu textuellement ces mots : « Sion, capitale du Valais, 2000 habitants... beaucoup de crétins et de goitreux ». C'est vrai que ledit dictionnaire datait de 1852 déjà.

Cette définition, exagérée sans doute, met cependant en évidence au mieux la transformation radicale intervenue depuis dans notre canton et le très gros effort qui a dû être fait dans tous les domaines pour qu'il soit enfin ce qu'il est heureusement aujourd'hui : un canton beau et prospère. De belles âmes s'y sont employées. Honneur à elles ! Leur effort n'a pas été vain. Le peuple les a suivies ces âmes d'élite et récolte maintenant avec joie le fruit de son labeur.

Tout n'est certes pas parfait chez nous, ne nous leurrions pas. Il reste encore énormément à faire dans bien des secteurs. La fourmi n'a jamais fini de construire son nid. C'est le propre de la vie d'aller de l'avant, d'innover sans cesse, de prévoir et construire plus grand et plus beau qu'avant, d'améliorer surtout un monde meilleur. C'est là le rôle éminent au possible, dévolu à notre belle jeunesse... faisons-lui toute confiance. Pour l'avenir du pays, cependant, un fait m'attriste, et profondément.

La vocation touristique de notre canton s'affirme d'année en année, c'est évident. Un climat favorable, la beauté naturelle du pays et une chaude hospitalité sont notre carte de visite, la meilleure. Un de ces trois éléments est pourtant bel et bien en train de se détériorer et de tout au tout. Notre canton a été transformé, amélioré, embellie et cultivé avec infiniment de goût jusqu'à son dernier lopin de terre. Il faisait ainsi l'admiration du visiteur et l'incitait à y revenir avec des amis.

Hélas ! trois fois hélas ! Depuis quelques années, sur le coteau du moins, notre canton s'enlaidit à vue d'œil : un chancre le ronge, tel la lèpre ou une tumeur maligne. Toutes ces prairies plus arrosées ni fauchées du tout, tous ces champs déserts, laissés en jachères ! C'est à vous fendre le cœur, n'est-il pas vrai ? Ce sont des larmes de sang que nous les plus âgés versons sur le visage aimé du pays. Il fut si beau ! presque partout ailleurs il le reste. Le Valais, c'est certain, se dégrade au point de vue esthétique, c'est grave, croyez-moi. Les causes de cet abandon assez généralisé de la campagne sur le coteau sont multiples évidemment. Voyons plutôt comment y remédier, partiellement du moins.

Vivant essentiellement du tourisme, nombre de nos communes du coteau ne peuvent impunément assister indifférentes et passives à cette détérioration de la beauté naturelle de leur région. Il y va de leur avenir. Mais que faire ? C'est, on le devine, fort difficile.

Exiger des propriétaires des terrains impliqués d'arroser et faucher leurs prés ? C'est une possibilité. Mais n'est-ce pas peut-être trop leur demander, puisque c'est au nom et en faveur du tourisme qu'on leur imposerait cette obligation ?

Et si les communes entretenaient elles-mêmes une très large zone de verdure naturelle tout au long de la route menant à leur station ? Les gains dans les stations de montagne sont aujourd'hui tels qu'ils permettent, me semble-t-il du moins, aux communes de se couvrir de ces frais supplémentaires assez conséquents sans doute.

C'est une opinion. Qui dit mieux ou plus juste ? Merci d'avance.

P.-A.

Statistique des accidents de la circulation en août

1. Accidents mortels :	5	1 piéton (traversée imprudente de la chaussée).
— Hommes	3	
— Femmes	3	
— Adoloscents	1	
— Enfants	-	
Total des personnes tuées :	7	
2. Accidents avec blessés :	95	
— Hommes	77	
— Femmes	38	
— Adoloscents	24	
— Enfants	19	
Total des personnes blessées :	158	
3. Accidents dégâts matériels :	283	
4. Total général :	383	
5. Les victimes des accidents mortels :		
1 conducteur de voiture automobile (ivresse) ;		
2 occupants de voitures automobiles (ivresse conducteurs) ;		
1 conducteur de motocyclette (vitesse et manque d'expérience) ;		
1 piéton ;		
1 piéton (traversée imprudente de la chaussée) ;		
1. Avertissements.		
Avertissements donnés à la suite de contraventions avec menaces de retrait du permis de conduire en cas de nouvelles infractions graves :	58	
2. Retraits du permis de conduire.		
Pour une durée indéterminée	14	
Pour une durée de 12 mois	4	
Pour une durée de 6 mois	7	
Pour une durée de 4 mois	3	
Pour une durée de 3 mois	11	
Pour une durée de 2 mois	22	
Pour une durée de 1 mois	18	
	— 79	
3. Motifs des retraits.		
Ivresse avec accident	23	
Ivresse sans accident	11	
Excès de vitesse	22	
Élèves-conducteurs non accompagnés	6	
Contraventions règles circulation	10	
Contraventions diverses	7	
	— 79	

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS



Nous recherchons, pour Martigny et les environs, un

INSPECTEUR

capable de diriger un réseau d'agents et de veiller au développement d'un important portefeuille d'assurances dans les branches :

- incendies, explosions, dommages élémentaires
- interruption d'exploitation suite d'incendie
- vol avec ou sans effraction, vol voyages
- bris de glaces, dégâts des eaux
- bris de machines, chômage consécutif au bris de machines
- casco partiel des véhicules à moteur
- frais d'hôpital et de sanatorium en cas de maladie et accident (police médicale)
- indemnité journalière en cas de maladie

Nous offrons : fixe élevé, gratification, commissions, frais de représentation et de déplacement, caisse de pension, conditions de travail agréables et appui efficace des organes de la direction, de l'agence générale de Sion et de l'inspecteur d'organisation.

Candidats présentant bien, ayant le sens de l'organisation et, si possible, des connaissances en matière d'assurance (branches choses), sont priés d'adresser leurs offres, qui seront traitées confidentiellement (joindre photo et copies de certificats) à M. C. STOHLER, agent général de la Bâloise-Incendie, case postale 8, 1951 Sion.

P 36-41365

HARTMANN

cherche

employée de commerce

pour correspondance et travaux administratifs d'un département technique.

collaborateur commercial

pour département PLANNING
Nous offrons à nos employés, outre les prestations sociales usuelles, une activité intéressante et indépendante dans une ambiance agréable.

Offres avec copies de certificats sont à adresser à

HARTMANN + CO SA, BIENNE
Constructions métalliques
Rue Gottstatt 18-20.
Tél. (032) 4 92 61.

CERBERUS

Nous sommes une importante maison de réputation internationale, spécialisée dans la branche de la détection d'incendie.

Pour renforcer notre service d'installation, nous recherchons pour entrée immédiate ou à convenir

monteurs-électriciens

Nous offrons l'occasion de se perfectionner dans un secteur particulier des installations électriques.

Secteur d'activité : Genève et environs, ou sans secteur fixe : toute la Suisse.

Salaires fixes, indemnités forfaitaires de logement et de déplacements, caisse de prévoyance.
Pour nos collaborateurs capables, il existe une chance réelle de promotion : élaboration des projets, technicien au service d'entretien etc.

Les intéressés sont priés de s'annoncer à notre service du personnel qui se tient à leur disposition pour tout renseignement (par écrit ou par téléphone).



Cerberus AG
Werk für Elektronentechnik
8708 Männedorf
Telephon 051/739151

Etablissement de Sion cherche

un (e) employé (e) de commerce

Entrée tout de suite ou à convenir.

Formation désirée :

- certificat de fin d'apprentissage ou formation équivalente
- semaine de 5 jours
- caisse de retraite
- place stable et bien rémunérée

Faire offres avec curriculum vitae sous chiffre PA 41492 à Publicitas, 1950 Sion.



Nous recherchons des

mécaniciens de précision

pour la confection de prototypes, outillages et machines dans la petite et moyenne mécanique.

Connaissance de la machine à pointer désirée.

Nous demandons des mécaniciens ayant de solides connaissances de leur métier. Suisses, frontaliers, ou 5 ans en Suisse.

Veillez adresser vos offres à l'adresse suivante, ou vous présenter à nos bureaux **UNIVERSO S.A., No 30, rue du Locle, 2300 La Chaux-de-Fonds.**
Tél. (039) 3 32 32.

Commerce de gros à Martigny-Ville

cherche pour une activité intéressante et variée au sein d'un petit groupe de travail

un collaborateur commercial

et

une employée de bureau

avec bonne formation et quelques années de pratique. Connaissances de l'allemand désirées mais pas exigées.

Place stable - Caisse de retraite.

Entrée en service au plus vite ou pour date à convenir.

Les candidats sont priés d'adresser une brève offre manuscrite avec photo, curriculum vitae et copies de certificats, en indiquant la date d'entrée et les prétentions de salaire, sous chiffre PA 900701, à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche

ZERMATT
On cherche

sommelière

jeune fille

Horaires de 8 heures. Bons gains assurés.

pour aider au ménage (chambres et lingerie). Bon salaire et occasion d'apprendre l'allemand.

Tél. (027) 2 10 94.
36-41447

S'adresser au Sporting, Hermann Petrig, 3920 Zermatt, tél. (028) 7 73 15.

P 36-40688

Bureau d'architecture engagerait immédiatement ou pour date à convenir

dessinateur-architecte

ou

technicien-architecte

Nous offrons un travail intéressant et varié, touchant tous les domaines de l'architecture et de la construction.

Faire offres écrites à D. Biancolin, architecte, et M. Evard, 2052 Fontainemelon (NE).

28-22539

Nous sommes une firme en pleine expansion, pour notre service externe, nous avons besoin de

représentants (tes) collaborateurs (trices)

Toute personne désireuse de se créer une situation avec gains au-dessus de la moyenne, peut se présenter le jeudi 2 octobre 1969 au restaurant «Au Vieux-Valais» à Sion, de 14 à 17 heures. Demander M. Daniel.

06-322027

La maison



SION

cherche

vendeuse

Entrée date à convenir.

S'adresser au magasin.

P 36-3200

Modeleurs sur bois

Ouvriers sont demandés par l'atelier

Henri Sollard, Lully-sur-Morges.
Tél. (021) 71 13 62.

22-35647

Deux vendeuses

cherchent places dans un magasin d'alimentation, dans une station d'hiver

Ecrire sous chiffre 36-381336 à Publicitas, 1951 Sion.

Maurice Gay SA, vins, avenue de la Gare, Sion

tél. (027) 2 19 12, cherche

ouvriers de pressoir

pour la période des vendanges.

36-2613

DECOLLETAGE S.A.
SAINT-MAURICE

cherche pour son service expédition ne nécessitant pas la semaine complète

dames

de langue maternelle française, domiciliées à Saint-Maurice.

Se présenter au bureau ou tél. (025) 3 73 73-74.

P 36-2006

Bar Le Rubis, Châteauneuf, cherche

serveuse

Tél. (027) 8 16 29.

36-41468

L'auberge Saint-Hubert à 2922 Mormont, engagerait pour entrée immédiate ou date à convenir

un apprenti cuisinier une sommière

Tél. (066) 6 35 33.

30-14228

Entreprise GUEX à Jongny-sur-veyer cherche

pelleteur expérimenté

dragueline et butte.
- Entrée tout de suite ou à convenir
- Place très bien rétribuée
- Avantages sociaux
Véhicule à disposition.
Eventuellement appartement.

P 140

On cherche

serveuse

pour confiserie et tea-room.

CONFISERIE MANI, 1400 YVERDON

Tél. (024) 2 20 48.

P 42-15050

Garage du Pont - Château-d'Ex distr. G. M. engage

un carrossier

capable.
Nous offrons bon salaire et bonnes conditions de travail. Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offres au No (029) 4 61 73.
08-123656

JEUNE DAME cherche place à SION comme

réceptionniste ou employée de bureau

chez médecin, dans agence, bureau ou hôtel

Ecrire sous chiffre PA 381343 à Publicitas, 1951 SION.

Urgent

Entreprise SAVRO SA cherche

conducteur

pour chargeuse à pneus.

Tél. (027) 2 25 92.

Interne: 21.

36-41396

Nous recherchons

1 caissière

pour notre rayon alimentation.

1 chauffeur

Nous offrons

Semaine de 5 jours, 3 semaines de vacances, caisse de retraite, rabais sur les achats, tous les avantages sociaux des grands magasins.

Adresser offre manuscrite au chef du personnel des Grands Magasins



PORTE NEUVE

Sion



Grain de sel Un grand rendez-vous...

— Le Comptoir de Martigny ouvre ses portes samedi.

— Officiellement, oui, Ménéandre. Mais demain déjà, dans le cadre de cette très importante manifestation valaisanne, il y aura des concerts du « Quintette à vent » de la ville de Bâle, au collège Sainte-Marie, à l'intention des élèves des classes secondaires de Martigny et de Saint-Maurice, à 15 h. 30, puis à 20 h. 30 à l'église Saint-Michel. C'est là une initiative très heureuse qu'il convient de rappeler afin que les mélomanes de tout le canton n'oublient pas de se rendre au concert du soir. L'ensemble bâlois possède une excellente réputation. Il serait regrettable qu'il n'y ait pas un auditoire étoffé à l'église Saint-Michel. Le déplacement vaut la peine, croyez-le.

— Je le crois et je suis persuadé que les Valaisans iront entendre les musiciens et les solistes bien connus Joseph Bopp, Hubert Fauquez, Oswald Mengassini, Jaroslav Kotulan et Henri Bouchet.

— Ce même jour, vendredi 3 octobre, on prélude au Xe Rallye international du vin, qui se déroulera samedi. A suivre également.

— Je pense qu'il y aura énormément de monde samedi pour la journée officielle et du canton de Bâle.

— Sans doute... Mais j'imagine sans peine qu'il y aura foule à Martigny du 4 au 12 octobre, c'est-à-dire pendant la durée de l'ouverture du Comptoir. Chaque jour, il se passera des événements qui animeront la dixième Foire-Exposition du Valais. Dimanche est la journée du Rallye international du vin avec défilé des concurrents et proclamation des prix. Lundi : le tourisme; mardi : l'élevage est à l'honneur; mercredi : les métiers et le commerce; jeudi : l'agriculture; vendredi : les associations professionnelles; samedi : la journée rhodanienne et de l'amitié; dimanche : grande clôture. Pendant le Comptoir, allez voir aussi l'exposition du Manoir.

— Dis-donc, nos amis de Martigny se décarcassent drôlement bien.

— On peut le dire, en effet. Ils sont dynamiques. Leur Comptoir prend chaque année une envergure plus considérable. L'Union internationale des télécommunications, hôte d'honneur de l'exposition, a installé un pavillon exceptionnellement passionnant. Et puis, si l'on jette un coup d'œil sur la liste des exposants, on voit qu'ils sont répartis dans neuf halles, sans compter les stands extérieurs et les différents pavillons, dont ceux du canton de Bâle et de la Régie fédérale des alcools.

— Un vaste Comptoir...

— C'est vrai, puisqu'il y a encore une exposition intercantonale de culture, d'archéologie et routes nationales, d'élevage de visons, des dégustations, etc. Aussi, j'engage vivement tous les Valaisans d'aller visiter ce Comptoir. Ils ne le regretteront pas.

Isandre.

Fête de saint François au couvent des capucins

SION. — Exceptionnellement la fête de saint François d'Assise sera célébrée cette année déjà le vendredi soir 3 octobre. Il y aura au couvent des capucins une messe consacrée par les religieux à 20 h. Elle sera présidée par le père Pascal, provincial des capucins suisses. Le père Paul de la Croix, nouveau supérieur du couvent et connu pour ses allocutions à la télévision, assurera la prédication.

Tous les amis de saint François, et les laïcs franciscains de la Fraternité de Saint-François, sont cordialement invités à participer à cette solennité.

La communauté du couvent des capucins se fait un plaisir de les accueillir en ce jour de fête.

P.M.

Si vous voulez savoir...

SION. — Si vous voulez savoir ce que font les révérendes sœurs infirmières de Valère en mission, venez à la prochaine réunion du centre missionnaire.

A part le reflet de l'activité du centre, vous entendrez sœur Candide rentrée récemment de la Guadeloupe, répondre à toutes les questions, qui lui seront posées.

Cette réunion aura lieu vendredi 4 octobre, à 20 h 30, à la salle paroissiale de la cathédrale.

SION ET LE CENTRE

Vendanges 1969

SION. — Sur proposition du comité de l'OPEVAL, les Départements de l'intérieur et de justice et police fixent l'ouverture générale des vendanges au mercredi 8 octobre.

Les encaveurs sont autorisés à recevoir les vendanges qui pressent les vendredi et samedi 3 et 4 octobre.

Ils informeront au préalable leur contrôleur de vendanges.

Les sondages minimums pour avoir droit aux appellations sont fixés à : 85° Oechsle pour la dôle;

75° Oechsle pour le johannisberg ; 69° Oechsle pour le fendant.

Département de l'intérieur : M. G. Genoud
Département de justice et police : M. A. Bender

N. B. - Le comité de l'OPEVAL a décidé que les vendanges de Chasselas - Fendant sondant 68, 69 et 70 degrés Oechsle seront payées le même prix.

A propos du prix de la vendange 1969 Les pourparlers continuent

SION. — L'entente entre les commerçants et les producteurs valaisans semblait être réalisée pour une hausse de 30 centimes pour les prochaines vendanges.

Or, lundi, lors de la réunion de la commission paritaire à Lausanne cette entente n'a pas pu être confirmée.

Le commerce suisse a d'abord pro-

posé une augmentation de 20 centimes. Après de laborieuses discussions, une décision est intervenue pour une augmentation de 25 centimes.

Les pourparlers continuent. Le vendredi 4 octobre, la commission paritaire va de nouveau se réunir.

A cette occasion une décision définitive interviendra.

Message du Saint-Père pour la Journée missionnaire mondiale Une vocation pour tous, un devoir pour toute l'Eglise

Chers Fils de la Sainte Eglise de Dieu!

Très chers Frères!

Nous Nous considérons, en ce moment, spirituellement au milieu de vous. Ecoutez-Nous, par amour du Christ!

Nous voulons encore cette année adresser à tous une parole qui Nous vient du cœur, pour la Journée missionnaire mondiale du 19 octobre 1969. Nous ne pouvons pas taire cette parole, même si elle ne dit rien de nouveau; elle surgit de la conscience toujours en éveil de Notre ministère apostolique, que le Seigneur Nous a confié et qui Nous rend responsable envers tous; à tous, Nous devons répéter avec saint Paul: nous sommes débiteurs (cf. Rom. 1, 14) et « malheur à moi, si je n'annonce pas l'Evangile » (I Cor. 9, 16). C'est une voix qui, avant d'être prononcée, naît dans notre esprit, puisque résonne au-dedans de nous Son commandement à Lui le Seigneur, à Lui le premier Missionnaire. Celui qui est envoyé par le Père; à Lui le Ressuscité, qui a transmis aux Apôtres, puis à nous, successeurs des Apôtres, Sa mission impérative: « Comme le Père m'a envoyé, ainsi Je vous envoie » (Jn. 20, 21).

Rendre claire et forte l'idée missionnaire

Notre parole aujourd'hui est celle-ci: efforçons-nous de rendre claire et forte, en nous et autour de nous, l'idée missionnaire. Il faut faire attention à l'importante nouvelle que cette parole assume pour le Peuple de Dieu après le Concile. C'est une idée qui envahit tous les fidèles, toute l'Eglise. Elle entre dans la définition du chrétien: « A chaque disciple du Christ, dit le Concile, incombe le devoir, pour autant qu'il dépend de lui, de répandre la foi » (« Lumen Gentium », n. 17). Et encore: « Tous les fils de l'Eglise doivent avoir une vive conscience de leur responsabilité devant le monde, ils doivent cultiver en eux un esprit vraiment catholique et consacrer leurs efforts à l'œuvre de l'évangélisation » (« Ad Gentes », n. 36). C'est une vocation pour tous, c'est un devoir pour toute l'Eglise; si elle est catholique, elle doit être de sa nature missionnaire (cf. « Ad Gentes », n. 2, 6, 35). Nous le savons depuis longtemps; saint Augustin l'a enseigné dans son temps: « Si tu veux aimer le Christ, ta charité doit embrasser le monde entier » (In. Ep. 1 Jn., tract. 10, 5; P. L. 35, 2060).

Mais le Concile a mis en évidence ce dynamisme constitutionnel de l'Eglise. Nous sommes tous sous cette pression, cette urgence de la charité du Christ (cf. II Cor. 5, 14), soit comme communauté de croyants, soit comme simples fidèles. Aucune catégorie de chrétiens ne peut se soustraire à cette vocation apostolique; elle oblige également celui qui se retire dans la contemplation (cf. « Perfectae caritatis », n. 5, 7; « Ad Gentes », n. 18, 40); elle engage les laïcs: « Le Seigneur, en effet, dit encore le Concile, désire aussi étendre son règne par le moyen des fidèles laïcs » (« Lumen Gentium », n. 36).

Qu'implique cette importance? Elle implique précisément la coordination de nous tous dans la diffusion du message du Christ, de la part de l'Eglise.

Nous le répétons; aujourd'hui ne sont pas admissibles l'indifférence, l'apathie, l'égoïsme, l'indifférence, comme si la cause de l'Evangile ne regardait que la Hiérarchie et les organisations spécialement consacrées à l'apostolat et à l'évangélisation missionnaire. Il faut que chaque chrétien, désireux d'être conséquent avec son appel à la foi et à la profession qu'elle comporte, ouvre son âme au vent de la Pentecôte. Le souffle prophétique de l'Esprit-Saint doit envahir chaque fils et chaque fille de Dieu régénérés à la vie de la grâce (cf. Act. 2, 17). Il importe, pour cela, de porter la communauté à la persuasion de la nécessité de répandre la foi; il importe de ranimer en tous et dans chacun des membres de l'Eglise la ferveur de l'apostolat, le zèle de la mission.

« Mission » en son sens originel

Mais il arrive aujourd'hui que le rapport étymologique et essentiel des deux termes « apostolat » et « mission » porte souvent à appliquer le terme « mission » à chaque forme générique d'activité apostolique. Nous employons en ce moment le terme « mission » dans son sens spécifique et technique d'activité intentionnellement conçue et pratiquement organisée pour évangéliser les Peuples non encore chrétiens, par le travail des personnes qui se consacrent à cette œuvre, qui sont choisies, préparées et légitimement nommées, c'est-à-dire qualifiées comme « missionnaires », lesquelles, à la suite des Apôtres, prêchent la parole de vérité et créent de nouvelles Eglises (cf. « Ad Gentes », n. 1; saint Augustin, « Enarr. in Ps. » 44, 23; « P. L. », 36, 508).

Nous parlons maintenant des missions au sens propre. L'attention des fidèles doit être concentrée sur l'idéal missionnaire proprement dit, sur la nature, les fins, les personnes, les institutions des missions dont il est traité dans le Décret conciliaire « Ad Gentes », sur l'activité missionnaire de l'Eglise. Nous parlons d'une façon spéciale des « Œuvres missionnaires » qui occupent la première place dans les activités du Saint-Siège, comme étant celles qui engagent notre première responsabilité pastorale; qui ont devant elles le panorama complet du monde à évangéliser; qui sont liées à ce réseau répandu dans toute l'Eglise en faveur de toutes les missions catholiques; qui sont sensibles aux besoins de tous les missionnaires, et qui sont administrées d'une manière collégiale, selon un critère modéré de justice distributive et de charité vigilante pour chaque besoin et pour toute intervention secourable opportune.

Le devoir missionnaire reste impératif

Mais cette même organisation officielle et centrale de l'Eglise rencon-

A l'agenda de J.L.S.

CENTRE DE RENCONTRES, LOISIRS ET CULTURE

Il se trouve au No 25 de l'avenue de la Gare.
Il est ouvert :
— jeudi et vendredi
— samedi
— samedi et dimanche après-midi

de 20 à 22 heures
de 20 à 23 heures
de 13 h 30 à 18 heures

Vous y trouverez :

- salle de jeux ;
- bar ;
- salle de lecture, discothèque et télévision ;
- laboratoire de photo ;
- tous les samedis, soirée dansante ;
- une fois par mois, bal avec orchestre.

On demande des garçons et filles ayant assez de temps libre pour devenir responsables : s'adresser au bar.
Le numéro de téléphone du CRLC est le (027) 2 45 90.

Collision à l'avenue de la Gare

SION. — Il était dix heures lorsque une voiture d'auto-école montait l'avenue de la Gare. Au volant du véhicule une jeune fille candidate à l'obtention du permis de conduire était accompagnée d'un expert des examens qui suit attentivement son comportement.

A l'intersection de la rue des Cèdres et de l'avenue de la Gare, l'élève a freiné et s'est arrêtée pour accorder la priorité à une voiture venant sur sa droite.

Une fourgonnette portant plaques VD 32688, qui livrait des médicaments urgents, s'est jetée contre la voiture d'auto-école.

Il n'y eut que des dégâts matériels.

Un spectateur — ils étaient nombreux à regarder et à écouter les commentaires — a eu cette réflexion : « Il y avait tout sur place (les médicaments) pour intervenir auprès de blessés éventuels ».

tre une difficulté, qui est répandue en certains secteurs de la mentalité moderne, et qui menace cette activité missionnaire; c'est celle qui se rapporte à la proclamation conciliaire sur la liberté religieuse; comme si cette proclamation favorisait un irénisme agnostique et autorisait l'indifférence par rapport à la vérité religieuse et à l'impératif apostolique auxquels est lié le plan du salut, à savoir que l'effort missionnaire ne serait plus nécessaire. L'existence d'Œuvres pontificales, expressément qualifiées pour promouvoir et soutenir un tel effort, prouve encore aujourd'hui le contraire; puisque la liberté religieuse soutenue par le Concile entend sauvegarder l'indépendance de la religion devant l'ingérence induite de toute puissance profane et extérieure à la religion, et aussi de tout exclusivisme abusif social ou politique dans le domaine religieux. Elle n'entrave pas le devoir apostolique, mais constitue plutôt la condition civile pour l'exercice de l'activité missionnaire, pendant qu'elle-même s'oblige au respect des consciences dans l'annonce de l'unique vrai message du salut dérivant de la religion.

Une vision missionnaire renouée par le Concile

C'est une vision substantiellement antique et dans la vraie tradition de l'Eglise, mais que le Concile a renouée et précisée. Ceci, Frères et Fils bien-aimés, fait penser au besoin de rafraîchir notre conscience missionnaire sur plusieurs points, en rapport avec les méthodes nouvelles que l'heure présente offre à notre considération: comme celle du progrès de la solidarité humaine, qui multiplie, avec le développement de la civilisation, les rapports entre les peuples, obligeant les citoyens et les gouvernants des pays favorisés à une assistance spontanée et désintéressée aux pays en voie de développement. Nous en avons parlé dans Notre Encyclique « Populorum Progressio ». Cette activité missionnaire se range maintenant en priorité dans ce plan de solidarité humaine et chrétienne.

Ainsi la conception de l'entreprise missionnaire se développe; elle était jusqu'à présent un peu exotique et romantique, comme s'il s'était agi d'une aventure évangélique dans des pays inconnus et lointains. Aujourd'hui, la conception de l'activité missionnaire se fait positive et réaliste, parce que cette activité profite désormais d'une expérience qui lui épargne les tentatives trop ingénues et empiriques, la dispense d'explorations géographiques surhumaines, et maintenant presque superflues, simplifie l'initiation pratique et développe la préparation scientifique et spécifique; ce qui ouvre de nouvelles possibilités, mais exige une plus grande disponibilité de vocations et de moyens.

Aussi, même l'attitude du missionnaire envers le pays à évangéliser a beaucoup évolué; elle n'est plus celle qui, dans les diversités des cultures,

voyait un obstacle irréductible à sa prédication, mais celle qui découvre les valeurs indigènes dignes de respect et d'admiration, dignes d'être comprises, favorisées et par le fait même « purifiées, fortifiées et élevées » (cf. « Lumen Gentium », n. 13). Le missionnaire n'est pas, par conséquent, un étranger qui avec sa foi impose sa civilisation, mais il est l'ami, le frère qui accepte les coutumes honnêtes du milieu, pour y infuser le ferment vivifiant de l'Evangile (cf. I Cor. 9, 19-23). Cette attitude missionnaire « pluraliste », par rapport aux expressions du génie humain, et toujours « unitaire » par rapport à l'unité de la foi de l'Eglise, a été depuis les origines la norme constante de l'évangélisation, comme le fait remarquer Pie XII dans l'Encyclique « Evangelii praecones » (cf. « A. A. S. » 43, 1951, pp. 521-522), que l'on constate de nos jours d'une façon toute particulière.

Le missionnaire : Cyrénéen de la croix du Christ

Mais aujourd'hui comme hier, restent l'engagement et la valeur morale de l'activité missionnaire. Dites-le vous à vous-même, Fils et Filles, consacrés à ce service d'avant-garde de l'Evangile; que reste toujours totale et identique la nécessité du don de soi, de la disponibilité au risque, à la patience, à l'effort généreux et persévérant, souvent lent et insaisissable dans ses résultats; que restent indispensables l'esprit de sacrifice, la croix prêchée non seulement en paroles, mais surtout par l'exemple. Le missionnaire est le cyrénéen de la Croix, et la porte avec le Christ, par amour, devant tous et jusqu'au bout.

Nous ne voudrions pas, Frères et Fils bien-aimés, Nous servir de ces grandes idées comme d'un instrument pour la recommandation habituelle par laquelle se termine le discours sur les missions, celle des besoins des missionnaires eux-mêmes et du devoir, de l'honneur, de leur donner un généreux secours. Mais ceci, non par calcul utilitaire, mais par une nécessité fonctionnelle dans le plan divin de l'évangélisation, pour une logique de la charité. Cette cause des missions a besoin de vous; elle a besoin de votre obole: d'amour, de prière, d'offrande.

Qui voudrait le nier, quand la cause du Christ qui s'ouvre un mystérieux chemin jusqu'aux extrémités de la terre, dirige ses pas dans l'histoire présente et future du monde, élève les destins des Peuples, s'identifie avec chaque homme qui, sans Lui, est abandonné à lui-même; qui rassemble son Eglise et la guide, Pasteur et Sauveur, à la rencontre finale de la bienheureuse révélation.

« Qui a des oreilles pour entendre, qu'il entende! » dirons-Nous avec la voix de Jésus et, plein de reconnaissance et de confiance, avec Notre Bénédiction apostolique.

Du Vatican, 25 mai 1969, Fête de la Pentecôte.

Paulus P. P. VI



Lutte contre le « bang » supersonique

Va-t-on introduire un nouvel article dans la Constitution fédérale?

Dans le contexte de la prochaine révision de la loi sur la navigation aérienne, le Conseil fédéral s'est penché dans sa séance du 29 septembre sur le problème du bang supersonique. Il a

relevé à ce propos qu'il avait déjà clairement exprimé sa manière de voir il y a deux ans, lorsqu'en son nom, le 19 décembre 1967, le chef du Département fédéral des transports et communications et de l'énergie déclara notamment ce qui suit au Conseil national, en réponse à l'interpellation Schmidt-Lenzbourg :

« Le Conseil fédéral est décidé à ne pas autoriser les survols de notre pays par des avions supersoniques si les craintes qu'ils ne produisent un bruit intolérable pour les régions survolées se réalisent. A cet effet, des critères très stricts seront appliqués. Une telle interdiction pourrait s'appuyer sur l'article 12 de la loi sur la navigation aérienne aux termes duquel le Conseil fédéral doit — en s'inspirant aussi de la lutte contre le bruit — édicter des prescriptions de police pour l'usage de l'espace atmosphérique. Cet article donne la compétence voulue au Conseil fédéral, qui peut très rapidement édicter une ordonnance.

D'autre part, le Conseil fédéral, dans cette même réponse, a souligné la nécessité d'une coopération internationale sur ce point. Les villes de Bâle, Genève et Zurich et d'autres régions de notre pays, seraient exposées au bang supersonique d'avions volant hors de nos frontières, si aucun accord n'était conclu avec les pays voisins.

Aussi le Conseil fédéral cherchera à accélérer l'élaboration d'une réglementation internationale. S'il s'avérait impossible d'élaborer à temps des normes satisfaisantes, le gouvernement s'est déclaré prêt à édicter les limitations en question par la voie de la législation nationale.

Cette attitude du Conseil fédéral n'a subi aucun changement. Entretemps, en septembre 1968, l'assemblée de l'organisation de l'aviation civile internationale a adopté à Buenos Aires sur une proposition formulée notamment par la Suisse, une résolution relative aux conséquences de l'utilisation d'avions supersoniques. Dans cette résolution, elle

a souligné derechef qu'il fallait garantir que le bang supersonique ne crée pas de situation inacceptable pour la population. Le Conseil de l'organisation a été chargé de prendre des mesures en vue d'établir des valeurs limites internationales.

Il convient au surplus de relever qu'il existe maintenant déjà la base constitutionnelle d'une réglementation légale des vols supersoniques perturbateurs. Point n'est besoin d'introduire un nouvel article dans la Constitution. Pour

préciser son point de vue et dissiper le moindre doute sur la situation juridique, le Conseil fédéral a chargé le Département des transports et communications et de l'énergie d'examiner l'opportunité de proposer une disposition légale spéciale lors de la révision en cours de la loi sur la navigation aérienne. A vrai dire, il peut s'agir d'interdire non pas les vols aux vitesses supersoniques, mais seulement ceux d'entre eux qui ont les effets intolérables connus aujourd'hui.

Coup d'œil sur le petit écran

Il a vite vieilli le film « Les Vieux de la Vieille ». Trois grands du cinéma, Jean Gabin, Pierre Fresnay et Noël-Noël mènent la farce réalisée par Gilles Grangier. On y trouve quelques scènes cocasses. Le dialogue est vif. L'action lente. Ça traîne en longueur. Les trois compères sont bien campés. Le jeu est précis. L'accent y est. Mais cela ne suffit pas pour constituer un film réellement drôle d'un bout à l'autre. Les situations ne sont pas exceptionnellement divertissantes. Bref, il n'y a pas grand-chose à dire sur ce film. Personnellement, il ne m'a pas beaucoup amusé.

exprimé avec beaucoup d'aisance et de clarté. Il a mis en évidence la nécessité pour la Confédération d'améliorer surtout les bases de production. Il retraça en quelque sorte les grandes lignes du remarquable rapport qu'il avait précédemment fait au Conseil national en début de séance de relevée. (Nos lecteurs en trouveront une synthèse en page 2).

f.-g.

Match médiocre, comme on le dit dans notre compte rendu, mais l'essentiel, pour Saint-Gall, était de tenter sa qualification. Les cameramans de la Télévision suisse alémanique ont fait cette fois du bon travail, bien qu'ils fussent parfois gênés par le public qui passait devant la caméra. Il convient donc d'exiger à Bâle d'avoir des emplacements aussi favorables que ce fut le cas hier soir à Saint-Gall pour assurer une retransmission de valeur. Les redevances que paye la Télévision méritent des égards, pour les caméras, même sur le stade Saint-Jacques.

Ceci dit, les Valaisans auront été enchantés de voir deux connaissances évoluer dans les rangs de l'équipe saint-galloise. Il s'agit du gardien Jean-Paul Biaggi, qui régnait en maître au milieu de cette défense assez rude, au sein de laquelle on reconnut également Brandner, lequel évoluait à Martigny la saison passée et contribua grandement à l'ascension de l'équipe valaisanne en ligue nationale B. Nous étions d'autant plus satisfait de la qualification de Saint-Gall pour ces deux sympathiques joueurs.

G. B.

Sortie des infirmières et brancardiers du pèlerinage d'été, à Saint-Martin...

L'heureuse initiative de l'équipe des infirmières et brancardiers participant au pèlerinage de juillet dernier à N.D. de Lourdes, s'est réalisée récemment par un temps magnifique et dans une ambiance de bon aloi.

Une vingtaine de participants avaient répondu avec empressement à l'invitation d'Anne-Françoise et du futur « toubib » Henri.

Après l'assistance à la grand-messe en l'église de St-Martin, l'apéritif fut aimablement offert par la section très active des brancardiers du lieu. Le verre de l'amitié fait toujours plaisir...

Puis une grillade-raclette, apprêtée par Germain, qui s'y connaît dans le métier, fut servie sur les hauteurs de l'alpage d'Eison, que l'on atteint maintenant aisément en voiture.

Repas fraternel, site enchanteur, temps ensoleillé à souhait, voilà des éléments propices à une telle rencontre au sommet, c'est le cas de le dire, puisque nous étions à 2200 m.

Dans l'après-midi, nous avons eu la joie d'une « apparition » de l'abbé Oggier, curé du Sacré-Cœur et directeur du groupe du Valais au pèlerinage romand d'été.

L'occasion était toute trouvée pour une réflexion sur le pèlerinage d'été, voir ce qui peut être amélioré, ce qui peut contribuer à rendre plus parfaite une rencontre auprès de Notre-Dame et ce qu'infirmières et brancardiers peuvent faire de mieux au retour d'un pèlerinage. Il y a eu suggestion d'une prière fervente, d'un renouveau de l'esprit de foi, un dévouement accru au service des malades. Lourdes n'est qu'une étape dans notre vie de tous les jours. Il importe de se montrer toujours disponible et généreux. Puis, pour agrémer l'après-midi, Joseph Moix nous chanta trois chansons de sa composition : « Ma vallée », « Mon village » et « L'Amérique ». Des witz, une chanson de Mme Raphy en l'honneur du « toubib » et déjà l'heure de regagner St-Martin et la plaine avait sonné, le soleil déclinant à l'horizon que nous admirons sans nous lasser. Vraiment une toute belle journée, dans la simplicité du calme champêtre et la joie d'un aurore préjudant certainement à d'autres rencontres. Merci à tous les responsables de cette magnifique rencontre et à la section de St-Martin.

Encore le « MIRACLE DE L'AMOUR... UNE REPOSE DE NORMAND

SION — A la suite de la projection du film particulièrement controversé « Le Miracle de l'Amour », deux députés, MM. Charly Darbellay et Roger Crettol, avaient chacun posé une pertinente question au chef du Département de justice et police.

Nous avons publié la réponse de M. Bender à la question de M. Darbellay dans notre édition du 27/28 septembre.

M. Crettol, lui, s'étonnait de ce qu'on interdisait l'accès des salles aux spectateurs n'ayant pas atteint les 20 ans révolus, alors que l'on peut se marier dès 18 ans. Comme notre collaborateur Maurice Deléglise, il se demandait si cette mesure n'avait pas pour effet de stimuler la curiosité malsaine du public.

Dans sa réponse qui vient de nous parvenir, le chef du Département de justice et police précise notamment ce qui suit :

« L'âge d'admission aux spectacles cinématographiques est normalement de 16 ans, dans certains cas de 18 ans, selon la nature du spectacle projeté. Pour le film « Le Miracle de l'Amour », la limite d'âge a été portée exceptionnellement à 20 ans. Cette décision n'émane pas de la commission de censure, mais du Département de justice et police qui en assume l'entière responsabilité.

« Il est évident que cette mesure, dont il faut souligner le caractère exceptionnel, peut prêter le flanc à la critique, ne serait-ce déjà que parce qu'elle est de nature à stimuler la curiosité malsaine d'un certain public. Aussi l'autorité

compétente a-t-elle hésité à la prendre. Si elle s'y est finalement résolue, c'est qu'il importerait absolument d'exclure de la projection les jeunes spectateurs auxquels le film n'était pas destiné.

« Il en est résulté certains inconvénients qui sont probablement à mettre sur le compte d'un excès de zèle de la part des organes chargés de contrôler l'identité et l'âge des personnes désireuses de voir le film.

« Soulignons que cette limite d'âge de 20 ans est appliquée sans difficulté dans d'autres cantons notamment à Neuchâtel.

« Il peut évidemment apparaître choquant qu'une personne n'ayant pas 20 ans mais mariée et majeure de ce fait se voit refuser l'entrée d'un cinéma. Mais, c'est oublier que cette même personne ne peut également pas voter et qu'elle n'est également pas considérée comme apte à remplir ses obligations

militaires. Dans le même ordre d'idées, relevons qu'une jeune fille peut se marier et devenir majeure dès 17 ans. Cela ne lui donne pas pour autant le droit d'assister aux films admis dès 18 ans.

« Dès qu'on fixe une limite, il se produit forcément certaines inégalités, et qui ne veut pas dire que la mesure ou la disposition légale qui pose la règle soit arbitraire ou infondée ».

Pour la deuxième fois, le Département de justice et police donne la réponse que nous attendions. Hélas, il faut bien le constater à la simple lecture de ces deux documents, nous avons là des réponses de « Normand ».

Nous ne savons si les interpellants du Grand Conseil se déclareront satisfaits, mais nous pensons que le malaise demeure dans l'opinion publique :

Notre journal sera donc obligé de renvoyer la balle prochainement.

NF

HAUT-VALAIS * HAUT-VALAIS

Le colonel divisionnaire Petry en haute montagne

BRIGUE. — Le chef d'arme de l'artillerie, le colonel divisionnaire Petry suit actuellement l'instruction alpine des aspirants lieutenants d'artillerie du troisième corps alpin. Il y a environ 80 hommes sous le commandement du major Théodor Wyder de Sierre, chef de l'instruction alpine du service d'artillerie. Les aspirants sont dans leur période d'adaptation et ont conquis les sommets du Nadel-

horn et du Weissmies.

Le colonel divisionnaire Petry a donné la preuve qu'un chef d'armée, même dans sa dernière année en fonction (son successeur dès le 1er janvier 1970 est le colonel divisionnaire de Courten) s'intéresse pour une instruction de ses aspirants sur une hauteur de plus de 4000 mètres d'altitude. Un bel exemple d'audace de la part des jeunes aspirants.

Un rédacteur valaisan va quitter le canton

BRIGUE. — Nous apprenons que M. Marco Volken, rédacteur au « Walliser Bote », va prochainement quitter ce journal pour être engagé — dès le 1er janvier prochain — comme journaliste d'un quotidien lucernois. Notre confrère se trouve depuis 1964 au service de l'organe haut-valaisan. Il est en outre conseiller communal à Viège. Nous le félicitons et lui souhaitons de nombreux succès dans sa nouvelle fonction.

Assemblée de l'UIC à Brigue

BRIGUE. — L'Union internationale des chemins de fer s'est rassemblée hier à Brigue. Les participants ont été l'objet d'une réception de la part de la Municipalité et se sont rendus dans la région du Simplon pour le repas du soir. Selon les renseignements que nous avons obtenus à ce sujet, ils quitteront la cité haut-valaisanne ce matin pour se rendre encore dans les Grisons par le FO.

Le val d'Anniviers privé d'électricité

Entre mardi et mercredi, tout le val d'Anniviers a été privé d'électricité. En effet, les travaux de coupe de bois s'étant effectués à proximité immédiate des lignes à haute tension, celles-ci ont été arrachées lors des dites coupes de bois.

Une interruption du courant de plus d'une heure a été enregistrée mardi en fin d'après-midi. En revanche, le village de Pinsec a été privé d'électricité durant 24 heures.

Il est heureux de constater que le service d'exploitation des SIS a tout mis en œuvre afin de donner satisfaction aux abonnés, ainsi que pour réparer les dégâts causés par des bûcherons qui ne se sont pas préoccupés des perturbations et du danger qu'il y a de travailler près des lignes électriques.

Heureusement, aucun accident de personne n'a été enregistré.

STATISTIQUE PAROISSIALE DE SIERRE

Paroisse de Sainte-Catherine

BAPTEMES

- AOÛT :
17 Micheloud Sylvia-Nadia, de Jean-Bernard et Claire née Morard.
24 Lathion Sarah, de Luc et Emmy née Vicquéry.
24 Favre Sandra-Carol, de Michel-Antoine et Margaret née Wellauer.
24 Belmonte Adèle, de Dominique et Assunta née Beatrice.

SEPTEMBRE :

- 7 Epiney Patricia-Angeline-Léontine, de Charles et Elvire née Pont.
14 Antille Marie-France, de Jean et Marcia née Caloz.
14 Zufferey David-Patrick, de Vital et Marie-Jeanne née Genoud.
14 Pedio Sonia, de Vittorio et Caterina née Antonazzo.

DECES

- AOÛT :
20 Varonier Charles, de 1942.
30 Rouvine Chrétien, de 1892.
- SEPTEMBRE :
1 Zufferey Philomène, de 1887.
5 Barone Pascal, de 1964.

MARIAGES

- AOÛT :
23 Valentini Claude, de Mario et Schüttel Anne-Christine, de Jean.
30 Ebenegger Christian, d'Alfred, et Zufferey Marianne, d'Isaïe.

SEPTEMBRE :

- 13 Werlen Henri, d'Albert, et Borloz Madeleine, de Rémy.
13 Zuber Alain, de Denis, et Salamin Antoinette, d'Augustin.

Paroisse de Sainte-Croix

BAPTEMES

- 3 Crettaz André, d'Emile et de Lydia Burkhardt.
10 Salamin Yvan Julien Luc, de Jean Gérard et de Rita Sierro.
10 Delalay Thierry Claude, d'Eloi et de Germaine Vocat.
10 Theler Mathias, de Guy, et d'Hélène Genoud.
17 Robyr Xavier François Stéphanie, d'André Marcel et d'Anita Barras.
24 Antille Stéphane André, d'André et de Suzanne Barmaz.
24 Cannoniero Adriano, de Sabino et d'Anna.

MARIAGES

- 9 Locher Kilian, de Pierre, et Plaschy Huguette, de Victor.
16 Zufferey Daniel, de Théodore, et Produit Cilette, de Joseph.

DECES

- 2 Viscolo Etienne, d'Ernest, né en 1905.



EXPOSITION DU 15 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE

L'ARMOIRE

SELECTION DE MODELES DE DIVERSES EXECUTIONS — PORTES PLIANTES OU COULISSANTES — TOUTES LARGEURS ET HAUTEURS VARIABLES.

ENTREE LIBRE



HAUT-VALAIS * HAUT-VALAIS

Infructueuses recherches du disparu de l'Allalin

SAAS-FEE. — On se souvient que dans le courant de cet été, un alpiniste zurichois, M. Eberhard Zumstein, était enseveli sous une masse de glace alors qu'il se trouvait au pied de l'Allalin. Les nombreuses et difficiles recherches entreprises par la colonne de secours du village des glaciers en collaboration avec « Air-Zermatt » avaient été interrompues devant les infranchissables obstacles rencontrés par les secouristes qui s'étaient même munis de scies à moteur afin de scier les plus gros blocs de glace sous lesquels on suppose que le disparu se trouve. Or, samedi dernier, des camarades de M. Zumstein, en

compagnie du guide Otto Burgener, se rendirent bénévolement sur place pour tenter d'arracher la dépouille mortelle recouverte de glace. Trois jours durant, huit hommes ont travaillé d'arrache-pied dans l'espoir d'atteindre leur but commun. Cette tentative demeura sans succès. Aussi, c'est la mort dans l'âme que la colonne dut se résoudre à regagner le fond de la vallée. Il est fort possible que pour cette saison les recherches seront complètement interrompues, étant donné que depuis quelques heures on enregistre une nouvelle couche de neige fraîche à l'endroit supposé de la tragédie.

†

Les familles GALLADE, parentes et alliées, ainsi que ses nombreux amis, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Raphy GALLADE

maître-tapissier-décorateur

leur cher époux, frère, beau-frère, oncle et grand-oncle, décédé dans sa 74e année après une longue et cruelle maladie.

L'ensevelissement a eu lieu dans la plus stricte intimité à Darnieulles, près d'Epinal (Vosges).

Une messe souvenir sera célébrée à la cathédrale de Sion vendredi 3 octobre, à 7 h 30.

R.I.P.

†

IN MEMORIAM

Monsieur Salvatore POMELLI



1967 - 2 octobre - 1969

Dieu t'a choisi.

Nos cœurs t'ont gardé.

Une messe anniversaire sera célébrée à Riddes, le vendredi 3 octobre 1969, à 19 h 30.

†

IN MEMORIAM

Monsieur Hermann RODUIT



1968 - 2 octobre - 1969

Epoux et papa chéri, déjà un an que tu nous as quittés, ton souvenir restera toujours vivant dans nos cœurs.

Une messe anniversaire sera célébrée à Saillon, le samedi 4 octobre, à 8 h 30.

†

Le mardi 30 septembre 1969, Dieu a rappelé à Lui l'âme de son fidèle serviteur

Monsieur Théodule CARRUPT

Saint-Pierre-de-Clages

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, oncle, neveu, parrain et ami, décédé à l'hôpital de Sion, à l'âge de 60 ans, muni des saints sacrements.

Vous font part de leur douleur : Madame Joséphine CARRUPT-CARRUPT, à Saint-Pierre-de-Clages ; Madame et Monsieur Gaston TRUAN-CARRUPT et leurs enfants, à Aigle ; Madame et Monsieur Laurent GULIARD-CARRUPT et leurs enfants, à Marseille ;

Monsieur et Madame Roland CARRUPT-MONTMOUX et leurs enfants, à Saint-Pierre-de-Clages ;

Madame et Monsieur Claude MAYOR-CARRUPT et leurs enfants, à Sion ; Madame et Monsieur Daniel CHRISTEN-CARRUPT et leur fille, à Renens ;

Mademoiselle Raymonde CARRUPT, à Saint-Pierre-de-Clages ;

La famille de feu Paul CARRUPT-OTTINGER, à Chamoson ; La famille de feu Joseph CARRUPT-FELLAY, à Chamoson ;

ainsi que les familles parentes et alliées.

L'ensevelissement aura lieu le vendredi 3 octobre 1969, à 10 heures, à l'église de Saint-Pierre-de-Clages.

Selon le désir exprimé par le défunt, le deuil ne sera pas porté.

La famille ne reçoit pas.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

La cagnotte du buffet de la Gare de Saint-Pierre-de-Clages

a le regret de faire part du décès de l'un de ses membres

Monsieur Théodule CARRUPT

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Les enfants et petits-enfants de feu Monsieur Maurice BRUGGER ;

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame veuve Franceline BRUGGER-CHAPERON

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection le 1er octobre 1969, dans sa 69e année, après une longue maladie.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Gingolph, le vendredi 3 octobre 1969, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

36-41578

†

La section de Sion de la Société valaisanne des cafetiers, restaurateurs et hôteliers

a le pénible devoir de faire part du décès de son membre

Madame Stéphanie BENEY

café du Rawyl

à Saint-Romain-Ayent

Les obsèques auront lieu à Saint-Romain, vendredi 3 octobre 1969, à 10 heures.

36-41579

†

L'Association des brancardiers de Notre-Dame de Lourdes, section de Martigny, Charrat, Fully et environs

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Adolphe ANÇAY

son très dévoué membre.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

36-91001

†

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors du deuil qui vient de la frapper et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Monsieur Louis GASPOZ

remercie toutes les personnes qui par leur présence, leurs messages, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs, y ont pris part et les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.

Evolène et Saint-Maurice, octobre 1969.

†

Monsieur Alphonse HITTER, à Lausanne ; Monsieur et Madame Guillaume HITTER-NAEF et leurs enfants, à Weinfelden ; Monsieur et Madame Rémy HITTER-PERRUCHOU et leurs enfants, à Sierre ; Monsieur et Madame Ernest HITTER-ZUFFEREY, leurs enfants et petit-enfant, à Sierre ; les enfants et petits-enfants de feu Charles HITTER, à Vevey et Hetzingen ; Monsieur et Madame Jean-Louis HITTER-BRUCHEZ et leurs enfants, à Sierre ; les enfants et petits-enfants de feu Oscar WASER-HITTER, à Sierre ;

ainsi que les familles parentes et alliées ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Adolphe HITTER

ancien cafetier

leur bien cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, oncle, grand-oncle, cousin et parent, survenu à Sierre le 1er octobre 1969 dans sa 83e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Sierre, église Ste-Croix, vendredi 3 octobre 1969, à 10 heures.

Arrivée du convoi mortuaire à l'église à 9 h 50.

Domicile mortuaire : route de l'Hôpital 5 - Sierre.

Priez pour lui.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

La Société valaisanne des cafetiers, restaurateurs et hôteliers

a le douloureux devoir de faire part du décès de son membre d'honneur

Monsieur Adolphe HITTER

à Sierre, président cantonal de 1923 à 1926 et caissier cantonal de 1926 à 1960.

La S.V.C.R.H. gardera de ce membre fidèle et dévoué un souvenir reconnaissant.

Les obsèques auront lieu à Sierre, vendredi 3 octobre 1969, à 10 heures, à l'église Sainte-Croix.

P 36-41577

†

Madame et Monsieur Robert GUISSOLAN-CHESAUX, à Paudex ; Monsieur et Madame Christian GUISSOLAN-BOESIGER et leurs enfants, à Genève ;

Monsieur Pierre GUISSOLAN, à Paudex ; Madame et Monsieur Alfred BAATARD et leurs fils, à Genève ; Madame et Monsieur Angelo SEVERINO-CHESAUX et leurs enfants, à Milwaukee, USA ;

Madame et Monsieur François BERNER-CHESAUX et leurs enfants, à Bex ; Monsieur Jules CHESAUX, à Bex ;

Monsieur et Madame André CHESAUX-VON BUREN, à Morges ; Madame et Monsieur Charles PASCHE-CHESAUX et leur fils, à Bex ;

les enfants de feu Madame Yvonne BERNER-CHESAUX, à Renens et Bex ; les enfants de feu Madame Julia BURNET-NENDAZ, à Chamonix ;

Madame veuve Elise POUCHON-NENDAZ et ses enfants, à Collonges ; les enfants de feu Monsieur Jules NENDAZ, à Saint-Maurice ;

Monsieur et Madame Michel NENDAZ, à Martigny ; Madame veuve Anna MICHEL-NENDAZ et ses enfants, à Châtel-St-Denis et Collonges ;

Madame veuve Céline NENDAZ-JORDAN et ses enfants, à Collonges ; ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Marie CHESAUX-NENDAZ

leur chère maman, grand-maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente, décédée à la clinique St-Amé à St-Maurice, le 1er octobre 1969, à l'âge de 71 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu le samedi 4 octobre 1969, à 10 h 30, à l'église catholique de Lavéy-Village.

Domicile mortuaire : clinique St-Amé, St-Maurice.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

P.P.E.

P 36-41580

†

Madame Bertha FURRER-AMREIN, à Werthenstein ; Monsieur et Madame Lucien MATTHEY-LUISIER et leur fille, à Pully ;

Monsieur Francis LUISIER, à Monthey ; Monsieur Raymond LUISIER, à Monthey ;

ainsi que les familles parentes et alliées ont le pénible devoir de faire part du décès accidentel de

Madame Maria LUISIER-FURRER

veuve Eugène LUISIER

leur chère fille, mère, grand-mère, parente, survenu le 1er octobre 1969.

L'ensevelissement aura lieu à l'église de Monthey le vendredi 3 octobre, à 11 h 30.

Domicile mortuaire : hôpital d'Aigle.

Priez pour elle

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Me Raphaël de Werra élu juge fédéral à l'unanimité, moins 2, des bulletins valables (174 voix sur 176)



A gauche: Le premier bouquet de fleurs immédiatement après l'annonce de la magnifique élection. Mme de Werra ne cache pas sa joie. Son mari est très ému. ● A droite: M. Joseph Jaeger, président du parti conservateur de Loèche, assiste une de ses charmantes concitoyennes venue fêter l'élu et son épouse.

(SUITE DE LA 1re PAGE)

tout en étant secrétaire cantonal du parti conservateur schaffhousois jusqu'en 1956, année durant laquelle il fit sa première entrée au Tribunal fédéral comme secrétaire. Il y demeura 8 années consécutives pendant lesquelles il se signala à l'attention de ses supérieurs par l'intérêt qu'il a toujours porté aux questions juridiques. En 1964, la chancellerie de l'Etat du Valais l'appela pour collaborer avec le chancelier à la bonne marche de cet important service. Notons encore que notre nouveau juge fédéral est l'auteur d'intéressantes œuvres de caractère juridique. C'est ce qui devait d'ailleurs le faire mieux apprécier encore parmi ses nombreux électeurs d'hier.

★ ★ ★

Mais pour en arriver là, encore faut-il savoir que les délégués du parti con-

servateur haut-valaisan tout d'abord et leurs représentants aux Chambres fédérales ensuite durent faire preuve de beaucoup de diplomatie afin de faire admettre au sein de leur fraction la possibilité de présenter cet excellent candidat. Sans avoir l'intention de nous étendre sur toute la genèse de cette délicate opération, précisons tout de même que la brillante élection dont Me de Werra vient d'être l'objet est surtout le fruit d'une parfaite unité politique; de la grande influence aussi dont jouissent nos parlementaires et évidemment, des qualités exceptionnelles de leur candidat. Aussi, est-ce avec confiance que la minuscule délégation valaisanne a franchi hier le seuil du Palais fédéral au moment où les deux Chambres réunies s'apprétaient à procéder à l'élection de celui qui, quelques minutes plus tard devait devenir le deuxième juge fédéral valaisan en activité.

Alors même que les quelques specta-

Texte et photos ludo

teurs valaisans présents se montraient crispés, peu habitués qu'ils sont à se trouver face à une pareille décision, les parlementaires du Vieux-Pays, eux, arboraient déjà le plus large des sourires bien avant que ne débute l'élection proprement dite. C'est ainsi que l'on vit les conseillers nationaux Carruzzo, Bouchatay, Lehner, Wyer et Tissières notamment, faire des gestes en signe de victoire pendant que les deux conseillers aux Etats Lampert et Bodenmann étaient déjà congratulés par leurs collègues. Et, pour nous qui étions dans les tribunes, la joie éclata réellement lorsque M. Lampert — qui fonctionnait comme scrutateur — revint dans la salle en faisant comprendre que « l'affaire était dans le sac ». Elle explosa à la lecture du résultat: 174 voix pour Me de Werra sur 176 bulletins valables. Un résultat qui se passe de commentaires.

pants, survint l'arrivée du papa du nouveau juge fédéral qui, aussitôt le résultat connu, n'avait pas hésité à quitter Bâle — malgré son grand âge — pour venir fleurir et embrasser son fils, moment combien émouvant pour l'assemblée.

Le chancelier Roten — qui a été aussi un grand artisan de cette victoire — tint à préciser que c'est avec joie qu'il enregistrerait le succès de son précieux collaborateur mais que ce serait tout de même avec une certaine nostalgie qu'il le verrait bientôt partir pour Lausanne, tant il est vrai que ces deux magistrats se sont toujours très bien compris dans l'exercice de leurs délicates fonctions. Quant à lui, Me Tissières eut cette réponse à l'endroit d'un collègue — prétendant que Me de Werra était un peu jeune pour remplir une telle fonction — « Ne vous faites pas trop de souci à ce sujet, la jeunesse est un défaut qui se corrige tous les jours ».

RECEPTION A BRIGUE

Aussitôt que les Briguois eurent appris l'élection de Me de Werra, leur conseil communal tint une séance extraordinaire afin de mettre au point la réception de « leur » nouveau juge fédéral. A l'arrivée du train venant de Berne, à 18 heures, les autorités du lieu se trouvaient sur la place de la gare, fanfare en tête, pour conduire le nouvel élu au château Stockalper. Dans le palais national, Me Perrig prit la parole pour dire la joie ressentie par la population briguoise et pour féliciter Me de Werra. Brève mais cordiale réception qui prouve aussi l'attachement que l'on manifeste à ce nouveau juge fédéral haut-valaisan, le quatrième de la région, après MM. Alex Zen Ruffen 1848-1861; Alexis Allet 1865-1873 et Felix Clausen, mort en 1917.

A notre tour de féliciter Me de Werra et de lui souhaiter de nombreux succès dans sa prochaine carrière.



M. Marius Lampert, conseiller aux Etats, était évidemment de la petite fête. Derrière Mme de Werra, on reconnaît Mme et M. von Balthazar-de Chastonay, proche collaborateur de notre actuel vice-chancelier.

FLEURS ET CHALEUREUSE RECEPTION DU NOUVEL ELU

Peu après, la délégation valaisanne se rassemblait dans la salle des « pas perdus » du Palais fédéral en compagnie des parlementaires du canton. Me de Werra et son épouse étaient fleuris et congratulés. Le conseiller fédéral Bonvin fut le premier à venir féliciter le nouvel élu. Profondément ému, Me de Werra tint alors à faire une brève déclaration pour remercier tous ceux qui l'ont appuyé et lui ont fait confiance; promettre de servir le pays dans toute la mesure de ses forces et préciser que l'honneur dont il est l'objet retombe sur sa famille et le canton tout entier.

A 84 ANS, IL QUITTE BALE POUR VENIR EMBRESSER SON FILS

La délégation quitta ensuite le Palais fédéral pour un apéritif d'honneur avant de partager un repas en commun au cours duquel, à la surprise des partici-



A l'arrivée du train à Brigue, c'est M. von Roten, conseiller d'Etat, qui accueille M. et Mme de Werra.



A gauche: Trois artisans du succès de M. de Werra. De gauche à droite: MM. Paul-Eugène Burgener, juge cantonal, Roger Bonvin, conseiller fédéral, et Alfred Escher, président de la fraction conservatrice du Haut. ● A droite: Mme von Balthazar-de Chastonay et M. Norbert Roten ont été les premiers à féliciter le sympathique couple.

CE JOUR EN SUISSE ET AILLEURS

Une initiative populaire sera lancée pour une « prévoyance vieillesse » moderne

BERNE. — Un comité interpartis a décidé, mercredi, de lancer une initiative populaire visant à améliorer le système de prévoyance sociale en faveur des personnes âgées, des survivants et des invalides.

Les conseillers nationaux Conzett, Kurmann et Schmitt président ce comité qui comprend près de 70 personnalités des partis radical-démocratique, conservateur chrétien-social, libéral, évangélique populaire et démocrate, ainsi que celui des paysans, artisans et bourgeois.

Le but de l'initiative est d'assurer

aux retraités une rente suffisante qui devrait se monter à environ 60 pour cent de leur revenu antérieur. Pour parvenir à ce résultat, il faudrait améliorer les prestations de l'AVS fédérale en renforçant les institutions de prévoyance professionnelle qui deviendraient obligatoires et la prévoyance individuelle que les pouvoirs publics sont appelés à encourager.

Le 60 pour cent que devrait comporter la rente concerne bien entendu les assurés de condition moyenne.

La séance de constitution a été suivie d'une conférence de presse au cours de laquelle les journalistes ont

été informés du contenu de l'initiative.

Pour parvenir au résultat souhaitable, l'initiative propose d'inscrire dans la Constitution le principe des trois piliers. En ce qui concerne l'AVS et l'AI proprement dites (premier pilier), le comité estime qu'il faudrait augmenter proportionnellement les rentes minimum dans une plus grande mesure que les rentes maximum. De façon à réduire puis à supprimer les prestations complémentaires. Les cotisations AVS-AI, fixées actuellement à 5,8 pour cent, pourraient être majorées au gré des besoins, jusqu'à un maximum de 8 pour cent. Quant aux contributions des pouvoirs publics (Confédération, cantons et communes), qui couvrent aujourd'hui 29 pour cent des dépenses totales pour l'AVS, l'AI et les prestations complémentaires, elles pourraient aller jusqu'au tiers des dépenses, de l'avis des auteurs de l'initiative.

La prévoyance complémentaire (second pilier) doit être le fait du secteur privé et être organisée par les entreprises et les organisations professionnelles.

Enfin, l'épargne individuelle (troisième pilier) doit venir compléter les mesures de prévoyance du premier et du second piliers.

Plusieurs simplifications sont proposées, ainsi les contributions des pouvoirs publics devraient être fournies exclusivement par la Confédération. Les cantons et les communes en seraient déchargés, mais abandonneraient, en compensation, leur part au produit de l'imposition des boissons distillées. Pour les initiateurs, ce marché serait avantageux pour les cantons et les communes.

La succession de M. Heil au Conseil national

BERNE. — Par suite de sa nomination au Tribunal fédéral des assurances M. Anton Heil doit abandonner son mandat de conseiller national. Son successeur est le premier des « viennent ensuite » du parti conservateur chrétien-social, M. Kurt von Arx.

Né en 1921, M. von Arx est originaire de Niedergösgen (SO). Il appartient depuis 1967 au Grand Conseil zurichois.

Il s'est déclaré prêt à assurer la succession du conseiller national sortant.

Trois mois de prison pour n'avoir pas donné suite à son ordre de marche

AARAU. — Le tribunal militaire de la div. 5, à Aarau, a condamné hier après-midi, M. Max E. à trois mois de prison, pour n'avoir pas donné suite à son ordre de marche pour l'école de recrue.

La possibilité d'accomplir son service militaire dans un hôpital lui sera donnée. L'accusé doit cependant accomplir dès aujourd'hui son temps de prison.

L'auditeur, M. Jorg Ursprung, a renoncé à M. Max E. des convictions sin-

cères, et le défenseur a déclaré que M. Max E. avait eu à résoudre un vrai cas de conscience.

A Aarau, devant le bâtiment du tribunal de district où siège le tribunal de division, 150 jeunes environ, venus de différentes villes, s'étaient rassemblés.

Des tracts ont été distribués. La manifestation s'est déroulée dans le calme et l'audience n'a pas dû être interrompue.

Quatorze nouveaux cas de rage dans le canton de Zurich

ZURICH. — On a annoncé en septembre de cette année, 14 nouveaux cas de rage dans le canton de Zurich. Il s'agit de trois renards, trois chevreuils, quatre martres, deux blaireaux, une vache et un chat.

Le chat qui vient de la commune de Schleinikon, a mordu deux personnes et s'est battu avec des chiens. La commune de Schleinikon a été déclarée zone d'infection le 29 septembre dernier.

Garantie financière doublée pour les Jeux olympiques

COIRE. — Le Grand Conseil des Grisons a accepté hier par 94 voix sans opposition un projet doublant la garantie financière accordée par le canton pour l'organisation des Jeux olympiques d'hiver en 1976.

Le projet du gouvernement ne prévoyait une garantie que jusqu'à 2,5 millions, alors que le Grand Conseil acceptait la proposition de la commission ad hoc portant cette garantie à 5 millions de francs.

Le budget de l'organisation des Jeux

prévoit 45,8 millions de dépenses et 6,8 millions de recettes. Il est prévu que la Confédération verserait une subvention de 28 millions pour couvrir le déficit qui devrait s'élever à 39 millions. En outre, la commune de Saint-Moritz s'est engagée à verser 4 millions, la société de développement de cette même ville et les commerçants se sont engagés à supporter chacun un million de francs de l'éventuel déficit. Par conséquent, le canton devrait couvrir les 5 millions supplémentaires.

Vers une meilleure coordination scolaire

BERNE. — L'initiative populaire pour la coordination scolaire vient d'aboutir. Le 1er octobre, le comité responsable a déposé à la chancellerie fédérale sa demande d'initiative tendant à la révision

de l'article 27 de la Constitution fédérale, ayant recueilli 89 000 signatures en chiffres ronds, dans un délai de six mois.

La collecte des signatures a été com-

mencée en mars dernier par un groupe de jeunes du parti des paysans, artisans et bourgeois dont le comité d'initiative est issu. D'autres organisations de jeunes, en particulier les jeunesses radicales, ainsi que des partis politiques, des syndicats ouvriers et des fédérations d'étudiants de toutes tendances ont contribué à l'aboutissement de l'initiative. Toute cette opération a pu être menée à bien en un temps record et avec un budget de 32 000 francs seulement.

Le but de l'initiative est de donner au pays la base constitutionnelle nécessaire à la coordination et à la réforme de notre système scolaire. Rédigé en termes assez généraux, la demande d'initiative ouvre la voie à une large discussion et rend possible une collaboration entre tous les milieux intéressés à une réforme scolaire adaptée aux nécessités de l'heure.

Seule la révision de l'article constitutionnel sur les écoles permettra une coordination efficace et une réforme de notre système scolaire. Le comité national d'initiative souhaite que le Conseil fédéral adopte une attitude favorable à l'égard de l'initiative et ne s'en tienne pas uniquement au projet de concordat émanant de la conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique.

Les grenadiers de Losone collaborent à la construction d'un skilift

LOCARNO. — Les grenadiers de l'école de recrues 214 de Losone vont travailler durant trois jours à la construction d'un skilift, dans la région de Ghiridone, au-dessus de Palagnedran près de Locarno.

Les travaux de déboisement ont été accomplis par l'entreprise de construction du skilift, tandis que les recrues auront pour tâche de préparer les futures pistes de ski en enlevant les obstacles à la dynamite. Il est prévu que les grenadiers utiliseront, pour ce travail environ 400 kilos d'explosifs.

Une recrue tuée lors d'un exercice

BERNE. — Helmut Schwarzenbach, 20 ans, habitant Klaus, dans le canton de Soleure, a été tué lors d'un exercice qui se déroulait hier matin dans le cadre de l'école de recrue d'artillerie 223 et trois autres soldats ont été légèrement blessés, annonce un communiqué du Département militaire fédéral sans préciser le lieu de l'accident.

Le Département militaire fédéral ajoute cependant que l'accident s'est produit lors de la prise de position d'un obusier de 10,5. Un poids lourds avec remorque est sorti de la route et s'est renversé.

Le communiqué publié peu après l'heure de fermeture des bureaux ne donne aucun autre détail.

Le chef du mouvement de La Tour-du-Pin à ses partisans : « Poursuivez la lutte ! »



LYON. — Gérard Nicoud, le chef du mouvement des commerçants contestataires de la Tour du Pin — partisans de l'action violente — qui avait pris le « maquis » le lendemain de l'enlèvement du maire de la commune et de deux officiers des renseignements généraux, libérés depuis, est toujours introuvable, mais il a fait parvenir une lettre à un représentant de la presse.

Dans cette lettre qui, dit-il, a pour objet d'informer l'opinion publique afin qu'elle puisse « le juger avant de le condamner », Gérard Nicoud semble vouloir faire connaître sa position devant le développement de l'affaire (arrestation de neuf de ses partisans qui manifestèrent avec lui à la Tour du Pin). Il y affirme notamment que si tout le monde n'a pas tenu ses promesses, lui est obligé de le faire.

« N'avais-je pas juré à mes amis de ne jamais me soumettre ? N'ai-je pas promis de les défendre », dit-il. Il affirme également dans cette « confession » que le maire de la Tour du Pin « n'a pas été séquestré, mais mis à l'abri de la foule » et que c'est lui qui avait empêché la foule de prendre d'assaut la sous-préfecture. Il souligne aussi qu'aucun mal n'a été fait aux deux

hommes des renseignements généraux et qu'il n'y a eu « aucun acte de violence sur des personnes et aucune déprédation de matériel ». Pourtant « après ça, je suis traqué comme un criminel » conclut Nicoud, et il précise qu'il n'est « ni un révolutionnaire ni un anarchiste » et qu'il voulait simplement que ces actions « soient spectaculaires », étant « absolument convaincu qu'il fallait faire quelque chose pour ceux qui exercent honnêtement leur métier ». Il termine en demandant à ses partisans de poursuivre la lutte.

Les plans dérobés chez Sulzer n'étaient pas destinés à un autre pays qu'Israël

BERNE. — En relation avec l'affaire d'espionnage qui a conduit à l'arrestation d'un ingénieur de la maison « Sulzer », Alfred Frauenknecht, certains journaux ont émis l'hypothèse que les plans dérobés auraient pu être destinés à un autre pays qu'Israël.

De source informée, on a appris à Berne que le ministère public de la Confédération avait examiné dès le début la possibilité de l'existence d'un autre destinataire. Mais il a dû l'écartier, l'examen des faits montrant bien que ce cas d'espionnage relève des services de renseignements israéliens.

Ecrasé par une jeep

LAUFON. — M. Walter Dubach, âgé de 65 ans, domicilié à Liesberg, qui circulait à bicyclette en direction de Laufon a été happé par une jeep conduite par un ressortissant italien près de l'entreprise Juramill. Trainé sur 25 mètres, il est décédé sur le lieu même de l'accident. En rapport avec cet accident, la préfecture de Laufon recherche une voiture de marque VW, de couleur claire, qui circulait dans la direction de Delémont au moment de l'accident.

CRIME A KLOTEN

KLOTEN. — Vito Coffano, 42 ans, ressortissant italien, a tué sa femme mercredi après-midi à coups de couteau, dans l'appartement conjugal, à Kloten.

Après avoir accompli son forfait, l'assassin s'est rendu chez des amis d'où il avisa la police avant de regagner son domicile où il attendait l'heure de son arrestation aux côtés de Béatrice, 42 ans, baignant dans une mare de sang.

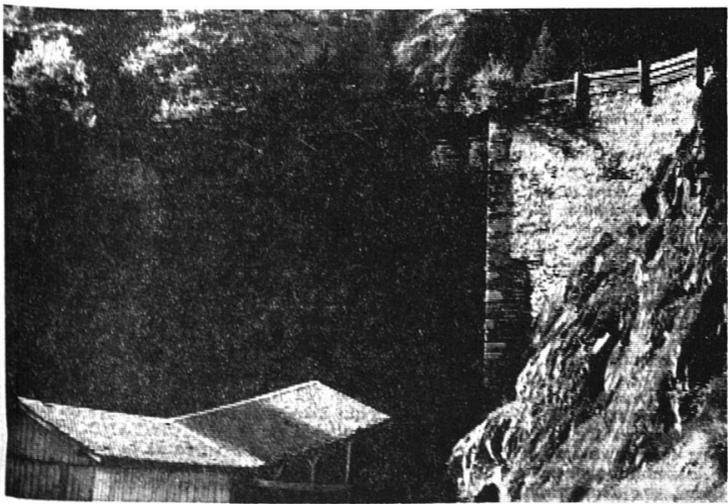
L'enquête est conduite par le procureur de district de Buclach.

On recherche lapin dangereux...

LAUSANNE. — La police a diffusé mercredi un communiqué annonçant la disparition d'un lapin de race géante, pesant environ quatre kilos, qui se trouvait dans un clapier dans un quartier du nord de Lausanne. Si cet animal fait ainsi parler de lui, c'est qu'il a servi à des expériences d'un médecin et qu'il a reçu des injections inoculant une maladie. Toute personne qui aurait volé ce lapin ou qui l'aurait trouvé est instamment priée de ne pas le mettre à la marmite, car sa consommation serait très dangereuse.

HAUT-VALAIS * HAUT-VALAIS

L'ANCIEN PONT DU CHEMIN DES ROMAINS SERA REMPLACÉ



SCHALLBERG. — Le touriste pédestre — qui a l'intention de suivre le chemin des Romains en quittant la route du Simplon à Schallberg — découvre soudainement un ancien pont de fer jeté au travers de la gorge profonde de la Sältina. Un passage qui sera d'ailleurs bientôt remplacé par une œuvre en fonction de l'importance de la route forestière que l'on vient de réaliser dans ces parages.

DERNIÈRES DÉPÊCHES — DERNIÈRES DÉPÊCHES

L'idée d'un gouvernement ouest-allemand dirigé par M. Willy Brandt prend forme

BONN — La deuxième partie des négociations entre sociaux-démocrates «SPD» et libéraux «FDP» en vue de la formation d'un gouvernement de coalition de gauche, a pris fin hier vers minuit. M. Heinz Kuehn «SPD», ministre-président de Rhénanie-Westphalie, a déclaré à l'issue de cette réunion que les négociations de mercredi, consacrées

aux problèmes de politique étrangère (y compris l'Europe), de défense et d'enseignement, ont laissé apparaître «un maximum d'accord» sur ces différentes questions.

Il a souligné que les points en suspens seraient évoqués aujourd'hui, mais qu'il ne demeurerait plus de problèmes «explosifs». Aujourd'hui, il s'agira, a

ajouté M. Kuehn, de régler des détails, ainsi que d'examiner la répartition des portefeuilles comme les projets de réforme du cabinet fédéral (diminution du nombre des ministères).

M. KIESINGER MISE SUR LE «SENS PRATIQUE» DES LIBÉRAUX

Malgré la progression de ces négociations entre sociaux-démocrates «SPD» et libéraux «FDP», le chancelier Kiesinger espère qu'il subsiste encore une chance de négocier avec ces derniers en vue d'une coalition «CDU»-«CSU»-«FDP». A l'issue de la réunion des chefs du groupe parlementaire chrétien-démocrate, le président de la «CDU» a déclaré qu'il espérait que le «FDP» fe-

rait preuve de «bon sens pratique».

Répondant à la question de savoir s'il estimait exclue la possibilité de renouer la «grande coalition», M. Kiesinger a déclaré que le «SPD» ne désirait pas négocier avec les chrétiens-démocrates sur la poursuite de l'actuelle alliance gouvernementale.

Le chancelier a indiqué qu'il avait soumis, mardi soir, aux libéraux «un programme d'ensemble pour les années 70». Il a souligné qu'il ne s'agissait pas d'un «maquignonnage» mais d'une proposition de véritable association. Selon lui, cette offre représente une chance réelle pour le «FDP» et s'étend au-delà de 1973, année des prochaines élections législatives.

Les postes britanniques deviennent une société nationalisée

LONDRES. — Après avoir fait pendant trois cents ans partie des autorités gouvernementales, les postes britanniques se sont transformés en une société nationalisée.

Les 400 000 fonctionnaires et employés des postes n'appartiennent plus de ce fait au service de l'Etat.

La présidence de la nouvelle société a été transmise à lord Hall, membre du groupe travailliste de la Chambre Haute britannique.

M. John Stonehouse a abandonné le titre de «maire général des postes» et s'appellera dorénavant ministre des Postes et des transmissions.

Il sera responsable de la nouvelle société nationalisée devant le parlement.

Congrès travailliste : première défaite du comité exécutif



BRIGHTON — Le congrès du parti travailliste a adopté hier, malgré l'avis contraire de son comité exécutif, une motion demandant à ce comité de faire valoir au gouvernement «la nécessité urgente» de prendre en considération la politique économique avancée par le congrès des trade unions en septembre dernier à Portsmouth.

L'adoption de cette motion par 3 569 000 mandats contre 2 416 000 cons-

titue la première défaite du comité exécutif et du gouvernement depuis l'ouverture de ce 68e congrès du Labour.

La motion demande d'autre part : une restriction sur les investissements britanniques à l'étranger, l'adoption d'un taux de change flottant, des réductions «notables» dans les dépenses militaires du gouvernement et la mobilisation des avoirs britanniques à l'étranger.

Diplomates-espions soviétiques pris la main dans le sac au Liban

BEYROUTH. — Le mystère continue à planer autour du complot déjoué dans la nuit de mardi à mercredi à Beyrouth pour le vol d'un appareil «Mirage» de l'aviation libanaise. Cependant, les informations recueillies depuis hier matin dans la capitale libanaise permettent de reconstituer la trame de cette affaire.

Deux agents soviétiques en poste à Beyrouth, indiquent ces informations, avaient été chargés de mener à bien cette opération. Il s'agit de Alexandre Khomiakov, premier secrétaire à l'ambassade d'URSS à Beyrouth, et de Vladimir Vassilev, de la section commerciale de la même ambassade.

Les deux hommes sont entrés en contact avec un ex-officier pilote, renvoyé de l'armée il y a cinq ans pour mauvaises conduites.

Il connaissait toutes les entrées des bases aériennes et y avait d'anciens élèves. C'est à l'un d'eux qu'il s'est adressé pour obtenir sa complicité dans le vol d'un avion «Mirage». Cet officier aviateur a, semble-t-il, acquiescé tout en avisant immédiatement ses supérieurs ainsi que les services de renseignements libanais. On lui a alors donné pour instruction de jouer le jeu.

Une surveillance étroite, a mené les services spéciaux libanais à un appartement situé près de l'ambassade de l'URSS à Beyrouth. C'est là que la dernière entrevue entre les comploteurs a été interrompue par l'irruption des policiers libanais.

A la suite d'une fusillade nourrie, on releva des blessés dans les deux camps. Alexandre Khomiakov, tenta de se jeter du 7e étage, mais en fut empêché. Il avala alors une capsule de poison et fut transporté à l'hôpital.

Son camarade soviétique, blessé, a également été hospitalisé, ajoutent ces informations.

LES DIPLOMATES SOVIETIQUES AUTORISÉS A QUITTER LE LIBAN

Un communiqué du ministère libanais des Affaires étrangères a annoncé hier soir que les deux Soviétiques blessés et arrêtés hier matin dans un appartement de la capitale seront autorisés à quitter le pays.

L'URSS s'apprête-t-elle à détruire les bases nucléaires chinoises ?

LONDRES. — L'Union soviétique a décidé d'éliminer par la force les installations nucléaires chinoises, affirmait hier matin le «Guardian» sous la signature de son spécialiste des af-

fares communistes, M. Victor Zorza, qui avait prédit l'invasion de la Tchécoslovaquie.

Les «faucons» du Kremlin ont maintenant obtenu carte blanche pour l'opération, estime M. Zorza, qui fonde son raisonnement en particulier sur un récent article du journaliste soviétique Victor Louis, paru dans l'«Evening News» de Londres. Celui-ci, qui travaillait en contact étroit avec le KGB, faisait état de l'opinion partagée par «certains milieux» proches du Kremlin selon laquelle il n'y avait pas de raisons que la «doctrine Brejnev» ne s'applique pas à la Chine au même titre qu'à la Tchécoslovaquie.

Lancement d'«ESRO-1-B»

BASE-DE-VANDENBERG. — La fusée européenne «Esro-1-B» a été lancée hier soir à 23 h. 29 (heure suisse) depuis la base de Vandenberg, en Californie. Elle a été mise sur orbite.

Une percutante intervention du socialiste Bringolf à Strasbourg

STRASBOURG. — L'assemblée consultative du Conseil de l'Europe a commencé hier son grand débat de politique générale.

M. Bringolf, conseiller national schaffhouseois, prit la parole pour souligner que pour la Suisse l'unification économique se trouve à l'avant-plan de ses espoirs. Tant qu'elle ne sera pas atteinte, il est presque illusoire de vouloir prôner l'unification politique. Par ailleurs, comment les pays de l'Europe occidentale veulent-ils espérer le succès d'une conférence de sécurité européenne sans qu'il y ait eu au préalable entre eux une concertation pour parvenir à un minimum de vues communes ? Tant

que dans les pays de l'Est européen les partis communistes maintiennent un régime totalitaire, il faut craindre qu'une conférence de sécurité ne reste qu'une conférence de l'insécurité. Si l'URSS propose une telle rencontre, ne serait-ce pas avant tout dans le désir de détourner l'attention européenne et mondiale de thèmes aussi actuels que la Tchécoslovaquie ou le différend russo-chinois ? Il serait intéressant d'entendre devant le Conseil de l'Europe l'opinion de M. Dubcek sur le «socialisme à visage humain» qu'il a prôné, et il faudrait sérieusement étudier la possibilité de l'inviter à venir à Strasbourg et à parler devant l'assemblée consultative.

Etat d'alerte à Gibraltar

LONDRES. — Les autorités espagnoles ont coupé hier les communications téléphoniques entre Gibraltar et l'Espagne. La garnison a été aussitôt mise en état d'alerte. Dans les milieux informés, on pense que cette mesure s'inscrit dans le cadre de la politique des «coups d'épingle» adoptée par le gouvernement espagnol contre le «rocher» qui est déjà pratiquement isolé du territoire espagnol. La décision espagnole, observe-t-on, a été prise le 1er octobre, date à laquelle expirait le délai imposé par l'Assemblée générale de l'ONU à la Grande-Bretagne pour «décoloniser» Gibraltar et le rétrocéder à l'Espagne. (Voir aussi notre information en page 5).

PREMIER MINISTRE A 42 ANS



STOCKHOLM. — Le congrès du parti social-démocrate suédois a élu hier par acclamation, M. Olof Palme, ministre de l'éducation, président du parti. A ce titre, M. Palme, qui est âgé de 42 ans, devient automatiquement premier ministre de Suède.

Aucun candidat ne s'était présenté contre lui. M. Gunnar Staeng, ministre des finances — qui était considéré comme la seule alternative possible — avait refusé de se porter candidat à la présidence du parti.

M. Palme succède à M. Tage Erlander, 68 ans, qui était premier ministre depuis vingt-trois ans sans interruption — record jamais atteint dans une démocratie moderne.

Israël va choisir ses nouveaux parlementaires

Parmi les 16 listes qui briguent les faveurs d'un électoral à vrai dire lassé, celle du front commun favorable à la paix et opposé à l'annexion des territoires occupés s'est défilée. Elle rassemblait le groupe Haolam Hazeq du député radical Uri Avneri, le MAPI, parti communiste dit juif, et la nouvelle «liste de la paix» qui devait au début rassembler des professeurs, des intellectuels et des représentants de la gauche du MAPAM, mais qui s'est réduite finalement à quelques personnalités. L'opinion publique n'a pas approuvé. Le fait est significatif. Après la guerre des Six Jours la majorité des Israéliens acceptaient de rendre les territoires occupés en échange d'une paix sûre et de frontières reconnues. Il faudrait maintenant fouiller les vernettes avec une lanterne pour trouver un homme qui s'avoue en public partisan de telle rétrocession. Aujourd'hui il y a ceux qui parlent tout haut d'annexion — ils ne sont pas les plus nombreux — et ceux qui y pensent tout le temps sans jamais vouloir en parler.

Uri Avneri, ancien combattant de la résistance juive, héros des premiers combats de la libération, n'est pas un homme de gauche. Si vous voulez le faire grimper aux murs vous n'avez qu'à lui décocher cette épithète. Il a naguère exposé ses idées maîtresses au journaliste Barank : — Pour ce qui est des territoires occupés, plusieurs possibilités s'offrent à nous, explique-t-il :

— Les rendre : mais cela dépend uniquement des Arabes. Supposez que le roi Hussein négocie et décide de faire la paix avec nous, nous devrions rendre la Cisjordanie dans ce cas.

— Les annexer purement et simplement : mais cette idée a peu d'adeptes en Israël. Les vrais sionistes sont souvent chauvins. Ils n'aiment pas cette idée d'un état où beaucoup d'Arabes côtoieraient des Juifs car ils craignent, à juste titre peut-être que ces Arabes ne deviennent majoritaires dans le pays.

— Créer une fédération israélo-palestinienne. C'est l'idée éventuelle du mouvement que je représente. Je dis depuis plus de quinze ans que la paix passe par la paix avec les Palestiniens. Nous devons donc aider ceux-ci à obtenir un état palestinien :

Uri Avneri représentait naguère 1% de l'opinion publique israélienne, il serait hasardeux maintenant d'évaluer son audience.

Cette question de territoires occupés constitue une brasseur de cactus. Que faire de ce million d'Arabes qui n'admettent pas la présence israélienne ? Seraient-ils résignés à l'admettre qu'ils représenteraient pour l'état juif sinon un facteur de désordres permanents du moins un risque extrême de mutation inattendue ? Les Arabes ont une démographie galopante. Les Israéliens, une démographie au compte goutte.

Les Israéliens risquent de se retrouver un jour dépassés par les Arabes, réduits de nouveau au statut de minorité. De plus l'Etat perdrait sa spé-

cificité juive. Alors que faire ? Maintenir les Arabes dans un état de sous-développement ou leur assigner un rôle de manœuvre-balai ?

Les Israéliens ne tiennent pas à jouer les oppresseurs. Ils y auraient d'ailleurs du mal, indépendamment de leur éthique, car ils sont entourés d'états arabes qui ne toléreront pas cette situation. Il revient sur la solution que préconise une nouvelle formation, Eretz Israël, qu'anime le docteur Israël Eldad. Il n'obtiendra sans doute pas un grand succès électoral mais ses idées sont assez courantes. Eldad veut que les lignes de cessez le feu fixées en 1967 deviennent des frontières permanentes. Les Arabes ? Hé bien qu'ils quittent Israël pour s'établir dans les pays voisins. Notre siècle n'est-il pas celui du transfert des populations ? Israël veut aussi qu'Israël dispose d'une force de frappe nucléaire (et les militaires y ont pensé avant lui).

Le 28 octobre, les électeurs auront dès lors à choisir parmi 16 listes électorales pour reconduire la majorité des 120 députés sortants. La liste du MAARAKH qui groupe le parti travailliste au pouvoir avec les alliés du MAPAI, de l'AHDOUD, du RAFI et du MOPAM, est assurée de la victoire. La seule question qui se pose est de savoir si sa majorité (63 députés) sera moindre qu'autrefois, car l'électeur n'est pas très satisfait de son équipe parlementaire. Ceci est une autre histoire à conter plus tard.

JACQUES HELLE